

Gestion des déchets *dans une approche* *d'éducation permanente*

Études & démarches pédagogiques



COORDINATION DE LA PUBLICATION

Barbara Gonzalez et Jacqueline Michaux

ILLUSTRATIONS

Jean-Claude Salemi – www.salemi.be
& Anne-Catherine Van Santen – <http://salmigondis-etc.over-blog.com>

PRODUCTION

SEFF – seff.fd@skynet.be

LAYOUT

Art Mature sprl – www.art-mature.be

ÉDITRICE RESPONSABLE

Jacqueline Michaux
Lire et Écrire Bruxelles – rue de la Borne, 14/9 – 1080 Bruxelles

CE GUIDE EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE

Lucette Angely, Rose Beckaert, Véronique Bonner, Martine Codemus, Annabelle Cotis, Dany Duchesne, Barbara Gonzalez, Chantal Harelimana, Vicky Juanis, Jacqueline Michaux, Béatrice Nduwarugira, Jacqueline Nishimwe, Nicole Pirard, Françoise Randa, Monique Rosenberg, Anne Tamignaux, Gisèle Volkaerts, Karyne Wattiaux.

NOUS REMERCIONS tous ceux et celles qui ont répondu à nos multiples questions et inquiétudes dans les services de propreté publique des administrations communales, à l'Agence Bruxelles-Propreté, à la FGTB et à la CSC. Merci aux apprenant(e)s, formateurs et formatrices qui ont participé à la mise en place des démarches pédagogiques dans des centres d'alphabétisation. Notre reconnaissance également aux collègues qui ont patiemment relu et révisé le document, en particulier à Claire Comiquet et Els De Clercq.

ISBN : 978-2-930654-24-9

Dépôt légal : D/2014/10901/02

Ce document peut être téléchargé sur : <http://bruxelles.lire-et-ecrire.be>

Guide accompagné d'une malle pédagogique disponible au Centre de Documentation du Collectif Alpha

<http://www.collectif-alpha.be>

Pour toute demande d'information : info.bruxelles@lire-et-ecrire.be

Imprimé sur papier recyclé

Avec le soutien financier de la Région Bruxelles-Capitale, Commission Communautaire Française (COCOF) secteurs Éducation permanente et Cohésion sociale, ACTIRIS, Bruxelles Formation, Fédération Wallonie-Bruxelles et du Fonds Social Européen.



Gestion des déchets dans une approche d'éducation permanente

Études & démarches pédagogiques



Lire et Écrire Bruxelles

Préface

La gestion des déchets dans notre Région est un enjeu essentiel pour la qualité de vie de tous ceux qui y vivent. Le tri est un véritable geste citoyen, qui est attendu de chaque habitant.

Mais pour prendre part à une gestion des déchets durable et participative, il ne suffit pas de savoir trier correctement ses déchets ménagers, ou de se plier au tri parce qu'on craint une sanction si on s'y soustrait. Il faut comprendre le sens qu'ont ces pratiques – pour soi, pour la société dans son ensemble, pour les générations futures.

En éducation permanente, l'alphabétisation c'est apprendre à lire et à écrire, bien sûr, mais c'est également acquérir les outils et les moyens de penser et d'analyser tout contexte social – sa ville, son quartier – et de participer de façon critique et engagée à la société.

Je me réjouis donc que se rejoignent, à travers le guide que vous tenez entre les mains, ces deux préoccupations importantes que sont la volonté d'alphabétiser celles et ceux qui n'ont pas acquis des compétences de lecture et d'écriture pendant leur enfance et le souci d'améliorer notre cadre de vie en promouvant une gestion citoyenne des déchets.

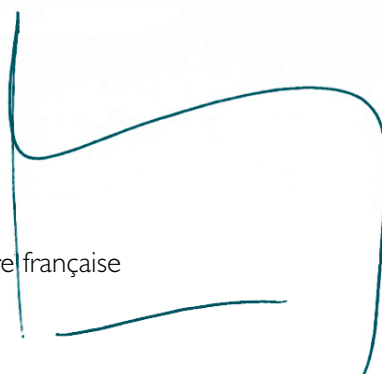
Au fil des huit dossiers qui leur sont proposés tout au long de cet ouvrage, les apprenants en alphabétisation vont avoir l'occasion de mobiliser de nombreux savoirs et savoir-faire utiles à tout citoyen confronté à la gestion quotidienne de ses déchets. Mais les démarches pédagogiques qui y sont présentées mobilisent aussi tout le potentiel créatif et artistique des apprenants, que l'on a trop souvent tendance à considérer comme peu enclins à s'exprimer au moyen de supports artistiques.

Au travers de ce guide, un pas a été fait pour construire des ponts entre les différents acteurs impliqués dans la propreté publique : les décideurs politiques et les acteurs de sensibilisation qui élaborent des informations écrites, une population trop souvent accusée à tort de ne pas avoir les savoirs suffisants pour participer à cette gestion participative, et les acteurs relais, associations et centres culturels qui travaillent au quotidien avec le public cible.

Je souhaite que les professionnels de l'alphabétisation et les apprenants se saisissent de cet outil à la croisée de l'éducation permanente et de l'éducation aux bons gestes en matière de propreté pour en faire un levier vers une Région véritablement partagée par tous.

Bon travail à tous !

Rachid MADRANE
Ministre en charge de la Culture
à la Commission Communautaire française



Avant-propos

Ce guide pédagogique propose aux associations et aux intervenants¹ sociaux quelques jalons pour aborder avec un public peu ou pas scolarisé la problématique des déchets dans ses dimensions environnementale, politique, sociale et économique.

En alphabétisation comme ailleurs, la question environnementale est devenue un enjeu majeur de société. Évoluer dans un cadre de vie sain et écologique reste peu accessible aux moins nantis de la société. Pourtant, l'inclusion sociale de tous les citoyens dans le débat écologique est l'un des trois piliers fondateurs du développement durable (l'environnement, l'économie et le social). Ainsi, faire de la sensibilisation à l'environnement en milieu « fragilisé », c'est plaider pour un développement durable et solidaire, à savoir, soucieux de réduire les inégalités sociales comme condition préalable à l'émergence de sociétés dites durables.

Suivant les fondements de l'alphabétisation conscientisante, ce guide relie alphabétisation et éducation permanente en interrogeant les différentes dimensions de la problématique des déchets dans une perspective de transformation sociale, environnementale et politique. N'ayant pas pour objet d'infléchir des comportements ou quelconques habitudes, il constitue un support à la réflexion pour sensibiliser en laissant à chacun la place pour s'interroger, remettre en question ou simplement s'exprimer par rapport à sa propre expérience du sujet.

Dans une approche d'éducation permanente, ce guide tente donc de tisser au fil de l'apprentissage du français oral et écrit, des liens entre gestion des déchets et citoyenneté. Au-delà de réduire son empreinte écologique, il s'agit d'abord pour l'apprenant de construire son « empreinte citoyenne ». Ceci implique d'améliorer son cadre de vie au quotidien, de s'intégrer et de participer de façon critique et engagée au sein de la société ; mais aussi de questionner les contraintes et les orientations politiques et économiques qui freinent cette participation et créent toujours plus d'exclusion. Cette double ambition est soutenue par des approches pédagogiques qui favorisent les compétences d'analyse, de mise en recherche et de réflexion critique des apprenants.

Ce guide est le fruit d'un travail collectif et pluriel, construit à plusieurs voix et écrit à plusieurs mains. Le contenu et les démarches du guide ont été réfléchies et conçues par des formatrices d'alpha, des conseillères pédagogiques, des professionnelles de l'étude de l'environnement et de la société. Ce travail s'est également nourri des savoirs et des expériences des apprenants en matière de gestion des déchets, en tant qu'usagers et parfois aussi en tant que travailleurs dans le secteur de la propreté publique.

Ce document est loin d'aborder toutes les facettes de la gestion des déchets mais constitue une première tentative de rencontre et de dialogue entre les politiques publiques, les institutions sociales et une population qui, bien qu'elle n'ait pas directement accès aux moyens de communication et d'information écrits, participe activement à la gestion des déchets urbains.

Nous espérons que cet outil servira à motiver la mise en place de processus de réflexion-formation-action au sein de groupes d'alpha et de tous les publics intéressés par la gestion collective des déchets.

Bonne lecture et belles découvertes !

Jacqueline Michaux

¹ Dans ce guide, le générique masculin est utilisé sans discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Comment utiliser le guide ?

Le guide se structure au fil de 8 dossiers qui abordent chacun une dimension spécifique de la gestion des déchets :

Dossier 1 : Représentations et savoirs sur les déchets

Dossier 2 : Histoire de la gestion et des vieux métiers des déchets à Bruxelles

Dossier 3 : Politiques publiques

Dossier 4 : Habiter la ville

Dossier 5 : Travailler dans les déchets

Dossier 6 : Environnement et déchets

Dossier 7 : Les 4 R. Réduire, réparer, récupérer, recycler

Dossier 8 : Les déchets dans le monde

Chacun des dossiers s'articule en trois volets :

- le volet « **étude** » introduit des concepts et des pistes de réflexion permettant au formateur d'acquérir une certaine maîtrise du sujet pour faciliter et renforcer la réalisation de ses animations ;
- le volet « **démarche** » propose une animation pédagogique liée à la thématique du dossier. Libre au formateur de la réinventer ou d'exploiter différemment le sujet traité ;
- le volet « **ressources** » présente une série d'outils pédagogiques utiles pour la réalisation des démarches proposées. Cette partie renvoie également vers des ateliers, des associations et autres organismes impliqués dans la thématique.

Ce guide s'accompagne d'une **malle pédagogique** dans laquelle se trouvent les outils pédagogiques et la documentation utiles à la réalisation des démarches proposées dans le guide. Elle contient des livres, des affiches, des vidéos et également un butai (petit théâtre en bois) pour la réalisation d'ateliers de kamishibai.

La malle pédagogique est accessible sous forme de prêt au Centre de documentation du Collectif Alpha (Bruxelles).

Précisions méthodologiques

Les démarches pédagogiques présentées dans ce guide doivent être mises en place en tenant compte des recommandations de l'éducation populaire, en particulier sur les aspects suivants :

- **Pratique-théorie-pratique transformée** : toute démarche part de la réalité des apprenants, de leurs « savoirs et savoir-faire », de leurs pratiques, de leurs ressentis, de leurs questionnements (« pratique »). Ces savoirs sont ensuite systématisés et complétés, le cas échéant, par des apports extérieurs (documents, vidéo, visite, etc.) pour constituer une « théorie » élaborée par le groupe (« théorie »). Enfin, ces nouveaux savoirs sont réarticulés à la pratique et transformés en nouvelles actions (« pratique transformée »). Ainsi, les apprentissages théoriques sont reliés de façon dialectique à la pratique et font sens pour l'apprenant.
- **Formateur-accompagnant**. Les formateurs participent au processus de co-construction en endossant, sans présupposé de départ, un rôle d'accompagnateur qui facilite la mise en recherche des apprenants. À travers leur cheminement réflexif, les apprenants décident eux-mêmes du type d'action à mener. Le projet éducatif proposé par les formateurs est un cadre dont le contenu sera construit au fur et à mesure¹.
- **Formateur-apprenant**. Le formateur ne pourra pas répondre à toutes les questions soulevées par les apprenants durant la formation. Formateur et apprenants définiront ensemble les stratégies à mettre en place pour approfondir ces questions.
- **Les traces**. Pour tous les ateliers, mais surtout pour les groupes d'oral débutant, les formateurs veilleront à rendre visibles les apprentissages au moyen de traces : supports visuels, audios ou audiovisuels. Ces traces permettent aux apprenants d'objectiver l'avancée de leurs apprentissages.
- **Rétroalimentation du groupe**. À la fin de toute démarche, il est important de faire le point en groupe sur ce qui a été fait en se posant, par exemple, les questions suivantes² : qu'avons-nous écouté ? Qu'avons-nous vu ? Qu'avons-nous ressenti ? Qu'avons-nous lu et écrit ? Que pensons-nous de ces éléments vus, exprimés ou vécus ? Quel lien cela a-t-il avec notre réalité ? Quelles conclusions pouvons-nous en tirer ?
« Ces suggestions de discussion sur les techniques doivent être assumées avec créativité et flexibilité. Ces deux éléments essentiels vont nous permettre de mener à bien un processus éducatif à la fois participatif et démocratique, mais surtout profond et systématique » (Vargas et Bustillos, 2011). Cette formalisation doit également être réalisée par le formateur.

Quelques précisions concernant l'apprentissage linguistique au cours des démarches pédagogiques :

- Pour chaque démarche, nous avons indiqué les niveaux d'oral, de lecture et d'écriture du français requis, selon le référentiel de compétences et le test de positionnement pour l'alphabétisation édité par Lire et Écrire en 2008. Chaque association adaptera ces pré-requis à sa propre nomenclature.
- L'apprentissage du français oral et écrit n'est pas spécifiquement inclus dans chaque démarche pédagogique, chaque formateur étant libre de choisir quand et comment réaliser ces apprentissages.

¹ Carine Villemagne « L'éducation relative à l'environnement en contexte d'alphabétisation des adultes. Quelles dimensions critiques ? » *Revue internationale francophone en ERE « Regards – Recherches – Réflexions »*, 7, p. 49-64, 2008.

² Laura Vargas et Graciela Bustillos, *Éducation populaire : manuel de techniques participatives*, Quinoa, 2011. Traduction et adaptation par l'équipe de Quinoa de Laura Vargas et Graciela Bustillos, *Técnicas Participativas de Educación Popular*, IMDEC Servicios Jurídicos y Sociales S.C. (1ère édition 1987).

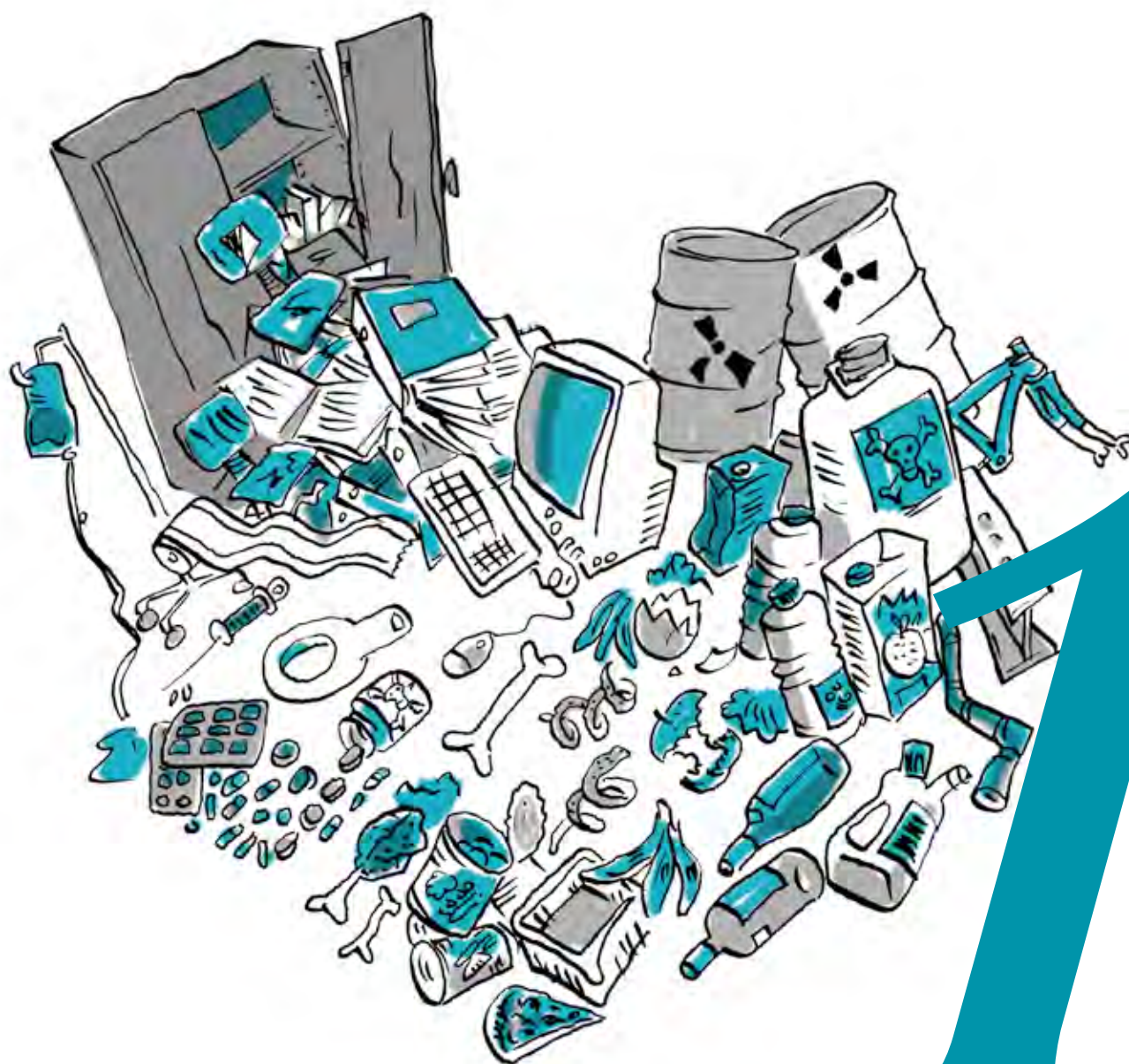
Table des matières

1. Savoirs & représentations sur les déchets	11
L'Étude	12
Les savoirs des apprenants	12
Le déchet : une construction sociale	13
Savoirs et représentations	14
Positionnement	16
Sources	16
La Démarche 'L'affiche'	17
Ressources	21
2. Histoire & vieux métiers des déchets à Bruxelles	23
L'Étude	24
Histoire de la gestion des déchets à Bruxelles	24
Les vieux métiers de la récupération à Bruxelles	31
Conclusion	33
Sources	34
La Démarche 'Kamishibai'	35
Ressources	38
3. Politiques publiques	39
L'Étude	40
L'Union européenne	40
La Belgique	41
La Région de Bruxelles-Capitale	41
La propriété publique dans nos communes	44
Positionnement	47
Sources	48
La Démarche 'L'amende'	49
Ressources	57
4. Habiter la ville	59
L'Étude	60
Vivre en ville	60
Habiter à Bruxelles	61
Regarder les déchets à l'échelle macro et micro-sociale du territoire	64
Positionnement	65
Sources	65
La Démarche 'Le projet de quartier'	66
Ressources	70

5. Travailler dans les déchets aujourd'hui et demain	71
<i>L'Étude</i>	72
Les travailleurs des déchets : conditions de travail	73
Pénibilité et risques : le cas des éboueurs-chargeurs	77
La dévalorisation sociale des travailleurs des déchets	78
Positionnement	80
Sources	81
<i>La Démarche 'Cartographie sensible de l'univers d'un balayeur'</i>	82
Ressources	86
6. Environnement & déchets	87
<i>L'Étude</i>	88
Émergence de la question environnementale et du « développement durable »	88
Développement durable et éducation permanente ?	90
Tentative d'approche pédagogique des déchets au travers du concept de développement durable	91
Positionnement	101
Sources	102
<i>La Démarche 'La visite'</i>	103
Ressources	111
7. Les 4R - Réduire - Réparer - Récupérer - Recycler	113
<i>L'Étude</i>	114
Réfléchir	114
Réduire	117
Réparer	119
Recycler	123
Positionnement	124
Sources	124
<i>La Démarche 'Les emballages'</i>	125
Ressources	128
8. Les déchets dans le Monde	129
<i>L'Étude</i>	130
Tour du monde des déchets	130
Le 7 ^{ème} continent	133
Positionnement	134
Sources	134
<i>La Démarche 'Le procès des emballages'</i>	135
Ressources	140

Savoirs & représentations sur les déchets

Méprisés et craints pendant des siècles, les déchets nous deviennent progressivement plus familiers. Sous l'influence de politiques environnementales basées sur le tri à domicile, nous apprenons à les manipuler, à les nommer, à les classer, et à les maîtriser. Ce sont dès lors nos savoirs, mais aussi nos représentations sociales les plus profondément ancrées, qui s'en trouvent lentement transformés.



L'Étude

Travailler à partir des savoirs des apprenants est un aspect essentiel de l'éducation permanente¹. Sur la problématique de la gestion des déchets, depuis l'obligation du tri à domicile, tout le monde a dû créer ses propres techniques de reconnaissance, de stockage et d'élimination de ses déchets, c'est-à-dire de multiples savoirs originaux. Dans le cadre d'une gestion locale de plus en plus participative, il est important que les apprenants puissent valoriser ces savoir-faire, déterminer et formuler leurs propres enjeux et discerner ceux des différents acteurs sociaux qui participent à la gestion collective des déchets.

Les savoirs des apprenants

Les savoirs sont un ensemble de connaissances construites et apprises à partir de l'expérience, d'apprentissages formels, d'observations, d'une transmission orale au sein de la famille ou de l'environnement social. Les savoirs supposent l'organisation plus ou moins consciente de ces apprentissages. Tout au long de leur vie, les apprenants ont construit de nombreux savoirs sur la gestion des déchets :

- des « **savoirs cognitifs** » pour reconnaître et classer les déchets en une dizaine de catégories en fonction de critères assez complexes de formes, de matériel, d'usage, de degré de toxicité, etc. ;
- des « **savoirs citoyens** » en s'informant sur les normes et prescriptions émises par les autorités communales et régionales mais aussi en s'intégrant à des espaces de participation en vue d'exprimer leurs opinions et leurs demandes ;
- des « **savoir-faire** » pour organiser la gestion quotidienne du tri des déchets dans un logement souvent exigü ;
- des « **savoir-interagir** », pour mettre à contribution les membres de la famille ou s'organiser avec les voisins ;
- et d'**autres savoirs** dont on peut aisément reconstituer la liste avec les apprenants eux-mêmes.

Ainsi lors d'une animation dans un centre alpha de Molenbeek, les apprenants échangeaient autour de leurs trucs et astuces pour éviter les désagréments que posent les déchets au quotidien :

« — *Le poisson ça pue si tu le mets dans la poubelle, alors moi je le jette dans les toilettes...*

— *Mais non, répond une autre apprenante, tu dois congeler tes restes de poissons et tu les jettes seulement quand le camion vient chercher les poubelles ! »*,

¹ Claude Ferrand (sous la direction de) *Le croisement des pouvoirs. Croiser les savoirs en formation, recherche, action*, Éditions l'Atelier/Éditions Quart Monde, 2008.

La langue est une porte d'entrée pour l'analyse des déchets. Par exemple, les différents attributs du déchet sont perceptibles à partir de l'étymologie d'un mot :

- le « **déchet** » vient du verbe déchoir du latin *decadere* qui signifie « tomber » car il renvoie à ce qui tombait de l'établi de l'artisan et ne servait plus.
- l'« **ordure** » vient de l'ancien français « *ord* » qui veut dire « d'une saleté repoussante, immonde ».
- le « **détritus** » vient du mot latin *detritus* qui signifie « usé, broyé ».
- le « **rebus** » est quelque chose qui est à repousser, à rejeter. Il provient du verbe « rebuter » qui signifie « repousser de son but ».
- l'« **épave** » était un animal égaré, effrayé. Par extension, ce mot désigne un navire égaré, abandonné. Il y a environ 3 millions d'épaves dispersées dans les océans, mers et lacs du monde entier.
- l'« **immondice** » vient de *mundus* qui veut dire « propre ». Est immonde ce qui n'est pas propre, ce qui est sale. Dans le domaine religieux, il est utilisé pour qualifier quelque chose qui est « impur ».

Et la liste des **synonymes** est longue : « restes », « rognure », « trognon », « scorie », etc. Il est dès lors intéressant de faire un relevé de tous les mots connus par les apprenants pour parler de déchets, et de souligner leurs différentes connotations (saleté, usure, inutilité, mauvaise odeur, etc.). Une mise en commun des expressions, des proverbes ou des insultes qui font allusion aux déchets permettrait également de travailler le sens propre et le sens figuré du mot déchet et de ses synonymes.

Le déchet : une construction sociale

Pour mieux comprendre ce qu'est un « déchet », il faut savoir qu'avant l'apparition des villes, les restes d'aliments, d'objets ou les déjections humaines étaient recyclés dans la nature, enfouis sous terre, brûlés ou donnés aux animaux comme nourriture (voir dossier 2 : « Histoire et vieux métiers des déchets à Bruxelles »). En Europe, les déchets commencent à s'accumuler au Moyen Âge. La saleté des villes occidentales était insupportable et les gens se déplaçaient bien souvent au milieu d'une gadoue malodorante et de tas d'immondices.

Mais dans de nombreuses régions rurales du monde, ce que nous appelons des « déchets » sont utilisés dans la vie quotidienne, et ne sont donc pas considérés de façon négative : les bouses d'animaux servent de bois de chauffage, les boîtes de conserve à faire des lampes à mèche ou des jouets, les pneus à fabriquer des sandales. Ce sont des « restes », mais ils ne font pas l'objet d'une représentation négative, bien au contraire.

Aujourd'hui, la crise environnementale incite les politiques européennes à revaloriser les déchets au moyen du recyclage, ce qui induit un changement fondamental des représentations sociales du déchet dans les sociétés occidentales.

👉 Voir dossier « [Histoire et vieux métiers des déchets à Bruxelles](#) » (p. 23).

Représentations culturelles : Le dépôt de pain dans la rue

Dans certaines communes bruxelloises, les dépôts de pain sur la voie publique sont fréquents. Du point de vue de la salubrité publique, cette pratique pose des problèmes sanitaires car le pain attire les pigeons, les rats et autres animaux. Plusieurs explications sont données sur le sens de cette pratique (aumône, interdit de gaspillage, etc.). Dans le forum de la Grande Mosquée de Lyon, une jeune femme s'interroge sur la pertinence de maintenir ce savoir-faire. Un intervenant lui répond que, effectivement, cette pratique provient d'un interdit religieux car Allah « n'aime pas le gaspillage et nous l'a interdit », ce que précisent les versets 26 et 27 de la sourate 17 du Coran. Ce monsieur conseille alors à sa sœur musulmane d'acheter une baguette en moins chaque jour, ce qui lui permettrait de ne plus avoir à jeter son pain, d'économiser 182,50 euros par an, de produire moins d'ordures et donc de moins polluer. Dans cet exemple, il est intéressant de noter la remise en cause de cette pratique par ceux qui la réalisent, capacité critique souvent sous-estimée par les différents intervenants.

Il ne s'agit pas ici d'analyser les causes du dépôt de pain, mais de suggérer que certaines pratiques –même religieuses– sont amenées à se modifier sous l'influence d'un changement environnemental, social, législatif (donner du pain aux oiseaux est passible d'une amende) ou autres. Et s'il n'est plus possible de laisser du pain sur les trottoirs de Bruxelles, l'interdit de gaspillage peut néanmoins être respecté mais sous une autre forme : l'achat plus mesuré de pain ou l'élaboration de pain perdu, par exemple.

C'est dans ce sens-là que les habitants du Quartier Maritime de Molenbeek ont édité un cahier de recettes à base de pain en demandant aux habitants de ne plus laisser leurs restes dans les rues (*Le pain après le pain*. Un projet du Contrat de Quartier Maritime, 90 p., Molenbeek, 2007).

Savoirs et représentations

En effet, les représentations sociales sont des images mentales que chacun produit et reproduit sous l'influence de son contexte social, culturel, politique, économique, professionnel, religieux, etc. Ces représentations sont acquises et transmises spontanément, de façon souvent inconsciente. Elles sont dynamiques et changeantes, en raison des parcours de vie des personnes et de leurs catégories sociales d'appartenance. Ces représentations sont souvent partagées par un ensemble de personnes et constituent alors un imaginaire social.

En matière de gestion des déchets, chaque personne et chaque catégorie sociale se sont forgé une série de représentations des déchets, des bonnes et mauvaises pratiques de tri, des mesures répressives, de l'efficacité de la prévention, etc. Bien souvent, ce que nous énonçons comme une vérité indiscutable, n'est autre qu'une représentation sociale subjective.

L'exemple ci-dessous illustre cette subjectivité², chacun ayant de la réalité un point de vue partiel :

Une passante verra dans la rue les encombrants et les déchets qui font obstacle à son déplacement. Un écologue portera son attention sur le mauvais état des plantes et des arbustes adossés aux maisons. Un balayeur focalisera son attention sur les déchets qu'il doit enlever, sans trop prêter attention à ceux qui ne sont pas de sa compétence. Un éboueur verra s'il y a des sacs-poubelle à collecter. Un agent communal essaiera de trouver des indices sur les responsables de ce dépôt. L'enfant regardera ce qui pourrait le faire glisser ou sera à la recherche de quelque jouet. Un riverain aura sans doute une vision plus intégrale de la scène, car il est préoccupé par le problème au quotidien. Etc. Bien sûr, cette approche est un peu réductrice mais elle met en évidence la variabilité des visions que différents acteurs sociaux peuvent avoir d'un problème.

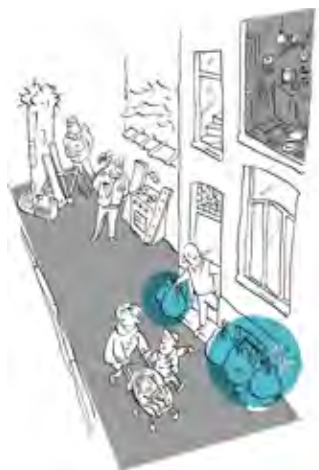
² À partir d'une idée originale de Katrien van't Hooft, *Gracias a los animales*, La Paz, Agruco/Plural/Umss/Cigac/Etc., 2004.

Différentes visions de la réalité...

autorité locale



intervenant social



entreprise de collecte des déchets



passant



environnementaliste



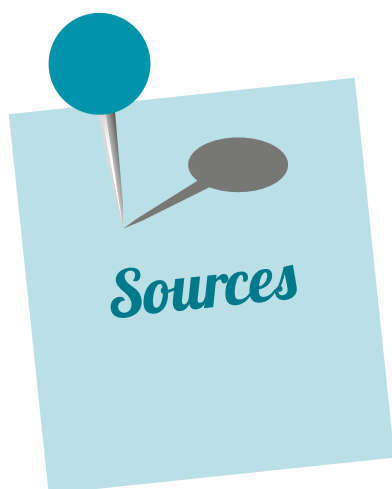
vision intégrale

Positionnement

Cette réflexion introductive a souligné le fait que chaque acteur social possède des savoirs et des points de vue particuliers sur un problème, car chacun est bien sûr « expert » dans un domaine qui lui est familier, les apprenants comme les décideurs politiques.

Cette constatation est importante au moment de démarrer toute formation et conduit à une réflexion sur la variabilité des représentations : compte-tenu de nos représentations et de nos savoirs particuliers, un même mot veut-il bien dire la même chose pour tous ? Une pratique est-elle comprise de la même façon par tous ? Quels aspects du problème sont privilégiés par les différents acteurs sociaux ? Quels sont les points de vue des différents acteurs sociaux sur le sujet ? Etc.

Toute analyse critique implique dès lors de pouvoir comparer (déterminer les points communs) et contraster (déterminer les divergences) ces opinions et de complexifier ainsi progressivement l'analyse, comparer et contraster étant par ailleurs deux compétences importantes dans l'apprentissage d'une langue.



BRUN, P. « Croisement des savoirs et pouvoir des acteurs. L'expérience d'ATD-Quart Monde », *VST-Vie sociale et traitements*, n°76, p. 55-60, 2002.

CORTEEL, D. et LE LAY, S., « Introduction. Travailler aux abords des déchets : un clair-obscur contemporain », dans Delphine Corteel et Stéphane Le Lay (sous la direction de), *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, p. 16-33, 2011.

DUPRÉ, M., « Représentations sociales du tri sélectif et des déchets en fonction des pratiques de tri », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, n°98, p. 173-209, 2013.

JODELET, D., « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise Jodelet (sous la direction de), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p.47-78, [1989] 2007.

LHUILIER, D., « Souillure et transgression : le travail sur le négatif psychosocial », *Les travailleurs des déchets*, sous la direction de Delphine Corteel et Stéphane Le Lay, Paris, Érès, p. 35-43, 2011.

NEZ, H., « Nature et légitimité des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, 2011 vol. 2, p. 387-404, 2011.

REY, A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.

SILGUY (de), C., *Histoire des hommes et de leurs ordures du Moyen âge à nos jours*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1996.

VAN'T HOOFT, K., *Gracias a los animales*, La Paz, Agruco/Plural/Umss/Cigac/Etc., 2004.

La Démarche 'L'affiche'



Au travers des supports visuels tels que les campagnes et affiches de sensibilisation relatives au tri des déchets, le formateur peut faire émerger les différents savoirs et représentations des apprenants. En s'appuyant sur ces savoirs, la démarche proposée vise à décoder, interpréter et analyser de manière critique les messages véhiculés dans les campagnes de sensibilisation autour de la question des déchets. Ce travail permettra aux participants de cerner le concept de « point de vue » personnel, familial, communautaire, politique, etc.

Objectifs

- Partager nos points de vue sur la gestion des déchets.
- Identifier les savoirs et savoirs-faire de chacun.
- Appréhender de manière critique les messages et les outils des campagnes d'information et de sensibilisation.
- Réaliser des affiches ou campagnes de sensibilisation.

Matériel

Contenu de la démarche « l'affiche » dans la malle pédagogique :

- affiches de « Cultures & Santé » : « Le recyclage » et « Le développement durable » ;
- illustrations (en format A4) de campagnes et autres affiches de sensibilisation ;
- feuilles A3, vieilles affiches, peintures gouaches, feutres, images à découper, colle, pinceaux.

Niveau

À partir du niveau oral 2.

Déroulement

Étape 1 - Quels sont nos points de vue sur la gestion des déchets ?

En tant qu'habitant de Bruxelles, nous avons tous une connaissance et une pratique de la gestion des déchets. Nos points de vue sont différents, peut être complémentaires ou même opposés. Ils sont le fruit de nos expériences et de notre vécu. L'un n'exclut pas l'autre, nos points de vue cohabitent.

Activité 1 – Que savons-nous de la gestion des déchets ?

Matériel Feuille A0 (affiche) pour prendre note.

- Déroulement**
- En sous-groupes, les participants échangent sur les savoirs et savoir-faire de chacun.
 - Chacun prend un temps pour réfléchir à ce qu'il sait de la gestion des déchets. *Ici à Bruxelles, dans son pays d'origine. Aujourd'hui et il y a quelques années. Comment gérez-vous vos déchets au quotidien ?*
 - Sans juger ou vouloir « changer » les pratiques et connaissances des autres, des participants retiennent ce qui les étonne, ce qui leur plaît dans ce qui a été dit.
 - En grand groupe, les sous-groupes présentent ce qui a été partagé. Le formateur note pour lui (si le groupe n'est pas lecteur) ou pour tous sur feuille A0 en identifiant bien quel groupe l'a dit.
 - À la fin de cette activité, le formateur relit tout ce qui a été mentionné pour que chacun puisse se rendre compte de la quantité de savoirs que le groupe a évoquée concernant la thématique.

Activité 2 – D'où vient ce que nous savons et pratiquons à propos des déchets ?

Matériel Feuille A0 (affiche) pour prendre note.

- Déroulement**
- Sur une affiche, le formateur mentionne des symboles qui représentent les différents moyens d'acquisition de savoirs : *J'ai vu, J'ai entendu, On faisait comme ça au pays, J'ai essayé, J'ai lu, J'ai appris à l'école, Autres moyens d'apprendre.*

Le formateur pose la question aux participants :

- *D'où vient ce que nous savons et pratiquons à propos des déchets ?* Le formateur note le nom de l'apprenant près du symbole correspondant à sa réponse, à son savoir.
- On voit ainsi se dessiner une carte des façons d'apprendre du groupe. Le formateur attire l'attention du groupe sur ce qu'il peut observer et dire de ce « tableau ».

Activité 3 – Nos savoirs et savoir-faire ont de la valeur

- Déroulement**
- En grand groupe, avec un temps personnel de réflexion d'abord, le formateur invite les participants à observer la « carte des savoirs » en leur posant la question : *est-ce que mes savoirs valent plus ou moins que ceux de mon voisin ? Est-ce que mon savoir acquis avec mon expérience vaut plus ou moins que celui de l'expert ? Est-ce que l'« expert » a un vécu comme le mien ? Est-ce que l'agent de Bruxelles Propreté sait plus ou moins que moi comment gérer les déchets dans mon appartement ? Puisque déjà ici dans le groupe nous avons des points de vue différents, puisque dans certains pays les choses se passent autrement, n'y a-t-il qu'une seule façon d'envisager la gestion des déchets ?*
 - Le formateur ouvre un temps d'échanges sur la question.

Étape 2 - Une affiche, c'est quoi ?

Une affiche peut être l'aboutissement d'un processus de réflexion, mais elle peut également l'initier.

Une affiche a un auteur ou un commanditaire qui a des enjeux, un message, une information à transmettre.

Activité 4 – Que voyez-vous sur l'affiche ?

Matériel Illustrations de campagnes de sensibilisation sur le tri.

- Déroulement**
- À partir d'illustrations de campagnes sur le tri et les déchets, le formateur invite les apprenants à travailler en sous-groupes. Chaque sous-groupe reçoit une illustration différente en lien avec la thématique du recyclage. Le formateur lance la démarche en faisant interagir les participants : *quelle image avez-vous ? Que représente-t-elle ? Que voit-on sur l'image ?*
 - Le formateur invite ensuite chaque sous-groupe à réfléchir sur l'objet de ces campagnes ou affiches de sensibilisation : *à quoi sert une affiche ? Quelle est son utilité ? De quoi parle l'affiche ?*
 - Le formateur demande d'identifier l'auteur de l'affiche : *qui a proposé cette affiche ? Qui a voulu que cette affiche soit comme cela ? Pourquoi et quel est le but de cet auteur ?*
 - Le formateur recueille les réflexions des sous-groupes. La mise en commun peut être ordonnée en colonnes. Une colonne reprenant les différents éléments de l'affiche, une autre colonne reprenant les réactions des apprenants par rapport à ces éléments.

Pistes Utiliser un moteur de recherche d'images sur internet pour trouver d'autres illustrations de campagne : exemple de mots clés : campagne + sensibilisation + tri ou environnement, développement durable, recyclage, etc.

Activité 5 – Analyse de l’affiche de Culture & Santé « Le recyclage »

Matériel Affiche « Le recyclage », Cultures & Santé, si possible une affiche par sous-groupe.

Déroulement Le formateur cache toutes les parties écrites de l’affiche et invite les apprenants à travailler en sous-groupes sur certaines questions :

- *Quel sujet aborde cette affiche ? Quels sont les éléments qui vous permettent de dire ça ? Qu’est-ce qui vous plaît dans cette affiche ? Qu’est-ce que vous aimez moins ?*
- Mise en commun des réflexions de chaque sous-groupe.
- Le formateur découvre toutes les parties écrites de l’affiche et effectue un second travail de lecture à partir des nouvelles informations.

Étape 3 - L’exposition d’affiches

Activité 6 – Création d’affiches par les apprenants

Matériel Feuilles A3 ou le verso de vieilles affiches, gouaches, feutres, images à découper. Les possibilités de supports et matériels sont multiples : dessins, collages, peintures, tissus etc. Chaque sous-groupe peut utiliser des techniques différentes.

Déroulement Le formateur annonce que le groupe va participer à une exposition sur la gestion des déchets dans le lieu d’apprentissage.

En sous-groupes, le formateur invite les participants à se remémorer tout ce qui a été dit au début de la démarche à propos des savoirs et savoir-faire des participants.

En sous-groupes, les participants réfléchissent à la création d’une affiche sur le thème : *et nous, ici, dans notre centre de formation, on gère les déchets !*

En sous-groupes, les participants définissent le message que leur sous-groupe veut faire passer et définissent les éléments indispensables à faire figurer sur chaque affiche.

Piste Voir Volet « Ressources » pour trouver des idées d’organisation d’un atelier « création d’affiche »

Activité 7 – Exposition de nos affiches

Matériel Les affiches créées par les participants et de quoi afficher.

Déroulement Les affiches sont installées dans un espace collectif ou de passage du centre de formation.

Si le groupe a les compétences pour la réaliser, les apprenants conçoivent une affiche/invitation qui sera distribuée aux autres groupes ou aux travailleurs de la structure pour le vernissage de l’exposition.

Le formateur et le groupe préparent des « visites guidées » pour expliquer la démarche aux visiteurs de l’exposition.

Piste Le formateur peut proposer comme complément d’information des prospectus, documents vidéos sur le sujet choisi.



Outils pédagogiques

Le recyclage, Le développement durable

Culture & Santé

Ces deux affiches sont disponibles au centre doc de Culture & Santé et dans la malle pédagogique du guide. doc-alpha.be

Les fiches d'utilisation des affiches sont disponibles en ligne.

cultures-sante.be

La prévention des déchets

Bruxelles-Environnement

Les affiches diffusées par Bruxelles-Environnement sont disponibles depuis la base de données du « Réseau IDée ».

reseau-idee.be

Paroles d'habitants : le développement durable

Culture & Santé

Paroles de citoyens autour de la notion de développement durable engageant une réflexion individuelle ou collective sur le sujet, permettant à chacun d'en questionner ses propres représentations.

Carnet et affiche disponibles dans notre malle pédagogique ou téléchargeable en ligne : cultures-sante.be

Ton Bruxelles, il est comment ?

Wattiaux, K., Lire et Écrire
Bruxelles, 2013

Textes, dessins, photographies et structures en trois dimensions interrogent le territoire de Bruxelles : *Comment s'approprier un nouveau territoire, comment le revisiter, comment le mettre en scène ?* Disponible dans la malle pédagogique.

Je vous écris de mon quartier

Collectif alpha

Cette publication retrace la vie d'un projet associant les arts plastiques et l'écriture à Molenbeek.

collectif-alpha.be

Fiches pédagogiques de Rfi

Rfi

Pour animer avec des sons authentiques, RFI propose des outils pédagogiques « prêts à utiliser » pour tous les niveaux d'apprentissage. Mots-clé : recyclage, développement durable.

rfi.fr

Répertoire d'outils pédagogiques

Réseau IDée

L'asbl tient à jour un répertoire de centaines d'outils sélectionnés et commentés. Certains outils et malles pédagogiques sur les déchets sont disponibles en ligne ou via le centre doc du Réseau IDée.

266, rue Royale – 1210 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 286 95 70

Fax : +32 (0)2 286 95 79

E-mail : info@reseau-idee.be

reseau-idee.be

EnviroDoc

Projet d'échanges franco-belges sur l'information, la documentation et l'évaluation en matière d'éducation relative à l'environnement (ErE)

envirodoc.fr

Le Centre Doc du Collectif alpha

Le centre Doc met à disposition des livres, outils et malles pédagogiques.

cdoc-alpha.be

La Médiathèque

La Médiathèque offre un service d'aide pédagogique centré sur l'Éducation à l'Environnement.

lamediatheque.be

Google images

Base de données utiles pour se procurer de la documentation visuelle. Faire des recherches par mots-clé : campagne + sensibilisation + « tri des déchets »

google.be

Publications

Le développement durable concerne-t-il aussi l'alphabétisation ?

Journal de l'alpha, n° 187, Lire et Écrire Communautaire, 2013

La publication contient des exemples de démarches sur le développement durable.

Disponible en ligne
publications.alphabetisation.be

Art et écriture

Journal de l'alpha, n°98, Lire et Écrire Communauté Française, 1997

La publication contient des exemples de démarches sur le développement durable.

Disponible en ligne
publications.alphabetisation.be

Dossier « Les déchets »

Alterecho, n°368, 2013

Dossier complet sur la problématique des déchets.

Dossier dans la malle pédagogique ou accessible en ligne.

alterechos.be

MEDIA

La déchéthèque

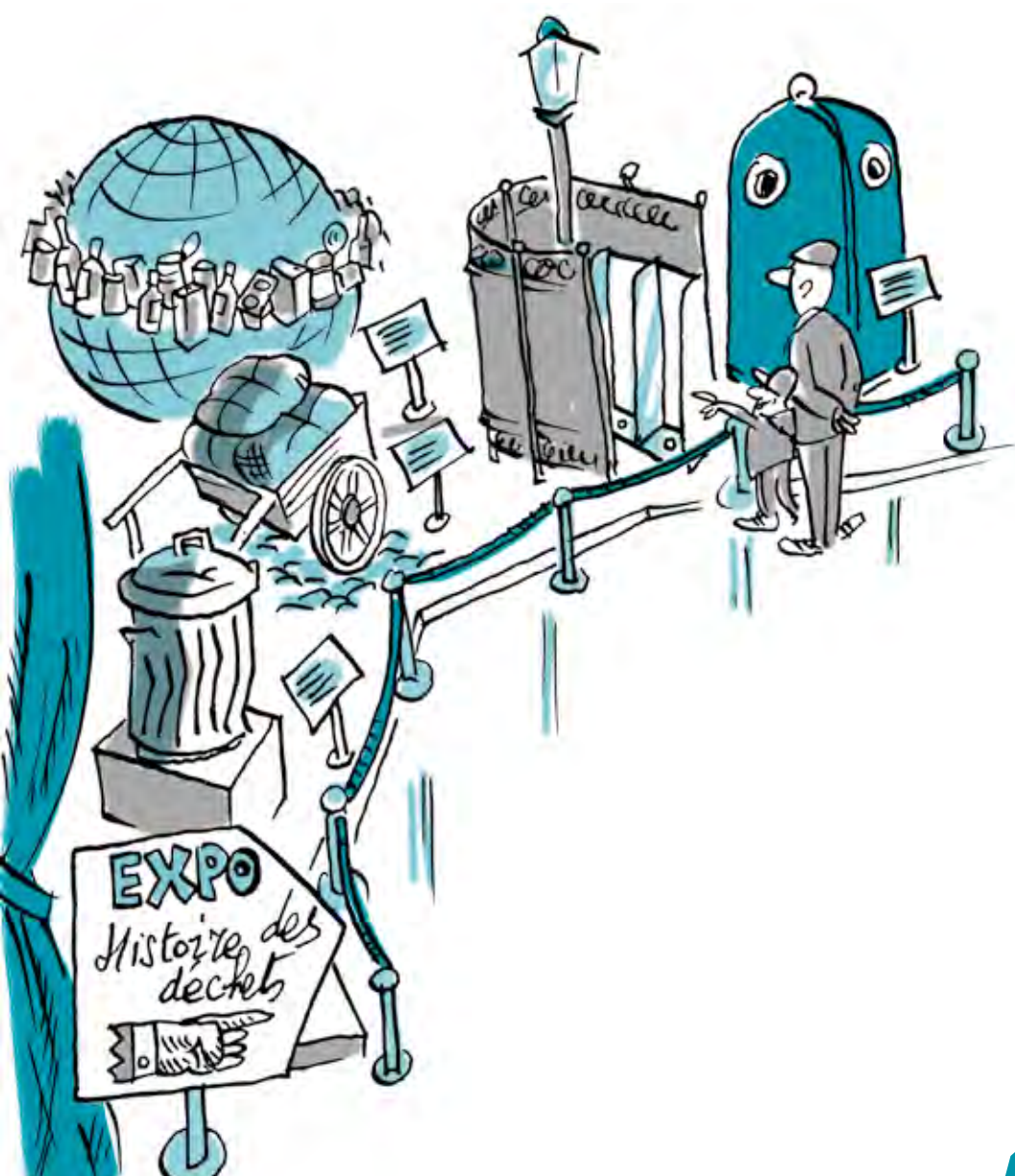
Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.)

Disponible dans la malle pédagogique et en ligne.

lamediatheque.be

Histoire & vieux métiers des déchets à Bruxelles

Autrefois, les déchets humains se limitaient à peu près aux résidus liés à notre alimentation. Ces déchets se décomposaient aussitôt à travers le cycle de la nature. Le développement des villes a provoqué peu à peu l'entassement des ordures sur les voies publiques, entraînant les premières politiques de salubrité publique. L'entrée du plastique, la disparition des terres cultivables aux alentours des villes, la disparition progressive des métiers du recyclage, nous amène aujourd'hui vers ce que les archéologues appellent « l'invention du déchet urbain ».



L'Étude

Les histoires, les contes et récits populaires (transmission des savoirs de bouche à oreille) sont des ressources pédagogiques pour l'apprentissage oral d'une langue. La transmission de savoirs historiques permet aussi de mettre en perspective les problématiques actuelles. Au fil du récit de la gestion et des vieux métiers des déchets à Bruxelles, nous apprenons que le recyclage, la malpropreté, les dépôts clandestins n'ont rien de bien nouveau. Martine Codemus est une historienne et conteuse bruxelloise. Elle travaille depuis de nombreuses années dans le secteur socioculturel, dans le but de transmettre des savoirs populaires, historiques, culturels à ceux et celles qui n'y ont pas souvent accès.

Histoire de la gestion des déchets à Bruxelles¹

Par Martine Codemus

Les déchets n'ont pas toujours posé problème, ils ont même été très utiles pendant longtemps. Tant que les hommes ont vécu en petits groupes et qu'ils ont utilisé des matières naturellement biodégradables, il n'y a pas eu de souci.

Préhistoire

À la Préhistoire, les hommes, encore peu nombreux, jetaient leurs déchets alimentaires à l'endroit même où ils les avaient consommés. Ceux-ci se décomposaient naturellement. Quant aux rebuts d'outils et d'ustensiles divers, provenant des animaux (os, peaux, tendons, etc.) ou du milieu ambiant (bois, pierres, etc.), nos lointains ancêtres pouvaient les laisser sur place sans causer la moindre pollution.

Antiquité

Dans l'Antiquité, des villes se sont développées et certaines, comme Rome, auront plus d'un million d'habitants ! Ces concentrations de populations vont générer une grande quantité de déchets. Pour y remédier, Grecs et Romains, par exemple, créeront **les premières décharges** : il s'agissait de fosses où les habitants devaient déposer leurs ordures. Les gens riches chargeaient leurs esclaves de cette fonction mais les plus pauvres se contentaient



¹ Ce dossier écrit par Martine Codemus est repris dans son entièreté et illustré dans la malle pédagogique.

généralement de jeter leurs saletés dans les rues. Ces fosses nous sont bien précieuses aujourd'hui car les archéologues y retrouvent des objets de la vie quotidienne d'autrefois, comme des morceaux de poteries.

Mais il semble que les choses n'allaient pas aussi bien qu'on peut l'imaginer : lorsque Jules César (-100 AC – 44 AC) était le maître de Rome, il ordonna aux propriétaires de maisons construites le long des voies publiques de nettoyer devant leur porte. En cas de non respect de cette obligation, l'édile responsable du quartier chargeait une entreprise d'enlever les ordures.

Moyen Âge

Dans les premiers temps du Moyen Âge, les villes étaient peu peuplées et la plupart des gens vivaient à la campagne. Mais, vers l'an 1000, l'Europe occidentale a connu, peu à peu, un essor démographique et un nouveau développement urbain : des villes anciennes renaissent, des villages se développent et des villes nouvelles se créent. C'est le cas de Bruxelles.

Bruxelles au Moyen Âge (979-1492)

La date « officielle » retenue pour la création de Bruxelles est 979 – même si les historiens pensent maintenant que ce serait plutôt vers 1015/1020 voire 1050 – c'est donc en plein Moyen Âge. Au départ, il s'agit d'un petit hameau de quelques maisons construites dans une zone marécageuse – qui donnera son nom à la future ville, puisque Bruxelles, « Broek-zele », signifie « habitation sur les terres humides (les marais) » – au bord de la Senne. À cette époque, les premiers Bruxellois ne devaient pas avoir beaucoup de problèmes avec leurs déchets car ils étaient peu nombreux et avaient certainement peu à jeter. Mais le petit hameau va assez rapidement devenir une ville et même une ville importante.

Vers 1400, dans nos régions, 25 à 35 % de la population vit déjà en ville. À cette époque lointaine, à la campagne, on jette peu : les objets sont récupérés au maximum et les déchets organiques servent pour le compost ou pour nourrir les animaux. Il n'y a pas beaucoup d'emballages comme aujourd'hui, ni de matières qui mettent des siècles pour disparaître comme le plastique, par exemple. Mais si à la campagne les déchets sont naturellement recyclés pour assurer la fertilité des sols, en ville cela n'est plus possible.

L'apparition des déchets dans le paysage urbain

Certes, Bruxelles possédait encore de nombreux espaces cultivables dans son enceinte, mais ils ne suffisaient plus à absorber tous les déchets. Une petite révolution s'opère alors : l'ordure apparaît dans le paysage. Bonjour les tas de crasses puantes, contraires à l'hygiène et qui offensent la vue et, bientôt, l'odorat !

Jusqu'au début du XIV^{ème} siècle, les autorités bruxelloises ne se sont guère préoccupées des déchets, laissant cela aux particuliers. Ce n'est qu'en 1341, avec l'« Ordonnance de la Senne », que seront prises les premières mesures pour assurer la propreté publique :

Chacun doit évacuer ses propres déchets, mais également ceux qui encombrant la portion de rue et la rigole devant sa maison. On y stipule où il faut déposer ses immondices pour que le nouveau service de la voirie puisse les enlever.

Vers 1400, les autorités communales ont fait l'acquisition d'un grand terrain, situé entre la Senne – qui coulait encore à ciel ouvert à cette époque – et l'actuel Passage du Nord (entre la rue Neuve et le boulevard Adolphe Max). Elles y ont aménagé le premier dépôt d'immondices bruxellois.

Le maire des boues, un nouveau métier

Une nouvelle profession vit le jour : le « maire des boues » ou « *modermeyer* » fut chargé de la propreté des rues bruxelloises : il devait nettoyer les ruisseaux et organiser le transfert, hors la ville, des ordures rassemblées par les habitants devant leur porte ou au fond des ruelles. Le « maire des boues » soufflait dans un cornet pour appeler les éboueurs de l'époque, les « benneleurs » ou « *kerremennen* », c'est-à-dire les hommes chargés de transporter les ordures à l'aide d'un véhicule muni d'une benne. Les boues ainsi recueillies étaient composées de différents déchets organiques et, notamment, de déjections animales. Elles formaient un engrais très apprécié des cultivateurs. C'était donc tout bénéfique pour l'administration communale qui les leur revendait !

Les latrines

Le « *modermeyer* » devait également effectuer la vidange régulière des « communes *cloacae* » ou « *gemeynde heymelicheit* », de grandes latrines publiques installées, au XIV^{ème} siècle, par la Ville sur le site actuel de la Bourse. La population appela longtemps cet endroit « *Pisstrotje* » (« ruelle où l'on urine ») car ces latrines étaient à ciel ouvert et formaient un grand trou boueux et surtout puant !

Si les toilettes privées existaient dans nos régions, elles étaient généralement très sommaires – simples cabanes en planches, surplombant une ruelle ou un ruisseau. Les toilettes privées en pierre, rincées par le captage des eaux d'un ruisseau, demeureraient néanmoins un luxe réservé à une certaine élite. Pour le commun des mortels, c'était le fumier, la rue, le bosquet. Notons quand même que certains bâtiments publics étaient parfois pourvus de commodités comme les hôpitaux et les étuves. On peut se réjouir de constater que Bruxelles s'est préoccupée très tôt (par comparaison avec d'autres villes européennes) de la propreté de ses rues, mais il faut quand même relativiser : ce sont les voiries bordées de maisons patriciennes, les abords des bâtiments officiels, la Grand-Place... qui font l'objet des préoccupations du « *modermeyer* ».

La majorité des rues n'étaient malheureusement pas nettoyées. les « *Vuybeek* » (« ruisseau sale ») et autres « *Strondpot* » (« pot à merde ») étaient nombreux dans la toponymie bruxelloise médiévale. Ainsi, près de la Grand-Place, l'actuelle rue des Brasseurs fut-elle longtemps appelée « *Vuytstraatje* » (« ruelle sale ») ou, plus précisément « *Schijtstraatje* » (« ruelle où l'on fait ses besoins », dirons-nous pudiquement) parce que, pendant des siècles (au moins du XV^{ème} au XIX^{ème} siècles), les maraîchers, qui vendaient leurs légumes sur la Grand-Place, s'y sont soulagés : la plus ancienne mention, « *Scytstraete* », apparaît dans un acte de 1407 (Archives de Sainte-Gudule). Et il ne faut pas oublier non plus tous les animaux qui « traînaient » dans les rues, en particulier les cochons.



Les dépôts clandestins de l'époque

Autres lieux où l'on n'hésitait pas à se débarrasser de ses ordures : les remparts, les fossés, les étangs des faubourgs sont remplis de débris de toutes sortes. Mais aussi les quartiers périphériques et la sortie des portes de l'enceinte où la Ville se débarrassait des immondices qu'elle ne tolérait plus en son centre.

Au fil du temps, les autorités bruxelloises ont pris de nombreuses mesures pour gérer les déchets et les sanctions étaient très importantes.

Voici notamment ce que les crieurs publics clamaient dans les rues de la ville :

Que nul ne jette ou fasse mettre sur ou près des murs de la ville des fientes (matières fécales), ordures, clôture et ou gouttière ni autre chose qui empêche d'aller et venir sur et le long des murs de la ville pour la garder et la défendre si le cas se présente. Qu'on ne dépose ou jette de la merde, de la terre ou de la fiente devant l'huis (la porte) de son voisin. Que nul, sous peine de double d'amende, ne soit assez hardi pour laver des peaux (peau de lapin, par exemple) quelles qu'elles soient, ou de jeter des ordures dans les quets (lieux où s'exerçait la surveillance près des portes de la ville, sur les remparts) et les puits, les fontaines, les abreuvoirs de la ville.

Bruxelles aux Temps modernes (1492-1789)

Vers le milieu du XV^{ème} siècle, le nez des Bruxellois va se faire de plus en plus sensible, de plus en plus chatouilleux : on distingue les bonnes et les mauvaises odeurs, certes comme autrefois, mais dorénavant on refuse de supporter ces dernières. C'est le début des « nuisances olfactives », qui vont être traquées et légalement réprimées. Ainsi en 1451, une ordonnance du Magistrat de la Ville prévoit les cas de « nuisance olfactive » provoquée par les latrines à ciel ouvert ou les abris à cochons. Plaintes et procès pour cause de mauvaises odeurs vont devenir courants.

L'odeur et les maladies de la ville

On va se réjouir qu'à Bruxelles les fontaines sont nombreuses car, bien que réputées attirer ceux qui veulent se soulager la vessie, elles auraient la vertu d'en « supprimer les odeurs ».

La gêne causée par les mauvaises odeurs va devenir une véritable phobie car on va leur attribuer le pouvoir de provoquer les maladies, de générer la contagion, d'être à l'origine des épidémies (choléra, peste, etc.) si nombreuses à cette époque – n'oublions pas que la « Peste noire » a tué, entre 1347 et 1352, la moitié de la population européenne ! Certains déchets vont donc devenir plus répugnants que d'autres en raison de leur odeur : le sang, les viscères de boucherie, les excréments vont inspirer une telle crainte que les édiles bruxellois du début du XVI^{ème} siècle vont obliger les gens à vider leur pot de chambre de nuit en dehors de la ville ! On a du mal à imaginer les Bruxellois se rendant nuitamment aux portes de la ville pour s'acquitter de cette obligation. Toujours est-il que la vidange des fosses d'aisance (les fosses septiques d'autrefois) dut obligatoirement se faire de nuit, comme si celle-ci évitait la propagation des mauvaises odeurs et protégeait de la contagion !

Le mestback ou première décharge publique à Bruxelles

En 1620, le premier dépôt d'immondices, le « Bruyt », est supprimé. Il est remplacé par le « Nieuwe Bruyt », ou plus communément appelé le « Mestback » ou « Trou –au-fumier ». Il était situé à côté de l'Étang des Béguines, près de l'actuel « Petit Château ».

Les « benneurs » ou « kerremennen » convoyèrent dès lors les crasses jusqu'au Mestback : les débris étaient entassés sur cette décharge à ciel ouvert et se transformaient en boues. Celles-ci

étaient ensuite convoyées à l'extérieur de la ville, dans les campagnes avoisinantes, entre Laeken et Vilvoorde, sur l'un des quatre bateaux prévus à cet effet.

Un peu plus tard, en 1639, on profita des travaux du creusement du bassin de l'Entrepôt, situé à proximité, pour transformer l'Étang des Béguines en un bassin avec des quais rectilignes, facilitant ainsi le chargement des bateaux. Ce nouveau bassin prit aussi le nom de « Mestback » et fut directement relié au Bassin des Barques et de là au canal de Willebroeck.

Le fermier des boues

Une fonction nouvelle a été créée : le « fermier des boues ». Ce monsieur payait à la Ville un loyer pour avoir le droit d'enlever boues et ordures en échange de quoi il pouvait revendre, avec profit, tout ce qui était récupérable et surtout les déchets organiques qui formaient une boue très précieuse pour engraisser les champs. [Le fermier est donc celui qui loue « à ferme », c'est-à-dire qu'il paye un loyer pour pouvoir exploiter quelque chose, que ce soit une exploitation agricole ou, comme ici, des boues.]

Il était chargé du nettoyage des rues, des marchés (et ils étaient vraiment très nombreux) et des principaux bâtiments publics (Hôtel de Ville, prisons, etc.), du curage des ruisseaux, des étangs et de la Senne, du transport des matériaux nécessaires à l'entretien des chaussées. Pour l'aider dans ces fonctions, la Ville lui louait des chevaux, des tombereaux (véhicules munis d'une benne, utilisés pour le transport de matériaux.), une grange à foin, une écurie et un hangar à charrettes dont il devait assurer l'entretien et le renouvellement éventuel.

Comme l'évacuation des immondices devait obligatoirement se faire par bateau, la plupart des « fermiers des boues » étaient bateliers.

Cette fonction faisait l'objet d'une adjudication publique, offerte au plus offrant. Les documents les plus anciens, relatifs à ces adjudications, datent de 1704.

Mais malgré tout cela, la ville restait sale et les autorités communales ne trouvaient pas de solution. C'est ainsi que le 11 novembre 1703, le Magistrat de Bruxelles écrit aux autorités parisiennes pour savoir comment elles résolvait le problème des déchets. Malheureusement, la capitale française était aussi – sinon plus – envahie de crasses que la capitale brabançonne et aucune solution envisagée n'y avait donné de bons résultats non plus.

En 1771, c'est le gouvernement autrichien, particulièrement soucieux d'hygiène, et qui avait alors tout pouvoir sur nos régions, qui impose aux habitants de rassembler leurs déchets dans des mannes et à ne les sortir qu'au son de la clochette des « benneleurs ».

Bruxelles à l'époque contemporaine (1789 - à nos jours)

Bruxelles changeait, sa population s'accroissait considérablement, les chantiers étaient nombreux car il fallait loger ses nouveaux habitants, accueillir des industries nouvelles, fournir l'équipement nécessaire à la vie de la capitale du jeune pays, qui avait gagné son indépendance en 1830.

Les riverains supportaient de moins en moins la présence du *Mestback*. De plus, ses installations devenaient trop exigües. Les autorités envisagèrent sa fermeture et son déménagement, mais il fallut attendre la construction d'un nouvel entrepôt des douanes entre 1843 et 1847 ainsi que celle de la caserne d'infanterie du Petit-Château entre 1848 et 1852.

En 1853, pour diverses raisons dont la difficulté pour la Ville de déterminer de façon précise les droits et obligations de « fermier des boues » dans une cité en pleine mutation, le conseil communal décida que la Ville gérerait elle-même ce service via une régie. Ce qui lui fut fort profitable, tant sur le plan de l'efficacité que de la rentabilité, pendant près d'une dizaine d'années.

Cette même année, les autorités communales décidèrent de la construction d'une « Ferme des Boues » sur un terrain que la Ville possédait dans la plaine du Chien Vert, ainsi que l'aménagement d'un bassin, appelé Bassin de la Voirie. Le nouveau *Mestback* fut déplacé à Evere, où boues et immondices étaient transportées par bateau pour y être stockées. La nouvelle Ferme des Boues fut inaugurée en 1864. On y assurait uniquement l'entreposage et l'entretien du matériel, les soins des chevaux et l'embarquement des boues à destination d'Evere ou des points de vente du précieux engrais aux agriculteurs. Elle n'a donc jamais servi à l'entreposage des immondices.

Tout cela entraînait des dépenses qui, ajoutées à la diminution des ventes des boues, incita la Ville, en 1866, à recourir à un entrepreneur privé pour assurer le nettoyage de la Ville. Mal lui en prit, l'expérience se révéla désastreuse : plaintes et protestations pleuvaient. Dès 1871, le nettoyage de Bruxelles sera définitivement assuré par la régie communale.

Les politiques hygiénistes

On découvre peu à peu les systèmes de propagation des maladies et le lien entre l'hygiène et la santé. Le courant hygiéniste, porté par ces nouvelles découvertes, trouva son apogée à Bruxelles avec le « voûtement » de la Senne. Entre 1867 et 1871, la Senne va être enfouie sous terre. Il faut dire que la pauvre rivière servait essentiellement d'égout à cette époque. Ces gigantesques travaux vont profondément modifier la physionomie de la ville. Bruxelles possède un réseau d'égouts depuis le XVII^{ème} siècle, mais il est bien défaillant et ne dessert pas tous les quartiers, loin de là. Il faudra attendre 1894 pour qu'une loi impose enfin le tout-à-l'égout, c'est-à-dire que chaque maison, chaque bâtiment, soit enfin raccordé aux égouts.

Eugène Poubelle

Le 24 novembre 1883, Eugène Poubelle, préfet de Paris, ordonna le dépôt des déchets dans des récipients spéciaux, munis d'un couvercle, pour déposer les ordures ménagères afin qu'elles ne soient plus éparpillées dans la rue avant d'être ramassées par les services compétents. La « poubelle » sera bientôt adoptée dans la plupart des pays d'Europe !

La nouvelle Ferme des Boues

En 1895, la Société du Canal et des Installations maritimes est créée dans le but de transformer le canal de Willebroeck en un canal maritime et d'y installer un port capable d'accueillir des bateaux de fort tonnage. La construction d'un vaste nouveau bassin, le bassin Vergote, va entraîner le comblement du bassin de la Voirie et le déplacement du canal de 60 mètres vers l'ouest, c'est-à-dire en plein au milieu de la Ferme des Boues.

La nouvelle Ferme des Boues est inaugurée en juin 1902, au bord de l'ancien canal de Willebroeck, provisoirement transformé en bassin. La Ferme des Boues du Quai de Willebroeck est toujours en fonction (2013), même si ses écuries n'abritent plus de chevaux mais plutôt des véhicules automobiles.

Première usine d'incinération

Au tournant du siècle, les temps changent : une usine d'incinération va être accolée à la nouvelle Ferme des Boues. Deux facteurs importants vont concourir à modifier considérablement Bruxelles et les mentalités : l'accroissement considérable de la population à la fin du XIX^{ème} siècle qui provoque, bien évidemment, une augmentation – elle aussi considérable – des déchets, ainsi que la modification de ceux-ci.



En effet, la proportion des matières organiques diminue pour des raisons évidentes d'hygiène. D'ailleurs, dès 1886, les communes, les unes après les autres, interdisent l'usage de l'épandage de ces matières sur leur territoire. Les engrais chimiques commencent à se développer et à intéresser les agriculteurs. Le problème du stockage et de l'élimination des déchets pose donc un énorme problème.

La Ville chercha des solutions et vota des crédits pour y parvenir.

L'échevin des Travaux Publics de Bruxelles, Charles Janssen, se rendit à Leeds, en Angleterre, en octobre 1887 afin d'y étudier un nouveau procédé : l'incinération des ordures. Son rapport fut plutôt concluant et la Ville en accepta le principe. Il fallut par contre attendre l'accord de la commune de Molenbeek sur le territoire de laquelle le nouvel incinérateur devait être construit. Celle-ci refusait toute manipulation d'immondices à proximité de son territoire et donc, bien évidemment dessus. Or avant de brûler les détritiques, il fallait les trier.

Des crédits furent votés, des essais tentés et réussis et finalement, après bien des difficultés, les fours furent allumés le 23 juillet 1903. Une cheminée dominait le site du haut de ses cinquante mètres.

Ce premier incinérateur fonctionna jusqu'au 17 mai 1918. Il fut désaffecté car les charges et les frais d'entretien étaient assez élevés. À partir de ce moment, les immondices, toujours évacuées par bateaux, furent déversées sur un terrain marécageux le long du canal de Willebroeck, à 18 km de la ville. Puis sur d'autres terrains.

À partir de 1936, le train fut préféré au bateau pour l'évacuation des déchets mais, malgré les interdictions, l'épandage était toujours considéré comme le moyen le plus efficace et le plus économique pour s'en débarrasser.

Le nouvel incinérateur

En 1971, un organisme unique voit le jour pour chapeauter les 19 communes. En 1976, la construction d'une usine d'incinération d'ordures ménagères démarre et ne sera inaugurée qu'en 1985. Non seulement le nouvel incinérateur traitera plus de 420.000 tonnes de déchets dès 1987, mais il permettra la récupération d'énergie sous forme de vapeur, énergie revendue à un producteur d'électricité. En 1992, la Région de Bruxelles-Capitale rédige un plan visant à assurer une gestion optimale des déchets. Le point 4 est particulièrement intéressant pour notre propos car il instaure les débuts des processus en cours aujourd'hui, ceux qui nous paraissent faire partie de notre vie quotidienne depuis toujours et pourtant ! Il s'agit d'« *Optimaliser les différentes filières d'élimination des déchets, c'est-à-dire mettre au point un système complexe qui concilie incinération, tri et recyclage.* » « *La valorisation des immondices sera toujours préférée à leur élimination pure et simple.* » Bref, un changement profond des mentalités pour limiter drastiquement l'accroissement des déchets ménagers.

Par quels moyens ?

- Créer des collectes sélectives en porte-à-porte et encourager l'utilisation de doubles poubelles dans les ménages.
- Création des « Points verts » pour la collecte des petits déchets chimiques.
- Création d'un centre régional de compostage pour permettre aux ménages d'y déposer leurs déchets de jardin où ils seront broyés et recyclés.
- Création d'un centre de tri des déchets ménagers propres et secs.
- Des actions spécifiques relatives aux emballages : nouveaux emballages, recyclages, etc.
- Réglementation favorisant les matériaux de récupération et interdiction des publicités défavorables aux matériaux recyclés.
- Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information de la population.

Les vieux métiers de la récupération à Bruxelles

Par *Martine Codemus*

Les professions de la récupération ont eu, de tout temps, mauvaise réputation. On disait de ceux qui les pratiquaient qu'ils étaient des gens louches, qu'on avait du mal à maîtriser, qu'ils ne respectaient rien ni personne et que nombre d'entre eux étaient des trafiquants et même qu'ils étaient à l'origine des épidémies. Il faut dire que c'étaient des « petites gens », comme on disait, des « gagne-misère ». Ils n'hésitaient pas à se salir les mains et vivaient rarement dans les beaux quartiers.

À partir du XIX^{ème} siècle, Bruxelles est devenue une ville de plus en plus industrielle. Elle a donc produit quantité de déchets qui ont fait le miel des « récupérateurs » en tous genres. Pourtant, ces métiers se sont développés bien avant les usines. Aujourd'hui, même si habitudes et mentalités ont changé, la méfiance persiste quand même un peu vis-à-vis des vendeurs de voitures d'occasion, des brocanteurs professionnels, des ferrailleurs...

Petit tour des anciens métiers des déchets

Le chiffonnier

À la fin du Moyen Âge, un nouveau métier est apparu : chiffonnier. Il s'agit de récupérer tout ce qui peut l'être dans les tas d'ordures en vue de le recycler : chiffons, cheveux, objets divers, ferraille, et même des os, car avec ceux-ci on peut fabriquer des objets (manches de couteaux...), mais aussi de la colle et des bougies. Les cheveux serviront à faire des perruques, les vieux tissus à faire du papier. Il faudra attendre le milieu du XIX^{ème} siècle pour qu'on utilise la cellulose des arbres. Les chiffonniers seront donc les premiers recycleurs !

Pourtant, la profession a de tout temps été mal considérée. Ne dit-on pas « se battre comme des chiffonniers », c'est-à-dire « se battre violemment » ? Cela date du temps où, pour fabriquer du papier, on utilisait surtout des vieux chiffons. Les disputes n'étaient pas rares autour des poubelles car l'industrie papetière payait bien sa matière première et les moulins à papier furent nombreux dans nos régions dès le XV^{ème} siècle.

Il faut dire que farfouiller dans les ordures n'incite pas trop les gens à vous respecter ni à respecter votre profession, pourtant bien utile, voire indispensable même si dans l'esprit des nantis, elle est associée à la pauvreté. Les chiffonniers ont disparu du paysage bruxellois au fur et à mesure que la gestion des déchets s'est organisée à Bruxelles. Difficile de fouiller les sacs plastiques d'aujourd'hui. Quant aux encombrants, il nous faut les apporter nous-mêmes dans les déchetteries.



Le fripier

Un fripier est une personne qui fait le commerce de vieux vêtements. Pendant des siècles et même des millénaires, les vêtements se faisaient à la main, sans machine, et pour la plupart des gens, qui n'avaient pas de gros revenus, ils devaient durer : ils étaient alors constamment reprisés, reteints ou retailés. Au cours du XIX^{ème} siècle, la fabrication industrielle des textiles va considérablement se développer et l'on va peu à peu voir apparaître des magasins de vêtements de confection, c'est-à-dire des vêtements déjà confectionnés, cousus, avec des tailles préétablies comme il nous semble normal d'en trouver aujourd'hui.

Le marchand de bouteilles

Il fut un temps, pas si lointain, où l'on pouvait faire vivre sa famille très confortablement rien qu'en récupérant des bouteilles vides et usagées et les marchands de bouteilles étaient même assez nombreux à Bruxelles. Les bouteilles remises à neuf étaient vendues aux marchands de vin et aux brasseries. Ce métier a perduré jusque dans les années 1980. Maintenant, bien sûr il y a les bulles à verre !

Le mégotier

S'il y a bien un métier qui était méprisé c'était celui de mégotier, c'est-à-dire ramasseur de mégots de cigarettes ou de cigares. Les anciens dictionnaires abondaient en synonymes méprisants : fainéant, avare, mesquin, clochard, gagne-petit, tâcheron, minable, sans ambition. Et pourtant ! Cette activité est née à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle consistait à ramasser les mégots jetés à terre à l'aide d'une longue canne munie d'un crochet. Le mégotier passait des heures à arpenter les rues et les boulevards à l'affût de ces petits « trésors ». Soit ils revendaient leur récolte à d'autres tout aussi miséreux qu'eux, qui décortiquaient, triaient, tamisaient, lavaient, pétrissaient et mélangeaient les tabacs, soit ils le faisaient eux-mêmes.

Bazoef

Bruxelles a connu un métier de la récupération tout à fait particulier : celui de la récupération alimentaire !

On raconte qu'au XIX^{ème} siècle, rue de l'Épée – une ruelle mal famée des Marolles – une famille dénommée *Bazoef*, faisait la tournée des restaurants du haut de la ville. Ils recueillaient les restes de repas avec leur charrette à bras, comme on en utilisait beaucoup dans le quartier. De retour chez eux, ils triaient les aliments : le bon « *bazoef* » était agrémenté de salade et de petits oignons et vendu aux pauvres du quartier qui faisaient la file pour profiter de cette nourriture préparée à bon marché. Il ne faut pas oublier que la plupart des logements ouvriers ne possédaient pas de cuisine à cette époque. Le moins bon était réservé aux animaux, en particulier aux chiens.

Le rétameur de casseroles

Il fut un temps où les casseroles étaient presque toujours en fer étamé, parfois en cuivre quand on était riche. Les fourchettes étaient en fer et les cuillères en étain, inutile de dire qu'elles se tordaient facilement, il fallait donc les remplacer. Mais lorsque le rétameur passait, on pouvait lui confier tous les ustensiles en métal de la maison : en un tour de main, il leur rendait leur éclat d'origine en les trempant dans le l'étain liquide. Il réparait les trous dans les casseroles et en revêtait le fond avec de l'étain pour les protéger et les faire briller.

L'aiguiseur de couteaux ou rémouleur

Un couteau qui ne taillait plus, des ciseaux qui ne coupaient plus, un hachoir qui ne tranchait plus et la ménagère bruxelloise attendait avec impatience le cri caractéristique de l'aiguiseur « *scheire sliep !* ». Il arrivait avec sa petite charrette munie d'une meule magique qui avait le pouvoir de redonner vie à ce que l'on avait laissé dans un tiroir faute de tranchant.

Le réparateur de porcelaine ou raccommodeur de faïence

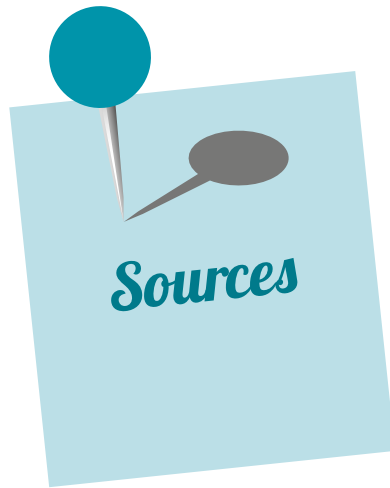
Clic ! Clanc ! Hélas, la vaisselle est cassée... mais voilà que passe celui qui va tout arranger : le raccommodeur de faïence. Cet artisan circulait dans les rues en portant une boîte en bois, contenant ses outils, sur laquelle il s'asseyait pour effectuer son travail. Il recollait les morceaux, d'une assiette par exemple, comme il pouvait, en utilisant des colles d'origine animale qui se desséchaient en jaunissant avec le temps. Il consolidait sa réparation avec des agrafes en fer introduites dans de petites perforations faites au burin. Les manques étaient comblés avec une sorte de mastic de vitrier. Cela défigurait la pièce, mais avait pour avantage d'en prolonger l'usage.

☞ Voir **malle pédagogique** : illustrations des vieux métiers dans « outil pédagogique » démarche « kamishibai »



La crise, le réchauffement de la Terre, la pollution, la protection de l'environnement, les lois... tout nous pousse à recycler et le plus possible. C'est même de bon ton de se fournir dans les magasins de seconde main. Plus personne n'éprouve de honte à fréquenter ce type de boutiques. Depuis plus de dix ans, l'asbl « Les Petits Riens » n'invite-t-elle pas des stylistes, connus ou moins connus, à donner une seconde vie aux « vieux vêtements » et à les présenter lors d'un défilé très *fashion* ? C'est dire que le recyclage est vraiment rentré dans nos habitudes, que ce soit par conscience politique, obligation légale, mode ou par nécessité. De toute façon, tout le monde peut s'y retrouver, à commencer par la planète !





- BERTOLINI G., *Le marché des ordures. Économie et gestion des déchets ménagers*, L'Harmattan, Paris, 1990
- BILLEN, C. et DECROLY J.-M. *Petits coins dans la grande ville. Les toilettes publiques à Bruxelles du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, Historia Bruxellae, 2003
- DELIGNE, C., *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècle)*, Brépols, 2003
- DELIGNE, C., *Bruxelles sortie des eaux. Les relations entre la ville et ses cours d'eau du Moyen Âge à nos jours*, Bruxelles, Historia Bruxellae, 2005
- GUERRAND, R.-H., *Les lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1985
- Guide de la propreté publique*, 1992 (Fond A6804 La Fonderie)
- La problématique de la gestion des déchets ménagers*, Bruxelles, 1993 (Fond B4535 La Fonderie)
- LEGUAY, J.-P., *La pollution au Moyen Âge*, Paris, Guisserot-Histoire, 1995
- LEGUAY, J.-P., *La rue au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 1984
- Les Cahiers de la Fonderie, *Je jette, tu récupères*, n°17 – Décembre 1997
- OSTA (d'), J., *Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles*, Bruxelles, Paul Legrain, 1986
- OSTA (d'), J., *Les rues disparues de Bruxelles*, Bruxelles, Rossel, 1979
- OSTA (d'), J., *Notre Bruxelles oublié*, Bruxelles, Rossel, 1977
- PETIT, J.-L., *Bruxelles au Moyen Âge. I. L'espace urbain : naissance et développement. Dossiers bruxellois*, Musée de la Ville de Bruxelles, 2012
- PUISSANT, J., *Des moulins aux fours-chaudières. Un exemple de mutation industrielle en bordure du Canal de Willebroeck (Quai Léon Monnoyer) à Bruxelles*, ULB (1^{ère} licence en Travail social (LITSO) Albert Van Brussel), 1986/1987
- SILGUY (de), C., *Histoire des hommes et de leurs ordures du Moyen âge à nos jours*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1996

La Démarche 'Kamishibai'

C'EST UN KAMISHIBAI, UN "THÉÂTRE DE PAPIER"
ET EN PLUS LES DESSINS SONT IMPRIMÉS
SUR PAPIER RECYCLÉ !!



Le *kamishibai*, théâtre (*shibai*) sur papier (*kami*), est originaire du Japon et remonte à bien des siècles.

L'usage du *kamishibai* mène à une profonde concentration du public et à la solidarité entre les participants. Il permet de divertir, mais aussi d'enseigner, de faire réfléchir, de débloquer des situations tendues, de transmettre des valeurs, d'expliquer le monde, d'ouvrir à la littérature, de donner confiance en soi tout en découvrant un art peu connu du grand public. Cette technique, qui paraît bien simple, recèle des trésors infinis pour la pédagogie et bien d'autres domaines. Elle peut toucher tous les publics, quels que soient leur âge, leur culture ou leur niveau de scolarité.

Objectifs

- Enseigner l'histoire de la gestion des déchets à Bruxelles à travers les récits populaires (transmission d'histoires de bouche à oreille).
- Mettre en scène un récit, une histoire sur la gestion des déchets à Bruxelles.

Matériel

- Contenu de la démarche dans la malle pédagogique
 - 1 butai (petite théâtre en bois) ;
 - illustrations et textes de Martine Codemus/ ou livres au choix sur les déchets.
- Des feuilles de carton, des crayons, des marqueurs, des gouaches, des pinceaux, des paires de ciseaux, de la colle blanche, des lattes, etc.
- L'accès à un ordinateur et une imprimante et des feuilles (pour imprimer les textes et certaines images).
- L'accès à Internet (pour trouver certaines images).
- Des vieux magazines.

Personne ressource	Martine Codemus est historienne de l'art et travaille depuis de nombreuses années dans le domaine socio-culturel. Elle s'intéresse aux contes et légendes, organise des représentations de « <i>kamishibai</i> » et peut co-animer des ateliers avec le formateur.
Niveau	Oral 2.
Durée	1 séquence pédagogique de 3 heures par semaine. 10 à 15 séquences.

Déroulement

Étape 1 - La découverte du kamishibai

L'histoire du *kamishibai* au Japon et son arrivée en Occident et, en particulier, à Bruxelles.

Activité 1 – Présentation du kamishibai

- Le formateur organise un spectacle de *kamishibai* pour le groupe. Soit en interne soit en externe, dans un lieu de spectacle ou une bibliothèque.
- Représentation d'un « petit récit romancé relatant l'histoire de la gestion des déchets à Bruxelles », écrit par Martine Codemus.
« Un éboueur bruxellois voyage dans le temps. À chaque époque, il va découvrir comment on évacuait les déchets à Bruxelles, depuis sa fondation au Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui ».
- Après la représentation, le groupe partage ses réflexions sur « la façon de faire » un *kamishibai* et le « sens à apporter » à ce type de narration.

Étape 2 - Les Ateliers Kamishibai

Le formateur invite les apprenants à construire leur propre récit sur la thématique des déchets.

Activité 5 – Scénario

- Création d'un petit récit romancé sur l'histoire des déchets à Bruxelles ou une autre thématique.
- Écriture de l'histoire découpée en séquences.

Activité 6 – Mise en scène

- Présentation et essai de différentes techniques d'illustration.
- Réalisation du *storyboard* (choix des illustrations pour chaque séquence, nombre de planches, etc.).
- Réalisation des différentes planches.

Activité 7 – Répétition

- Préparation à la manipulation des images et à la technique de narration orale (ordre, rythme, voix, etc.) et organisation d'une représentation publique.

Étape 3 - Le spectacle Kamishibai

Activité 8 – Représentation publique

- Un conteur/apprenant raconte une histoire illustrée par des images présentées dans un petit castelet (*butai*). Ces illustrations glissent, les unes après les autres.

Activité 9 – Évaluation et réflexion sur les effets ressentis

- Après le spectacle, les participants sont invités à décrire toutes les particularités du kamishibai. Ils essayent de se rappeler l'histoire (éventuellement avec les illustrations).
- Ils analysent les phrases accompagnant chaque image pour dégager des règles.



Outils pédagogiques

Kamishibai

Lire et Écrire Bruxelles

Technique de contage d'origine japonaise basée sur des images (planches cartonnées) défilant dans un petit théâtre en bois appelé butai. Le matériel pour réaliser un Kamishibai est disponible dans la malle pédagogique. cdoc-alpha.be

Les bonshommes kamishibai

Collectif alpha

En juin 2012, dans le cadre du Festival Arts et Alpha organisé par Lire et Écrire Bruxelles et la Maison des Cultures de Molenbeek, les participants du groupe de lecture-écriture 4 de Saint-Gilles ont présenté leur projet de kamishibai. Photo et illustration du travail en ligne. collectif-alpha.be

Livres

Kamishibai

La boîte magique : le théâtre d'images ou kamishibai histoire, utilisations, perspectives
Montelle, Edith

Textes

Histoire et vieux métiers des déchets à Bruxelles

Codemus, Martine, 2013

Textes et illustrations disponibles dans la malle pédagogique. cdoc-alpha.be

Documentation

Le Kamishibai

Explication pédagogique de l'outil kamishibai en ligne. ricochet-jeunes.org

Video

Petite histoire de nos ordures

Arte

4 petites vidéos passionnantes sur l'histoire de nos ordures depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Disponibles en ligne. nemesistv.info

Visite

La Fonderie

Musée de l'industrie et du travail dans la Région de Bruxelles-Capitale. La Fonderie organise des parcours à pied ou en bateau, des expositions sur toutes les thématiques de l'industrialisation et de la vie sociale.

Le musée organise des visites pour des groupes en alphabétisation. lafonderie.be

Le Musée des égouts

Une cinquantaine de mètres dans un des pertuis de la Senne, puis dans un collecteur invite le visiteur à constater de visu et en grandeur nature une petite partie des 350 km d'égouts qui forment le réseau de la Ville.

musees.bruxelles.be

Personne ressource

Martine Codemus

Historienne de l'art de formation (ULB, 1981), elle travaille depuis de nombreuses années dans le domaine socio-culturel. Son but est d'ouvrir le monde de la culture à tout un chacun et, en particulier, à tous ceux qui n'y ont pas souvent accès, que ce soit pour des raisons culturelles, sociales, etc. Elle s'intéresse depuis longtemps aux contes et légendes au point de leur avoir dédié un petit festival. Elle a suivi plusieurs formations « kamishibai » et fait des représentations publiques de cet art. codemusconcept.be

Media

La déchéthèque

Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.). Disponible dans la malle pédagogique et en ligne. lamediatheque.be

Politiques publiques

Méprisés et craints pendant des siècles, les déchets nous deviennent progressivement plus familiers. Sous l'influence de politiques environnementales basées sur le tri domiciliaire, nous apprenons à les manipuler, à les nommer, à les classer, à les maîtriser. Ce sont dès lors nos savoirs, mais aussi nos représentations sociales les plus profondément ancrées, qui s'en trouvent lentement transformés.



L'Étude

Lors d'un face-à-face¹, une apprenante racontait avoir reçu une amende et ne pas comprendre pourquoi. Comprendre la gestion des déchets à Bruxelles n'est pas toujours simple. Pour ceux qui ne maîtrisent ni l'écrit ni même la langue des consignes de tri, tout se complique davantage. Quels jours faut-il sortir les poubelles ? Que doit-on mettre ou pas dans la poubelle bleue ? À quoi sert le tri ? Face à l'incompréhension d'un système parfois complexe, certains apprenants sont confrontés à la peur quotidienne de l'amende. Engager la question des déchets demande d'aller au-delà de considérations environnementales et de prendre en compte les contraintes sociales, spatiales et parfois culturelles entre habitants d'un quartier. Il s'agit ici d'aborder la gestion des déchets sous l'angle des politiques publiques (européennes, régionales et communales) et de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer sur les problèmes ou solutions pour améliorer son cadre de vie.

L'Union européenne

L'objectif de l'UE est d'atteindre 50 % de recyclage des déchets municipaux d'ici 2020.

En Belgique comme partout en Europe, la production d'ordures ménagères a doublé en l'espace de 40 ans et ne cesse de croître. Les États membres de l'Union Européenne (UE) produisent chaque année, selon Eurostat, environ 2,7 milliards de tonnes de déchets municipaux (= déchets produits par les ménages + les déchets produits par les bureaux, les écoles et le secteur de l'HORECA) auxquels viennent s'ajouter les déchets issus de la construction, de l'industrie ou du nucléaire entre autres. Il faut donc trouver des solutions pour gérer et réduire les coûts et les impacts environnementaux liés au volume croissant des déchets.

Pour répondre à ces problèmes, des règlements et des objectifs communs ont été mis en place au niveau européen. L'Union Européenne impose à ses États membres un cadre réglementaire (directive-cadre déchet 2008/98/CE), en matière de prévention et de gestion des déchets. La stratégie européenne en la matière s'appuie sur le modèle de l'économie dite « circulaire » reposant sur le principe **des 3R : Réduction, Réutilisation et Recyclage**. Suivant cette règle des 3R, les pays de l'UE doivent agir en premier lieu sur la prévention, le réemploi, le recyclage, la valorisation (compostage ou production d'énergie) et en ultime recours à l'incinération et au stockage (= mise en décharge). Cette politique vise à réduire et à réutiliser les déchets tout en misant sur le potentiel de création d'emplois du secteur du recyclage.

¹ Dans ce guide, nous appelons « face-à-face » le moment de la rencontre entre formateurs et apprenants. Dans d'autres contextes, on parle également de « cours » ou de « séquence pédagogique ».

La Belgique

En Belgique, les compétences politiques se partagent et s'exercent au niveau des Régions et de l'État fédéral.

La transposition du droit européen dans la législation belge s'opère à ces différents échelons de pouvoir. La politique des déchets est du ressort des Régions tandis que certains aspects tels que les déchets radioactifs relèvent de la compétence de l'État fédéral. Les Régions disposent de leur propre plan de prévention et de gestion des déchets.

Ainsi, le tri et les taxes relatives aux déchets et à la propreté publique diffèrent d'une Région à l'autre. Par exemple, en Flandre et en Wallonie, certaines communes sont équipées de poubelles à puce électronique pour peser les déchets collectés. Chaque habitant paie une redevance en fonction du poids et/ou du volume de déchets qu'il a produits. Plus la quantité de déchets mis à la poubelle est faible, plus la facture baisse. On parle ici de taxe incitative. De plus, en Régions wallonne et flamande, les sacs-poubelle sont beaucoup plus chers qu'en Région de Bruxelles-Capitale.

Faire payer les sacs-poubelle est un jeu de tarification qui consiste à augmenter légèrement les prix des sacs « tout venant » pour inciter au tri sélectif. L'instauration du sac payant est un projet politique délicat, parce qu'il est difficilement accepté par la population. Par ailleurs, cette politique peut entraîner l'accroissement de dépôts clandestins vu le coût élevé des sacs.

La Région de Bruxelles-Capitale

La collecte des déchets ménagers à domicile est organisée par la Région de Bruxelles-Capitale via l'Agence Bruxelles-Propreté. Les récoltes se font 2 fois par semaine pour les sacs-poubelle blancs. Depuis l'automatisation (tri optique) du centre de tri en 2013, les sacs-poubelle bleus et jaunes sont collectés une semaine sur deux (une semaine, les sacs bleus ; l'autre semaine, les sacs jaunes).

À Bruxelles, la récolte des déchets est en partie financée par la taxe régionale que les ménages bruxellois paient chaque année (89,90 € en 2013, certaines personnes répondant aux critères peuvent être exonérées de cette taxe en faisant une demande écrite à la commune). Cette taxe sert aussi à financer les transports en commun, la création d'emplois, le logement social, etc.

Cartographie des différents acteurs de la gestion des déchets à Bruxelles

Actuellement, plusieurs acteurs travaillent simultanément à la gestion des déchets sur le territoire de Bruxelles.

Bruxelles-Environnement

Bruxelles-Environnement est un organe administratif qui est chargé, entre autres, de planifier la gestion des déchets bruxellois et de mener des actions de sensibilisation notamment en termes de prévention, de compostage et de réutilisation.

☞ Voir documentation pédagogique disponible sur le site : bruxellesenvironnement.be

L'agence régionale Bruxelles-Propreté (ABP)

Bruxelles-Propreté est un organisme para-régional placé sous l'autorité directe du Secrétaire d'État à la Propreté publique et à l'Urbanisme. L'Agence régionale Bruxelles-Propreté (ABP) est en charge de :

- la collecte des déchets ménagers sur le territoire de Bruxelles ;
- le placement et la vidange des bulles à verre ;
- la propreté des voiries régionales : à Bruxelles, les routes dépendent soit des communes soit de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour harmoniser le travail de la collecte du balayage des rues, un transfert de compétence de l'ABP vers les communes est prévu ;
- la collecte des containers placés dans les écoles, immeubles à appartements et collectivités ;
- la collecte d'encombrants ou de déchets de construction ;
- des collectes spécifiques, notamment de sapins de Noël, restes de moutons lors de la fête de l'Aïd el-Kebir et de déchets de jardin ;
- des campagnes de prévention et de sensibilisation en matière de déchets, de recyclage et de propreté publique.

☞ Voir documentation pédagogique disponible sur le site : bruxelles-proprete.be

Opérateurs privés

L'agence Fost Plus se charge des appels d'offre lancés pour désigner les entreprises spécialisées pour le recyclage des déchets d'emballages. Elle suit et contrôle l'activité des entreprises privées issues du milieu industriel (Sita, De Meuter, Shanks, Véolia) qui se chargent de la collecte et du traitement d'autres déchets ordinaires, de construction, dangereux (comme l'amiante par exemple), déchets médicaux, etc.

☞ Voir documentation pédagogique disponible sur le site : fostplus.be

Le réseau associatif d'économie sociale

En parallèle des filières industrielles du recyclage, des entreprises d'économie sociale mettent en œuvre des projets de réemploi ou de réparation en favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

Le Réseau Res-sources est la Fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. Il coordonne les activités d'une dizaine d'associations qui œuvrent dans le domaine de la récupération et de la préparation en vue du réemploi des objets notamment. Cinq entreprises d'économie sociale sont agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale : les Petits Riens, la Poudrière, l'Armée du Salut, Terre et Oxfam-Solidarité.

☞ Voir listes des magasins de seconde main : res-sources.be

Le réseau informel

Au quotidien, dans nos coins de rue, une série d'acteurs « informels » jouent un rôle dans la gestion des déchets : les brocanteurs, les *free-gans* (personnes qui ne vivent que de récupération d'aliments jetés aux poubelles), les « pêcheurs de vidanges » aux abords des bulles à verre, les glaneurs, etc. Voilà de quoi nous rappeler les vieux métiers d'autrefois et qui, en temps de crise, semblent peu à peu ressurgir.

☞ Voir dossier [Les vieux métiers](#) p. 31



Les 19 communes de Bruxelles

La commune constitue pour le citoyen la collectivité politique de base. Il y est rattaché par son domicile ou sa résidence, il la sollicite pour des démarches administratives et quand il y a droit, il y vote. La commune rend au citoyen une panoplie de services en matière de logement, aide à l'emploi, activités culturelles et sportives, scolarité, CPAS, ou encore l'entretien des voiries communales.

Chaque commune dispose d'un Service de Propreté publique qui assure la propreté des voiries, espaces communaux et entretien des espaces verts. Certaines communes offrent gratuitement à chaque habitant des services variés tels que : collectes d'encombrants, parcs à conteneurs, service de compostage, service d'abat-toir temporaire pour le sacrifice de moutons lors de la fête de l'Aïd-Al-Kebir.

« Les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. »

La propreté publique dans nos communes

La propreté publique est une question politique très épineuse au niveau communal car il convient de satisfaire chaque citoyen. Néanmoins, pour maintenir un niveau de propreté et d'hygiène publique et pour contrer les phénomènes de dépôts clandestins, les communes ont recours à la taxe sur les incivilités publiques. Le prix de cette taxe varie en fonction de la politique plus ou moins coercitive de chaque commune. Or, n'avons-nous pas chacun et chacune notre propre conception du sale et du propre ?

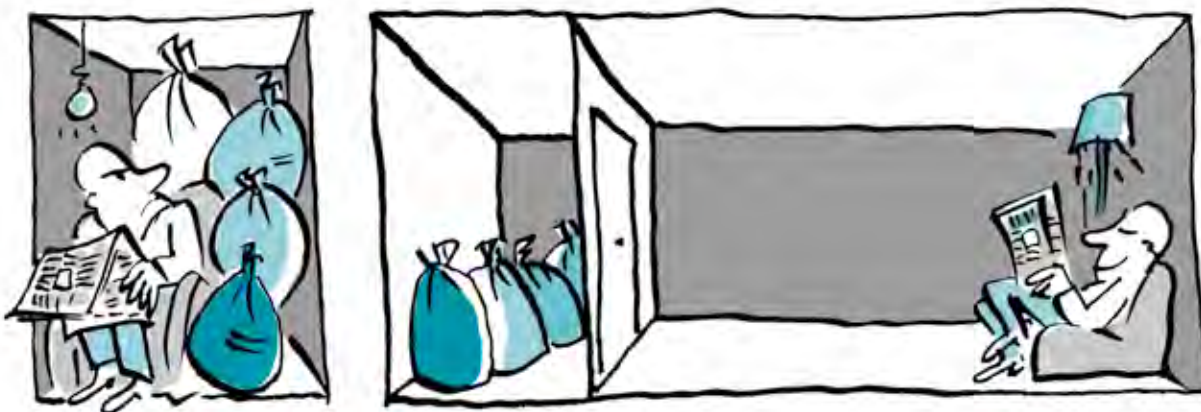
Au-delà du contrôle et de la sanction, les communes disposent de différents leviers pour améliorer la propreté des quartiers bruxellois. Les communes sont l'institution publique la plus proche de la population et jouent un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des opinions des citoyens. Il existe différents espaces de participation et de consultation des habitants.

ZOOM sur les Comités de Propreté à 1000 Bruxelles

Dans l'idée d'engager un dialogue avec les habitants, les responsables du Service Propreté organisent tous les six mois des réunions dans onze quartiers de la Ville de Bruxelles. Tous les habitants sont conviés par un toutes-boîtes à ces réunions. Il s'agit de réunions de quartier permettant d'évoquer la politique de propreté publique de la Ville de Bruxelles, d'écouter les habitants et d'entendre leurs suggestions.

Ces soirées Propreté (Comités Propreté) sont consacrées à présenter les pistes de réflexion et d'action en matière de propreté publique aux citoyens, mais surtout à écouter les attentes et les suggestions concrètes des habitants.

☞ Voir site de la Ville de Bruxelles : bruxelles.be



Le nouveau plan de propreté à Bruxelles : Pourquoi ne pas en débattre avec les apprenants ?

Un nouveau « *Programme d'action pour la collecte et le tri des déchets* » (annoncé en septembre 2013) a été proposé pour les cinq prochaines années. La Région de Bruxelles-Capitale veut renforcer son action en matière de propreté et prévoit à cet effet sept priorités (source *La Libre Belgique*) :

- 1 Multiplier par cinq l'offre régionale de parcs à conteneurs d'ici cinq ans.
- 2 Développer des collectes en conteneurs. Objectif : limiter le nombre de sacs-poubelle en rue. Bruxelles est l'une des dernières villes européennes à utiliser les sacs-poubelle. Pour ce faire, les réflexions de la Région se dirigent vers une imposition des conteneurs pour les « habitations verticales » via les règles d'urbanisme, une conscientisation des promoteurs de grands projets immobiliers, un renforcement de l'offre de conteneurs pour les commerces et passer à une collecte en conteneurs dans les communes qui choisiraient de réinstaller des poubelles en dur.
- 3 Installer 1.500 corbeilles publiques supplémentaires.
- 4 Mise en œuvre d'un projet pilote de collaboration Région/commune afin de tester le volet de la Réforme de l'État qui préconise une harmonisation des compétences entre les deux niveaux de pouvoir en matière de propreté. Cela concerne principalement le balayage des rues.
- 5 Étendre les collectes « organiques » en vue de la création d'une usine de biométhanisation.
- 6 Établir un monitoring régional annuel de la propreté. Celui-ci se baserait sur les contrôles de terrain, les plaintes des habitants, les constats d'infraction et les requêtes des citoyens.
- 7 Remplacer les voitures thermiques de l'Agence Bruxelles-Propreté par des voitures électriques

Le tri à Bruxelles, une question de sensibilisation ?

Le tri et la gestion quotidienne des déchets restent une question problématique dans certains quartiers de Bruxelles. Malgré des actions d'information et de prévention, les autorités publiques et les opérateurs impliqués dans la gestion des déchets peinent à freiner la problématique des dépôts sauvages et le mauvais tri des déchets.

À Bruxelles, chaque commune a des spécificités différentes concernant la densité, le profil socio-économique, la présence d'espaces verts ou non, etc. Les communes ont toutes leur propre politique. Les unes tendent vers plus de sanctions, d'autres vers le ramassage systématique des dépôts clandestins. Au-delà de la méconnaissance ou de la désinvolture, d'autres facteurs (documentation de Bruxelles-Environnement) influencent la propreté dans les rues comme :

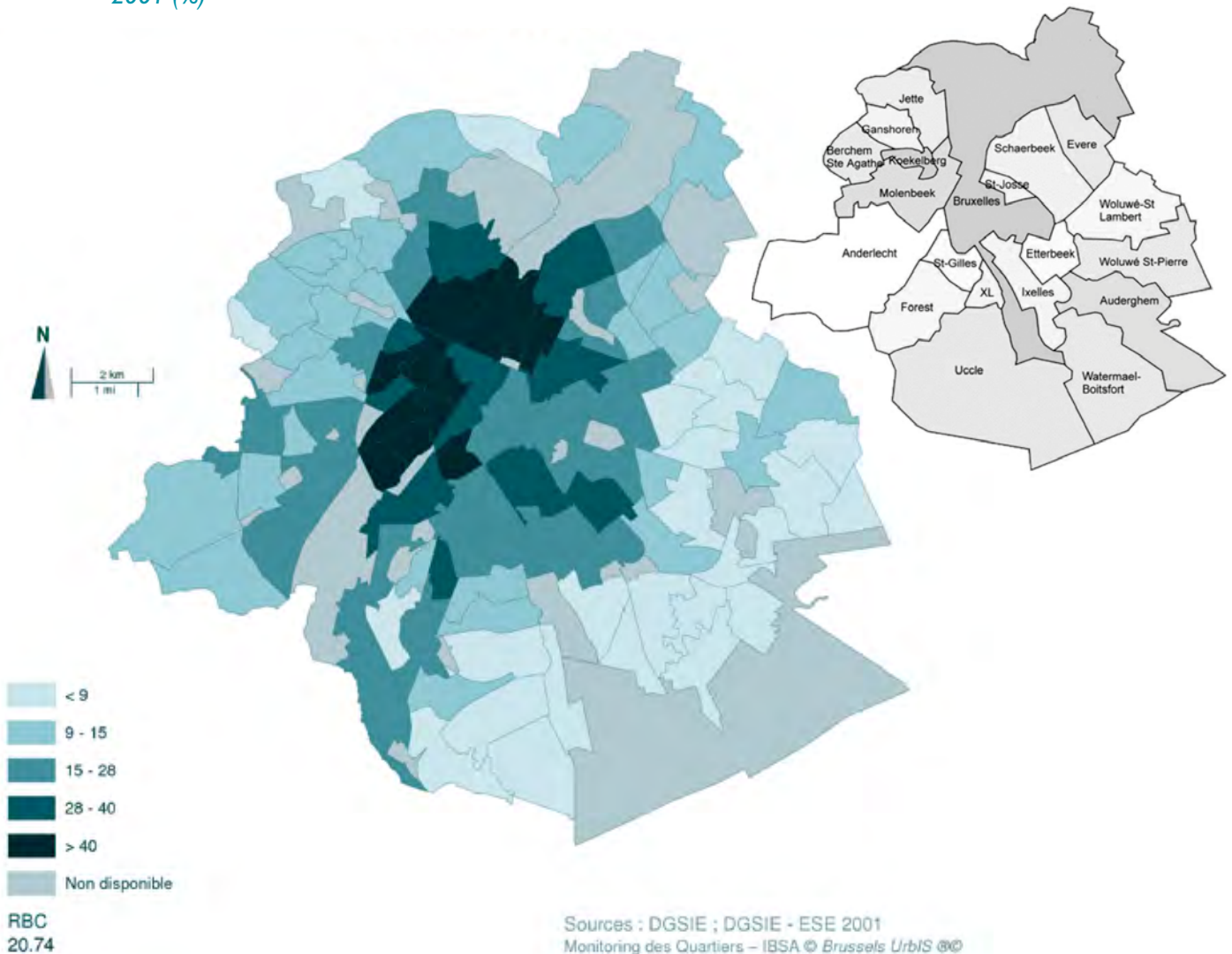
- l'insuffisance des infrastructures, entre autres des corbeilles publiques et parcs à conteneurs ;
- le déficit d'interventions dû notamment à un manque de moyens techniques et humains ;
- l'évolution des modes de consommation, ou encore l'exiguïté de l'habitat.

Au niveau de l'espace de vie, Bruxelles présente une forte densité de population variant de 1.880 à Watermael-Boitsfort à 20.260 habitants au km² à Saint Josse. Une majorité de ménages vivent en appartements. Sur les quelques 517.000 logements recensés à Bruxelles :

- 47 % sont des appartements ;
- 28 % des ménages vivent dans des maisons unifamiliales (contre 75 % pour la moyenne belge) ;
- 1 % des logements à Bruxelles est constitué de maisons quatre façades.
- 63 % de la population n'a pas accès à un jardin privé.

Le manque d'espace dans les logements est une contrainte par rapport aux possibilités de séparation et de stockage des déchets. Ce problème d'espace et de densité appelle à des fréquences de collecte plus élevées (De Mynck, S., 2011).

Part des ménages insatisfaits de la propreté aux environs immédiats de leur logement à Bruxelles en 2001 (%)



Carte représentant l'insatisfaction du citoyen vis-à-vis de la propreté publique. La plus forte insatisfaction se situe dans les quartiers les plus denses et les plus pauvres de Bruxelles. (Source carte : monitoring des quartiers).

Avant 2010, le tri, qui n'était pas une pratique familière, a dû pénétrer peu à peu la vie quotidienne des habitants. Pour soutenir la pratique du tri, les pouvoirs publics, les milieux industriels, les mouvements écologistes, les associations ont plaidé pour la préservation de la nature, l'anti gaspillage des ressources, la réduction des coûts de traitement des ordures, etc. Faisant appel au civisme et à la conscience écologique, l'objectif était de responsabiliser la vaste population hétérogène que constituent les ménages (Rumpala, 1999).

Dans ce schéma de participation active du citoyen, il ne s'agit plus seulement de gérer les déchets mais aussi de « [...] gérer des individus, d'influencer leurs attitudes, leurs comportements. Cette réorientation subsume les populations dans un vaste collectif, celui des citoyens-consommateurs, supposés faire preuve de responsabilité et donc capables d'intégrer le tri parmi l'ensemble des gestes quotidiens [...] » (Rumpala, 1999, pp. 601-630).

La population a donc dû adhérer consensuellement tant à l'idée qu'à la pratique individuelle du tri, avec la série de contraintes que cela engendre. Trier les déchets requiert des efforts quand on dispose de peu d'espace pour stocker les déchets et implique ainsi une réelle réorganisation de son espace privé.

Compte tenu de ces données, ne vaudrait-il pas mieux d'une part adapter les politiques de gestion en fonction des spécificités spatiales, économiques, culturelles des quartiers pour tendre davantage vers une politique d'inclusion que de sanction ?

D'autre part, les actions de sensibilisation prennent-elles suffisamment en compte les réalités socio-culturelles, les contraintes et inégalités sociales auxquelles sont confrontés les habitants visés ou bien sont-elles pensées selon des campagnes de communication vers un public envisagé comme une masse homogène ? (Zaccai, 2007, p. 58).

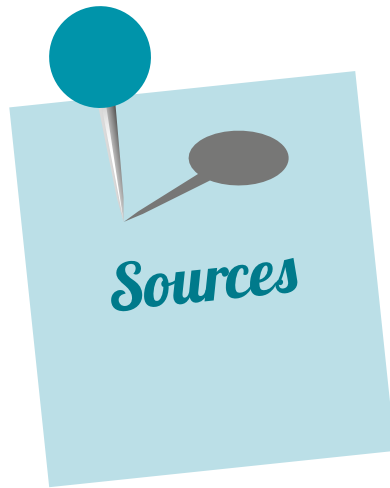
Positionnement

La gestion des déchets relève donc de vastes plans et programmes politiques qui ne fonctionneraient pas sans l'entière participation des citoyens. Autrefois effectué par les chiffonniers, le tri se fait aujourd'hui directement par l'habitant. Les autorités publiques bruxelloises ont choisi de mettre en place le recyclage en faisant appel à la participation accrue du citoyen. Une longue phase transitoire pour informer et motiver le citoyen à trier chez soi et à utiliser les différents points de collectes sélectives aura été nécessaire avant de rendre le tri obligatoire, sous peine d'amende, à Bruxelles.

Les politiques publiques ont donc redistribué les responsabilités du tri des déchets vers les individus, et cela à l'aide de campagnes de sensibilisation qui ne remettent nullement en cause le système de production-distribution-consommation (Rumpala, 1999, pp. 601-630). Or dans un esprit d'éducation permanente, il est essentiel que l'action de sensibilisation et de conscientisation au tri mobilise une analyse critique et centrée sur les inégalités socio-économiques et environnementales qui traversent notre société.

À Bruxelles, la population la plus pauvre est reléguée dans des espaces souvent dégradés et jonchés de déchets.

Les plus riches peuvent mobiliser plus de ressources et de services pour ne pas avoir l'air sales. Mais n'oublions pas que ce sont eux qui consomment le plus, et donc qui produisent le plus de déchets. Au petit jeu de désigner les inciviques, il y a peu de gagnants. Les déchets sauvages qui sont charriés par les rivières ou le vent n'ont pas de propriétaire. Celui qui roule en voiture et pollue en métaux lourds ne laisse pas de trace (Blot, 2013).



BLOT, D., « Le logement social sensibilise ses locataires », *Alterecho* n°368, alterechos.be, octobre 2013

CORNUT, P., BAULER, T., ZACCAI, E., *Environnement et inégalités sociales*, P.U.B., 2007.

De MUYNCK, S., *Étude comparative sur la gestion d'encombrants dans différentes villes et régions européennes*, IGEAT-ULB, 2011.

RUMPALA Y., « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique. » *Revue française de sciences politiques*, vol. 49, n°4, 1999.

Monitoring des quartiers : monitoringdesquartiers.irisnet.be

La Démarche 'L'amende'



La démarche proposée permet d'aborder le tri des déchets en partant d'une situation-problème : l'amende reçue pour cause de mauvais tri des poubelles. La démarche permet d'appréhender le système d'amende relative au mauvais tri des poubelles et aux « incivilités ». Elle invite les participants à proposer d'autres solutions que les amendes en matière de gestion de déchets.

Objectifs

- Comprendre un témoignage pour acquérir un bagage langagier.
- Questionner les politiques publiques de gestion des déchets et les sanctions administratives.
- Apprendre à argumenter, à convaincre et à se défendre en situation-problème.

Matériel

Outil pédagogique : démarche « Politiques publiques » dans la malle pédagogique :

- l'enregistrement audio du témoignage (voir la transcription écrite p. 57 de ce guide) ;
- la planche BD « L'amende » ;
- une planche « cases vides » avec les images prédécoupées ;
- la planche BD « Les acteurs dans la gestion des déchets » ;
- la planche BD « Le tri sélectif des poubelles » ;
- l'enveloppe contenant les documents administratifs (lettre type, courrier administratif, recommandé, convocation) ;
- le dossier contenant des documents authentiques (brochures, affiches, articles de journaux, etc.) pour sensibiliser à la problématique ;
- le photolangage « La propreté publique à Bruxelles ».

Niveau	Minimum Oral 2 et Lecture Écriture débutant.
Durée	En fonction du niveau du groupe, cette démarche peut s'étaler sur 5 séances, voire plus.

Déroulement

Étape 1 - Le témoignage

La première étape est basée sur le témoignage d'une habitante de Bruxelles qui a reçu une taxe pour incivilité.

Activité 1 – La situation-problème : l'amende

Matériel

Enregistrement audio du témoignage et la planche BD « l'amende »

- Le formateur invite les participants à écouter le témoignage d'une personne ayant reçu une amende pour « incivilité ». Le formateur donne la consigne aux participants de se représenter des images mentales de ce qu'il écoute.
- En sous-groupes, le formateur distribue les illustrations de la planche BD sous forme de cases prédécoupées.
- Le formateur demande aux groupes de classer chronologiquement les illustrations pour reconstituer le récit.
- Le formateur propose une nouvelle écoute et demande à chaque sous-groupe de cacher sa planche BD.
- Il donne la consigne d'écouter et de mémoriser pour pouvoir rectifier son classement après l'écoute.
- Dernière audition du récit pour le vérifier, et pouvoir le raconter oralement à quelqu'un d'autre.
- Le formateur demande à chaque sous-groupe de donner son avis sur ce témoignage.

Pourquoi a-t-elle reçu une amende ? Avez-vous déjà reçu une amende ? Comment peut-on réagir lorsqu'on reçoit une amende ?

Pistes

- À partir de cette situation-problème, le formateur pourra informer les participants sur le tri sélectif des déchets.
- ☞ Voir Ressources : planche BD « Le tri sélectif des poubelles » et/ou faire appel à un animateur du secteur associatif, d'un service propreté communal ou de l'ABP.

Étape 2 - L'administration communale

Onze documents sont liés à ce récit. Il s'agit ici d'acquérir le vocabulaire lié à ces documents et de les identifier.

Activité 2 – Les documents

Matériel

L'enveloppe contenant les documents liés au témoignage

- Le formateur demande au groupe de se remémorer le témoignage.
- Le formateur donne la consigne d'écouter à nouveau le témoignage en faisant attention à repérer les différents documents mentionnés au fil de l'histoire.
- Le formateur prendra note, sur une affiche, des documents cités par les participants.
- Le formateur distribue à chaque sous-groupe une enveloppe contenant les documents liés au témoignage.
- En sous-groupes, les participants cherchent à identifier les documents reçus. Le formateur demande de :
 - classer les documents qui vont ensemble et pourquoi ?
 - réfléchir à ce que chacun sait de chaque document. Qu'est-ce qu'un recommandé par exemple ?
 - mettre en relation les documents avec la narration.

Suggestions méthodologiques

Le formateur veille à donner des documents en fonction du niveau du groupe. Pour un groupe débutant en lecture, des affiches, dépliants et documents administratifs clairement identifiables.

Pistes

Le formateur peut inviter un travailleur communal du Service de propreté publique, ou visiter un service social d'aide juridique pour répondre aux questions des participants par rapport au témoignage.

Évaluation

- Quels sont les documents qui vous posent des difficultés ?
- Où trouver des personnes ressources pour remplir les documents ?

Étape 3 - Le Débat

Le formateur annonce aux apprenants qu'ils vont participer à un débat sur les sanctions administratives.

Donner des amendes, est-ce une solution pour une ville plus propre ?



Activité 3 – La préparation du débat

Matériel

Le photolangage « la propreté publique à Bruxelles », la planche BD « les acteurs de la gestion des déchets »

- Le débat peut être une mise en situation ou bien être un vrai débat organisé, par exemple, au sein d'une réunion de comité de quartier ou encore dans une association du quartier.
- Le formateur présente la problématique à l'aide du photolangage « la propreté publique à Bruxelles ».
- Le formateur présente les différents protagonistes qui participeront à ce débat. Cela peut être un balayeur de rue, un agent communal, un agent de quartier, un travailleur de Bruxelles propreté, un membre d'un comité de quartier, un échevin de la propreté, un membre du service communal en charge de la propreté, etc.
- Chaque sous-groupe choisit un rôle à jouer dans le débat. Un seul participant interprétera le rôle et prendra la parole lors du débat, il sera coaché par les autres membres de son groupe.

Piste

Le formateur peut découper les illustrations de la planche BD « les acteurs de la gestion des déchets » et distribuer les rôles aux sous-groupes.

Activité 4 – L'argumentation

Matériel

Le dossier « documents authentiques sur la propreté publique à Bruxelles »

- Le formateur remet des documents authentiques afin que chaque sous-groupe puisse préparer ses arguments.
- Une pancarte avec le nom et la fonction de l'intervenant est préparée par le sous-groupe.
- Le débat peut commencer. Le formateur sert d'animateur, il passe la parole.
- Après le débat, le formateur demande aux participants de partager leur avis sur le débat : *Est-ce que ce débat a changé quelque chose pour vous ?*

Suggestions

méthodologiques

 Voir Ressources : *Comment organiser un débat ?*

Pistes

À partir des propositions et idées qui auront émergé du débat, le formateur propose aux apprenants d'écrire ensemble une lettre à l'échevin de la propreté de la commune.



L'amende





Le tri sélectif



Témoignage de Madame Lafont

Madame Lafont a vécu un vrai parcours du combattant. Elle a été injustement taxée, mais après de longues démarches, sa patience a été récompensée. Voici son histoire, racontée à un journaliste.

Journaliste : *Bonjour, Madame Lafont. Pouvez-vous me raconter ce qui vous est arrivé ?*

Mme Lafont : Un jour, j'ouvre ma boîte aux lettres et je vois que j'ai reçu une taxe "pour incivilité", c'est-à-dire une amende, pour avoir utilisé comme poubelle un sac non conforme (chose que je ne fais jamais !!!) et ceci aurait constitué un dépôt clandestin. Je n'ai rien compris ! Comment il pourrait y avoir un dépôt clandestin devant chez moi? Cette lettre a la date du 18 juin 2012. Le 26 juin je téléphone au service qui m'a envoyé la taxe pour avoir plus de renseignements, j'ai peur d'avoir un rappel avec le prix de l'amende augmenté et je sais aussi que je devrai me défendre. Vraiment je ne sais pas si je pourrai y arriver ! Le fonctionnaire me rappelle la procédure à suivre et me conseille aussi d'écrire un mail.

J. : *À qui deviez-vous envoyer un mail, Madame Lafont ?*

M.L. : À Karine Lalieu, échevine de la propreté publique de la ville de Bruxelles, mais ça c'est plus tard. J'ai donc écrit une lettre dans laquelle j'ai tout expliqué et l'ai envoyée par porteur, ça veut dire que je l'ai apportée moi-même au service de taxes de la commune pour bloquer les possibles rappels. Une autre possibilité est de le faire par recommandé mais cela coûte 5 Euros ! Quand je suis allée déposer ma lettre, on m'a dit comment les choses allaient se passer : d'abord je vais recevoir un courrier recommandé qui me dira si l'administration accepte ou pas la réclamation. Je devrai prendre congé à mon travail pour aller le chercher !!!! Ensuite je recevrai un deuxième recommandé m'invitant au conseil communal et à la fin je recevrai la décision si oui ou non il faut payer. Suivre toute cette procédure pour quelque chose que je n'ai pas fait me décourage, mais je décide de ne pas me laisser faire !!! Après ça, j'ai envoyé la copie de ma lettre par mail à l'échevine !

J. : *Est-ce que vous avez eu une réponse ?*

M.L. : Oui, son collaborateur juridique m'a répondu par mail et il m'a invité à faire les démarches nécessaires et aussi à faire valoir mes droits devant le conseil communal !

Voilà que je reçois mon premier courrier comme on m'avait prévenu ! : l'administration accepte la réclamation et on m'informe que je peux, si je le souhaite, consulter mon dossier à la commune. Je profite d'une journée de congé pour aller à la commune et je demande à consulter mon dossier.

J. : *Que s'est-il passé ?*

M.L. : Eh bien, j'ai été reçue par un fonctionnaire tout à fait impoli qui me parlait comme si j'avais commis un grave délit et de façon très grossière. J'ai voulu connaître son nom et j'ai dû insister pour l'avoir. J'ai dû lui expliquer que c'était pour avoir mon dossier en ordre. Vraiment, je me suis sentie mal. Bon, j'ai vu que mon dossier était vide, il n'y avait rien ! Alors, j'ai attendu que la convocation à participer au conseil communal arrive.

J. : *Pendant cette période d'attente il y a eu quelque chose, vous m'avez dit, que vous avez décidé de continuer même si vous n'y croyiez pas...*

M.L. : Oui c'est vrai, j'ai lu deux articles dans le Vlan avec des témoignages pareils à mon vécu. Je décide de continuer. Et, enfin, je reçois la convocation à participer au conseil communal. Je dois prendre une matinée de congé. Le jour venu, je me rends au conseil communal pour me faire entendre. La séance est présidée par l'échevine de la propreté publique. Il y a également une dizaine de personnes, probablement des conseillers communaux, je ne sais pas. Le fameux fonctionnaire que j'avais rencontré lors de la consultation de mon dossier est également là, ce qui me met très mal à l'aise. Il y a également 2 de ces personnes qui montrent clairement qu'elles ne me croient pas ou qu'elles n'acceptent pas mes réponses. Une autre personne lit un extrait de mon courrier de réclamation mais hors contexte. Je n'arrive pas à réagir car je suis comme devant un tribunal et je dois me défendre de quelque chose que je n'ai jamais fait. Je suis découragée car je suis en train de vivre une expérience très dure. En sortant de là je suis fière d'avoir été jusqu'au bout et en même temps tellement triste car je pense que tout cela n'aura servi à rien et c'est injuste !

J. : *Et quelle a été la décision du conseil communal ?*

M.L. : Eh bien, je ne m'y attendais pas du tout mais ma réclamation a été acceptée et je n'ai pas dû payer d'amende. Comme quoi cela valait la peine d'aller jusqu'au bout. Peut-être si tout le monde faisait ça, ils réfléchiraient plus avant de coller des amendes qui ne sont pas justifiées !



Outils pédagogiques

« L'Amende », « le tri sélectif »

Planches BD, Lire et Écrire Bruxelles

Disponibles dans la malle pédagogique et dans le guide.

Centre doc du Collectif alpha.

Propreté publique à Bruxelles

Photolangage, Lire et Écrire Bruxelles

Disponibles dans la malle pédagogique.

Centre doc du Collectif alpha

Documents authentiques

Dossier sur la propreté publique à Bruxelles

Lire et Écrire Bruxelles

Articles de journaux, extraits de campagne de sensibilisation, affiches et documents utiles pour aborder la problématique du tri des déchets et de la propreté publique à Bruxelles.

Dossier disponible dans la malle pédagogique.

Centre doc du Collectif alpha

Brochures

Les cahiers : Vivre en Belgique CIRE

Ces guides sont destinés en priorité aux primo-arrivants et aux personnes qui les accompagnent. Ils expliquent comment fonctionne la

Belgique par le biais d'informations indispensables tant d'un point de vue pratique pour savoir comment faire dans la vie de tous les jours que d'un point de vue politique. Disponibles en ligne.

cire.be

Jeux

Trilogie, la science du tri

Culture & Santé

Comprendre et s'amuser autour de l'enjeu du tri.

Disponible dans la malle pédagogique et chez Culture & Santé cultures-sante.be

cdoc.alpha.be

Répertoire d'outils pédagogiques

Réseau IDée

L'asbl tient à jour un répertoire de centaines d'outils sélectionnés et commentés. Certains outils et malle pédagogique sur les déchets sont disponibles en ligne ou via le centre doc du Réseau IDée.

266, rue Royale - 1210 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 286 95 70

Fax : +32 (0)2 286 95 79

E-mail : info@reseau-idee.be
reseau-idee.be

La Médiathèque

La Médiathèque offre un service d'aide pédagogique centré sur l'Éducation à l'Environnement. Elle propose un vaste choix de médias sélectionnés pour leur qualité scientifique et pédagogique.

Disponible dans la malle pédagogique ou en ligne lamediatheque.be

Google images

Base de données utiles pour se procurer de la documentation visuelle.

Faire des recherches par mots-clé : campagne + sensibilisation + « tri des déchets »

google.be

Media

La déchéthèque

Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.)

Disponible dans la malle et en ligne.

lamediatheque.be

Visites

Agence Bruxelles Propreté

Le service éducatif de Bruxelles propreté organise sur demande des visites de l'incinérateur, du centre de tri, centre de compostage, etc.

Plus d'info en ligne

bruxelles-proprete.be

Institutions

Services communaux

bruxelles.irisnet.be

Les services propreté, environnement, contrat de quartier, etc. disposent de brochures et d'informations sur la propreté publique, la collecte des déchets et encombrants dans chacune des communes de Bruxelles.

Agence Bruxelles Propreté

Brochures et outils pédagogiques disponibles en ligne ou sur demande. arp-gan.be

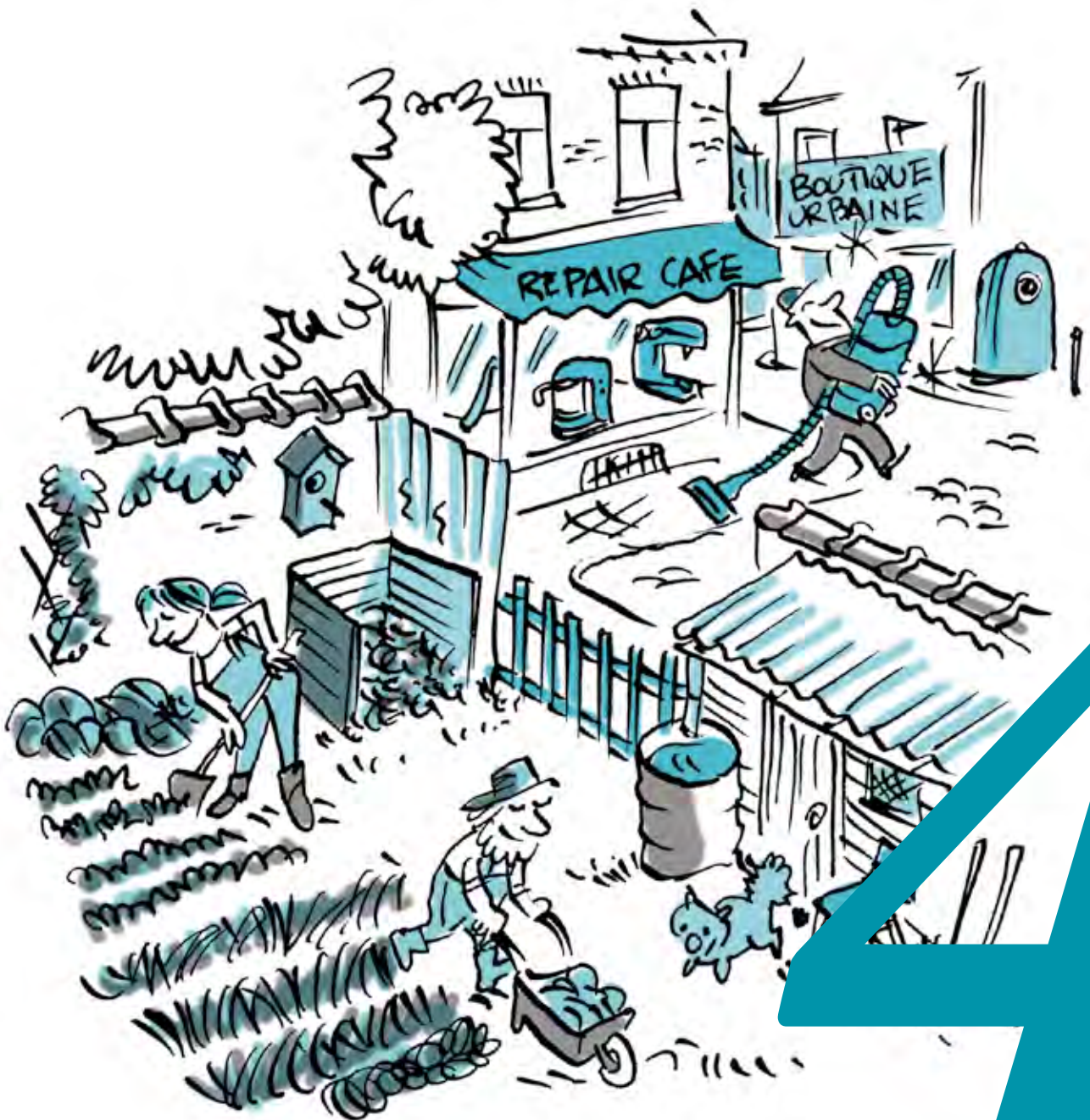
Bruxelles-Environnement

Brochures et outils pédagogiques disponibles en ligne ou sur demande.

bruxellesenvironnement.be

Habiter la ville

Omniprésents dans la sphère privée et publique, les déchets sont les témoins des rapports sociaux qui traversent une ville. Comment cohabiter, comment partager l'espace, comment faire pour vivre ensemble ? Il s'agit ici de donner des clefs aux apprenants pour regarder, comprendre et participer dans la ville en tant que citoyens responsables, critiques et actifs.



L'Étude

Aborder la thématique de la gestion des déchets avec les apprenants porte bien au-delà du « savoir trier ». Des questions connexes propres à l'espace de vie, au quartier, à l'organisation familiale de chacun émergent. Lors des face-à-face, le formateur anime un espace de discussions, d'échanges d'idées et de constats. Dans cet esprit, l'espace d'apprentissage entre l'apprenant et le formateur se transforme en un véritable lieu d'échange citoyen où chacun peut exprimer une idée ou proposer de prendre part à un projet de quartier. Questionner les déchets, c'est aussi apprendre à lire la ville en posant un regard sur nos quartiers et des réalités locales spécifiques.

Vivre en ville

La ville répond à différentes fonctions telles que se loger, se déplacer, travailler, consommer, se divertir. Plusieurs raisons comme l'augmentation des frais de transport ou encore la crise de l'emploi nous poussent à vivre plus près des centres urbains. Nous voulons tous passer moins de temps dans les transports, habiter dans un environnement agréable, avec un peu de nature, proche du lieu de travail, de commerces et de services comme des écoles, des crèches ou des hôpitaux.

Nous vivons aujourd'hui majoritairement en ville et selon les prévisions, d'ici la fin du XXI^{ème} siècle, près de 75 % de la population mondiale vivra en ville. En Europe, la « révolution industrielle » du XIX^{ème} siècle a provoqué un exode massif des habitants des campagnes vers les villes. Cet exode rural a marqué un tournant dans l'urbanisation de nos territoires entraînant des transformations sociales rapides, parfois positives en termes d'innovations et progrès, et parfois négatives quand elles aggravent les divisions sociales et spatiales entre riches et pauvres. D'autre part, pour de multiples raisons, l'immigration étrangère a, quant à elle, aussi participé à l'augmentation démographique urbaine. Les autorités publiques et les aménageurs urbains doivent donc réfléchir à l'organisation sociétale et spatiale du territoire pour anticiper les effets négatifs de l'urbanisation.

En effet, l'augmentation du nombre d'habitants sur un territoire a notamment des conséquences sur :

- le logement (augmentation des prix des loyers, réduction de l'espace de vie, insalubrité...) ;
- les infrastructures (manque de services à la population, soins de santé, crèches...) ;
- ou encore sur l'environnement (pollution de l'air, gestion des déchets, mobilité, réduction des espaces verts...).

Par ailleurs, la crise du logement, de l'emploi, et la dégradation des conditions de vie sont autant de facteurs qui contribuent à la mise sous pression des différents groupes sociaux urbains et provoquent parfois de graves tensions sociales. Il faut donc penser la ville pour que tous puissent s'intégrer dans les quartiers et non les subir.

Habiter à Bruxelles

À Bruxelles, les écarts, entre ceux qui peuvent accéder à une certaine qualité de vie et ceux qui doivent faire face à la crise du logement et de l'emploi, ne cessent de croître. Les inégalités sociales sont marquées dans l'espace par l'apparition de zones dites « fragilisées » aussi dénommées le « croissant pauvre » de Bruxelles. Ces zones concentrent des populations socio-économiquement défavorisées qui habitent dans le centre de la ville, notamment le bas de Saint-Gilles, Cureghem, les Marolles et le sud du pentagone, le bas Molenbeek, Laeken, le bas de Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode. Parmi les caractéristiques de ces quartiers dits « fragilisés », on remarque (Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale) :

- la présence de logements de moins bonne qualité ;
- peu de superficie disponible par habitant et une moindre présence d'espaces verts ;
- un taux de chômage plus important que dans les autres quartiers de Bruxelles et atteignant même plus de 40 % chez les jeunes ;
- une proportion de ménages qui vivent d'une allocation du CPAS jusqu'à 5 fois plus élevée que dans le reste de la ville ;
- un flux continu de groupes de populations plus pauvres, venant surtout de l'étranger, avec ou sans papiers.

Comme rempart à l'exclusion sociale de ces quartiers socio-économiquement plus fragilisés, des politiques de « cohésion sociale » ayant pour objectif la création de lien social et l'émancipation des individus ont été mises sur pied par les autorités publiques.

La politique de « cohésion sociale »

Les politiques de « cohésion sociale » visent à créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants (gestion des flux d'habitants, des équipements publics, de l'emploi, du logement, du commerce, gestion de l'eau, des déchets...). Pour renforcer ces actions ciblées, la politique de « cohésion sociale » se déploie en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers de Bruxelles. En Région de Bruxelles-Capitale, le concept de « cohésion sociale » apparaît dans différents volets politiques, par exemple, au sein des « Contrats de quartier » ou encore au sein de la politique régionale du logement.

Les contrats de quartiers

Certains quartiers bruxellois dits « fragilisés » bénéficient de politiques pour améliorer la qualité de vie des habitants en matière de logement, d'espaces publics, d'équipements, d'activité économique et d'environnement. Il s'agit d'un plan d'action conclu entre la Région, la commune et les habitants d'un quartier. Il fixe un programme d'interventions à réaliser sur un territoire, dans un délai donné et avec un budget défini. Ces contrats de quartier font appel à la participation citoyenne et sont une occasion de rencontre et de discussion autour de diverses problématiques dont la propreté publique. Dans ce cadre, des initiatives nouvelles ont été mises sur pied conjointement avec la participation des citoyens et d'associations (des containers communs dans des cités sociales, des donneries, des Repairs Cafés, des composts de quartier, etc.).



Voir toutes les informations utiles
pouvant être récoltées auprès du service environnement de chaque commune

L'alphabétisation dans les quartiers

« L'apprentissage du français et l'alphabétisation sont primordiaux en matière de cohésion sociale. »¹

Au fil des discussions engagées lors des face-à-face, l'action d'alphabétisation rend possible l'expression de constats, l'échange de points de vue ou encore l'identification des malaises ressentis par chacun par rapport à une problématique. À partir d'une simple question : « votre quartier, il est comment ? », nous pouvons faire émerger des perceptions par rapport à notre environnement proche ou notre cadre de vie.

 Voir publication, *Il est comment ton Bruxelles ?*, Lire et Écrire Bruxelles, 2013

Les opérateurs d'alphabétisation ancrent très souvent leurs actions en prise directe avec les réalités d'un quartier. La mise en avant d'un territoire constitue un mode d'action pour traiter une thématique spécifique. Suivant l'approche de l'éducation permanente, partir à la découverte du territoire d'apprentissage des apprenants devrait permettre de :

- favoriser la participation active des populations fragilisées à la vie sociale, politique, économique et culturelle ;
- contribuer à l'augmentation de la puissance d'agir des populations fragilisées ;
- favoriser l'émancipation des individus à travers l'exercice d'une citoyenneté critique.

Solutions locales pour un problème global ?

« Les villes sont devenues les dépotoirs de problèmes conçus à l'échelle planétaire. Les citoyens et leurs représentants élus se retrouvent confrontés à une tâche qu'ils seraient bien en peine d'accomplir : trouver des solutions locales aux difficultés mondiales. »²

La question des déchets est un problème résolument global (voir dossier n°6 « Environnement & déchets »). Toutefois, la ville peut être un laboratoire où chaque jour sont inventées et expérimentées des méthodes pour vivre ensemble et apporter des pistes de solutions.

Les actions de certaines associations bruxelloises visent spécifiquement à accentuer le rôle des citoyens dans le débat sur la ville et leur cadre de vie par une implication collective, solidaire et responsable.

¹ <http://www.cbai.be/page/66>

² BAUMAN, Z., *Laboratoire d'urbanisme insurrectionnel*.

Zoom sur le « Jardin urbain » à Molenbeek-Saint-Jean

Le « Jardin Urbain » est un petit coin de verdure situé à la rue Fin au cœur du vieux quartier industriel de Molenbeek-Saint-Jean. D'un terrain servant à la base de dépotoir sauvage est né, à l'initiative de l'association *La Rue*, un jardin collectif pourvu de bacs à cultures, d'une mare, de cuves de récupération d'eau de pluie et d'un espace de compostage collectif. Le dispositif de participation est simple : les habitants peuvent apporter leurs déchets organiques lors des permanences hebdomadaires (une liste des déchets acceptés et un seau hermétique sont distribués aux participants). Un maître-composteur est présent pour assurer le suivi du projet et répondre aux éventuelles questions des habitants.

Une petite balade à la rue Fin suffit pour tâter la dynamique citoyenne du quartier. Un peu plus loin, en face du « Jardin Urbain », une « dent creuse » est en train de fleurir sous l'impulsion d'un habitant du quartier. Ce terrain à l'abandon faisait office de dépotoir. Depuis, ce chancre urbain est en train de disparaître petit à petit sous l'effet des plantations végétales.

Un compost collectif ?

Depuis plusieurs années, de nombreux composts de quartier ont vu le jour à Bruxelles. L'asbl *WORMS* supervise la création et l'entretien de ces composts d'appartements et de quartiers. Le principe des composts collectifs est simple: tous les habitants du quartier peuvent venir jeter leurs déchets organiques dans les bacs de compost. Bruxelles compte pour le moment 35 composts de quartier.

Les déchets organiques représentent 1/3 de notre poubelle. En moyenne, un ménage jette 2 kg de déchets organiques par semaine. Composter nos déchets permet de réduire considérablement le nombre de sacs-poubelle utilisés et de s'épargner en prime pas mal de problèmes d'odeur. Composter est une démarche écologique mais aussi économique (l'e-ris, 2012).

Ces initiatives citoyennes et collectives ont apporté de la convivialité dans la rue en réduisant la présence de dépôts clandestins et en favorisant les échanges entre habitants.

Du vert pour améliorer la cohésion sociale

Regarder les déchets à l'échelle macro et micro-sociale du territoire

« *La ville est habitée par des gestes et pratiques quotidiennes.* »

« Partir du ressenti de l'apprenant, de son cadre de vie, de son environnement permet de faire apparaître les contraintes, les frontières floues ou les conflits qui structurent la vie domestique de chacun. Bien souvent, ces contraintes ne sont pas visibles à une échelle macro-sociale ou du point de vue des politiques publiques. Ainsi, la mise en œuvre d'une politique de tri peut sembler aller de soi mais s'il n'existe pas d'espace suffisant pour mettre plusieurs poubelles dans la cuisine, cette politique risque d'échouer en raison de cette contrainte » (Pierre, 2002).

« Pour trier leurs déchets, les ménages mettent en place des dispositifs techniques et sociaux spontanés à l'intérieur des logements permettant une adaptation indispensable au système de collecte des ordures. Cette réorganisation domestique est une contrainte mal identifiée par les "techniciens du tri" car cela relève d'une sphère dont ils n'ont pas la compétence, celle de l'espace privé » (Deleuil, 2004, p 58).

« Traditionnellement intégrés dans une poubelle sous l'évier de la cuisine, les déchets aujourd'hui triés génèrent dans nos espaces de vie une réelle « configuration de l'encombrement ». Voici quelques figures de l'encombrement » (Deleuil, 2004, p 58):

La **méthode cache-cache** qui consiste à optimiser l'occupation du sol. Il existe différentes pratiques : l'alignement de bouteilles vides le long d'interstices inoccupés (derrière la porte de la cuisine, entre deux appareils électroménagers, etc.) ;

- le glissement des déchets sous les meubles ;
- l'empilement est moins pratiqué mais consiste à densifier l'occupation du sol en empilant des poubelles l'une sur l'autre ou l'une dans l'autre ;
- la suspension consiste à suspendre des sacs aux radiateurs, poignées de porte, fenêtre, etc.

Une méthode plus résignée consiste à **sacrifier une partie de son espace** (un coin de balcon, de cuisine, débarras, etc.) à l'accueil des déchets.

Que l'on pratique le regroupement ou non des déchets, le tri est une lutte que chacun mène contre l'encombrement.

Et chez nous, ça se passe comment ?

Quel temps passons-nous à trier, ranger nos espaces de tri ? Quels sont nos trucs et astuces pour lutter contre l'encombrement ?

« Le tri n'est pas un geste simple, cette pratique nécessite un investissement en matériel, temps et espace, tous dédiés aux déchets selon des modalités relativement récentes. Autrement dit, le tri requiert une participation active de chaque usager, participation souvent ignorée par les opérateurs publics » (Deleuil, 2004, p. 200).

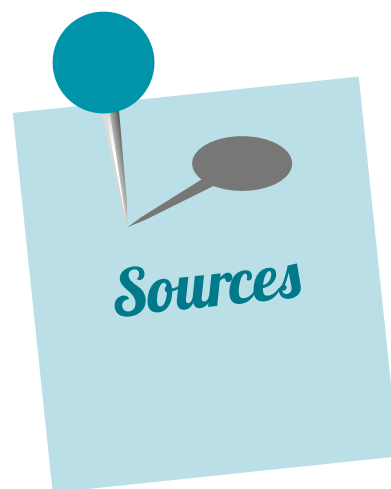
Positionnement

De la sphère privée à la sphère publique, la problématique des déchets s'illustre comme partie prenante de la problématique urbaine. Habiter la ville, c'est devoir faire face au manque d'espace dans les logements, ou encore au peu d'infrastructures publiques, mais c'est aussi trouver des moyens pour remédier à ces problèmes.

La participation citoyenne est souvent présentée comme un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités. Dans ce sens, l'alphabétisation peut jouer un rôle moteur de cohésion sociale en intégrant des actions participatives au sein des quartiers en partenariat avec les institutions et associations locales. Cependant, quelles sont les conditions d'accès et d'inclusion à cette participation ? Quels sont les moyens réels mis en place notamment en termes d'information pour inclure un public généralement exclu des politiques de la « démocratie participative » ?

La gestion des déchets n'est pas un « donné » mais un « construit » qui évolue dans l'espace polymorphe des quartiers d'une ville et dans lequel sont impliqués des acteurs multiples tels que l'association de quartier, le balayeur de rue, le jardinier communal, l'artiste, le primo-arrivant, l'éco-conseiller, etc.

Le tri des déchets est un exercice tendu entre espace public (propreté publique gérée par les autorités publiques) et espace privé (le tri sélectif géré par les usagers). Pour rapprocher ces deux sphères, il paraît essentiel d'opérer un glissement d'une politique d'injonction/sanction vers une politique de participation/inclusion.



BAUMAN, Z., *Villes et Modernité Liquide*, laboratoire d'urbanisme insurrectionnel :

laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.be

DELEUIL, J.-M., *Trier les déchets : de l'injonction à la participation*, Questions de communication, 2004

LYNCH, K., *L'image de la cité*, Dunod, 1971.

JIMENEZ, E., *La théorie du compost*, l'e-ris, Bruxelles vue du 11^{ème}, e-ris.ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale : observatbru.be

PIERRE, M., *Les déchets ménagers ; entre privé et public*, approches sociologiques, L'Harmattan, 2002

La Démarche 'Le projet de quartier'



La démarche proposée vise à questionner la propreté publique à travers l'exercice de cartographie mentale du quartier d'apprentissage des apprenants. Il s'agit de faire émerger les connaissances des apprenants sur un quartier et ses problématiques.

« *La carte mentale d'un lieu est l'image, la représentation qu'un individu se fait d'un lieu. Si l'on demande aux usagers de l'espace urbain d'en faire une représentation, on obtient ainsi des dessins plus ou moins précis et imagés, qui donnent une bonne indication de la façon dont cet espace est ressenti, de la lisibilité de cet espace* » (Lynch, 1971).

Le processus d'exploration mentale et physique d'un territoire permet de partir à la rencontre des différents acteurs qui participent à la gestion des déchets en ville : du comité de quartier aux jardins et composts collectifs. L'utilisation des « cartes mentales » en alphabétisation est un outil pédagogique qui permet aux apprenants d'exprimer leur voix en tant qu'usagers mais aussi en tant qu'acteurs de l'espace public.

Objectifs

- Faire émerger les connaissances des apprenants sur le quartier.
- Investiguer et identifier les problématiques liées à la propreté publique dans le quartier.
- Découvrir, rencontrer les différents acteurs et projets présents dans l'espace public.

Matériel

Appareils photos, matériel de dessin, feuilles et carte du quartier.

Niveau

À partir du niveau oral I .

Durée

De trois séquences à une année, s'il s'agit de mettre en place un projet dans le quartier.

Déroulement

Étape 1 - Savoirs & représentations du quartier

Matériel Feuilles, marqueurs et crayons de couleurs

Activité 1 – La propreté publique dans mon quartier ?

Le formateur propose aux participants de réfléchir en sous-groupes aux endroits, personnes et objets du quartier liés à la question des déchets. Exemple : *Comment s'appelle la personne qui répare les chaussures ? Où est-ce que l'on va jeter les bouteilles en verre ? Où est-ce que je peux jeter mes déchets organiques ? Où est-ce qu'il y a des endroits sales ? Où y a-t-il des containers collectifs ? etc.*

Le formateur recueille et met en commun sur une affiche les différents éléments évoqués dans les sous-groupes.

Étape 2 - Diagnostic du quartier

Le formateur annonce au groupe une sortie de terrain pour partir, dans le quartier, à la rencontre des lieux des déchets (poubelles, bulles à verre, dépôts clandestins), des espaces verts (potagers urbains, parcs, arbres, etc.), des métiers de la réparation ou de la récupération (magasins de seconde-main, brocanteur, etc.).

Activité 2 – L'enquête de terrain

- Le formateur organise une rencontre avec des acteurs du quartier (associations, commune, responsable d'un contrat de quartier) ou une visite d'un projet de quartier (potager, compost, groupe d'achat collectif, Repair Café, etc.).
- Les participants prennent des photos ou réalisent des croquis des endroits, personnes, objets rencontrés lors de la sortie de terrain.
- Sur une carte du quartier, les apprenants positionnent et illustrent toutes les informations recueillies et les réactions de chacun lors de la sortie dans le quartier.

Exemple d'un travail de terrain sur la problématique des déchets à la Locale Ouest, Lire et Écrire Bruxelles, à Anderlecht

Un groupe d'apprenants a choisi de travailler la question des déchets à partir d'une problématique identifiée dans le quartier. À la rue de l'École Moderne, dans le quartier de Cureghem à Anderlecht, une décharge a vu le jour sur le lieu d'un chantier en arrêt. Alors qu'il était prévu la construction d'un immeuble, le chantier s'est transformé au fil du temps en une véritable décharge à ciel ouvert. Plus loin dans la rue, des poubelles abandonnées dégradent le pied des arbres. Encore plus loin, le square Albert où s'aventurent les enfants du quartier, est un champ de bataille jonché de déchets. Ensemble le groupe d'apprenants a posé un regard sur le quartier en photographiant les lieux de dépôts clandestins et des échanges ont eut lieu entre eux.

« À Cureghem, il y a des lieux sales... », « C'est un lieu oublié ».

 toutes les photos et commentaires des apprenants sont dans la malle pédagogique du guide.

Pistes

☞ Voir Ressources :

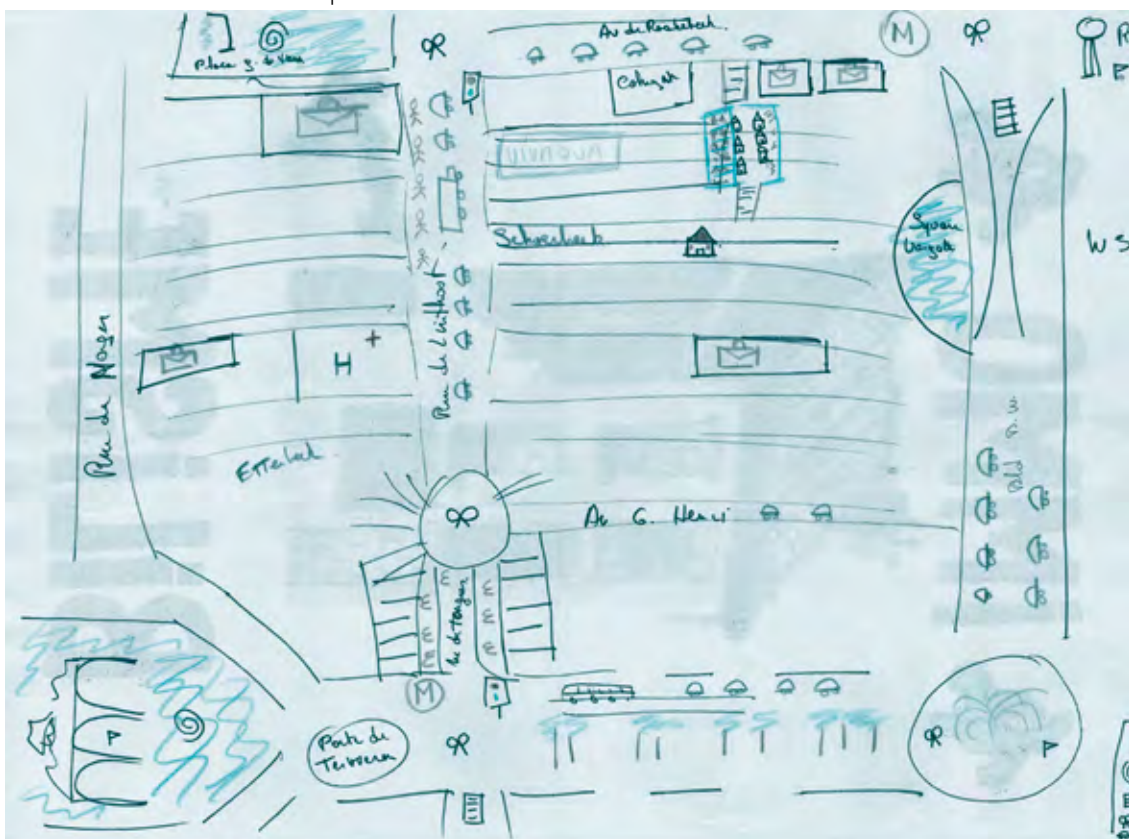
- Associations et projets de quartier
- Ateliers autour du quartier, publication Lire et Écrire Bruxelles : « Il est comment ton Bruxelles ? »

Étape 3 - Cartographie mentale du quartier.

Activité 3 – Réalisation d'une carte mentale « propreté publique » dans le quartier

- Le formateur invite les participants à se remémorer les savoirs identifiés lors de la première activité et à raconter ce qu'ils ont appris à l'aide des photos prises lors de la sortie de groupe dans le quartier.
- Le formateur propose en sous-groupes, ou individuellement, de réaliser une **carte mentale** de la propreté du quartier à partir des différents éléments vus lors des deux premières activités. Les participants pourront s'aider de la carte du quartier réalisée collectivement lors de la deuxième activité.

Exemple de carte mentale :



Pistes

☞ Voir ressources :

- Ateliers urbains pour la réalisation de carte mentale

Activité 4 – Participer ou lancer un projet, une action dans le quartier

- Le formateur expose les différentes cartes mentales et invite chacun à raconter ce qu'il a représenté sur sa carte.
- Le formateur propose à chacun de reprendre sa carte mentale et d'y ajouter un nouvel élément. Le formateur demande de représenter (sous forme de dessins, d'images ou de mots) sur cette carte : une action/ un projet collectif qui pourrait améliorer la propreté dans le quartier. Le formateur lance les questions : *Que manque-t-il dans le quartier pour améliorer la gestion des déchets et l'environnement ? Quels sont les problèmes ? Quelles sont les solutions ? Quelle est ma proposition ?*

Réponses d'apprenants d'un centre alpha de Molenbeek à la question *Que peut-on faire ?* :

« Des ramassages tous les jours ;

Plus de soutien de la commune ;

Plus d'engagement pour la propreté ;

Beaucoup de saleté à Molenbeek ;

Plus de ramassages ;

Sensibiliser ».

- Le formateur demande à chaque participant d'expliquer sa proposition.
- Le formateur organise un temps de réflexion sur la démarche et demande ce que chacun a retenu de l'exercice.

Suggestions méthodologiques

☞ Voir Ressource : pour réaliser une action collective : « Du je au nous » outil et formation proposés par l'asbl Flora.

Pistes

- Transmettre les « cartes mentales propreté publique » des apprenants aux responsables communaux : service environnement, cellule propreté, etc.
- Contacter le responsable d'un contrat de quartier. L'une des dimensions essentielles d'un contrat de quartier étant la participation des habitants, il est possible de trouver du soutien dans ce cadre.
- Répondre à des appels à projets : contacter l'asbl WORMS pour les composts collectifs ou l'asbl le Début des haricots pour les potagers collectifs, Bruxelles-Environnement pour les initiatives de « quartier vert » ou de « quartier durable ».
- Développer des partenariats avec des associations de quartier pour monter un projet commun.



Outils pédagogiques

Crick... histoire d'un projet collectif

Culture & Santé

Ce livret raconte l'histoire d'un groupe de femmes de Cureghem à Anderlecht, qui, portées par la volonté de voir leur cadre de vie évoluer, s'est mobilisé pour l'aménagement du parc de leur quartier. cultures-sante.be

Ton Bruxelles, il est comment ?

Wattiaux, K., Lire et Écrire Bruxelles, 2013

Textes, dessins, photographies et structures en trois dimensions interrogent le territoire de Bruxelles : comment s'approprier un nouveau territoire, comment le revisiter, comment le mettre en scène ? Disponible dans la malle pédagogique.

Je vous écris de mon quartier

Collectif alpha

Cette publication retrace la vie d'un projet associant les arts plastiques et l'écriture à Molenbeek. collectif-alpha.be

« Le Diagnostic Marchant » sur la propreté dans nos cités

Association internationale de techniciens, experts et chercheurs

Mise en place d'une démarche de diagnostic partagé entre les différents groupes de base et les représentants institutionnels, pour une prise en considération des préoccupations et des demandes des habitants.

aitec.reseau-ipam.org

Du je au nous

Flora asbl

Pour les formateurs, intervenants sociaux, animateurs, enseignants souhaitant développer une action collective choisie et réalisée par les groupes avec lesquels ils travaillent. florainfo.be

Ateliers

Paroles d'habitants

Centre Vidéo de Bruxelles

Atelier vidéo permettant aux publics de prendre part à la réalisation d'un film dans une démarche créative et d'apprentissage critique. Chacun apporte ses propres ressources et savoir-faire pour se mettre au service d'un projet commun. cvb-vidpe.be

Les Ateliers urbains

Proposent à travers des ateliers créatifs (carte mentale, vidéo, photo, etc.) une réflexion sur la ville. Les ateliers sont ouverts à tous les habitants de Bruxelles. ateliers-urbains.be

Publications

Aménagement du territoire ou territoires à ménager, n°86, 2010

Symbiose

Magazine en ligne de l'Éducation relative à l'Environnement (eRe). Cette revue propose à la fois du contenu et des outils pédagogiques sur diverses thématiques. symbioses.be

Bruxelles à dos « Comment vivez-vous votre ville ? »

IEB

À cette question rarement posée aux jeunes, une trentaine d'adolescents bruxellois ont répondu en participant à une recherche-action coordonnée par Inter-Environnement Bruxelles. ieb.be

Associations

Jardins collectifs & Éducation permanente à Molenbeek

La Rue

Cours d'alphabétisation, permanences sociales et services privilégiant cohésion sociale et environnement.

Compost collectifs à Bruxelles

WORMS

Gère et soutient la création de composts collectifs dans les quartiers. wormsasbl.org

Jardins collectifs à Bruxelles

Le début des haricots

Gère et soutient la création de nouveaux jardins collectifs dans les quartiers. haricots.org

Films

Les Potagistes

Au cœur de Bruxelles, le potager Emotte est un écrin de nature où poussent des fruits et des légumes savoureux.

Institutions

Services communaux

Les services propreté, environnement, contrats de quartier, etc. bruxelles.irisnet.be

Agence Bruxelles Propreté

Brochures et outils pédagogiques. arp-gan.be

Bruxelles-Environnement

Brochures et outils pédagogiques. bruxellesenvironnement.be

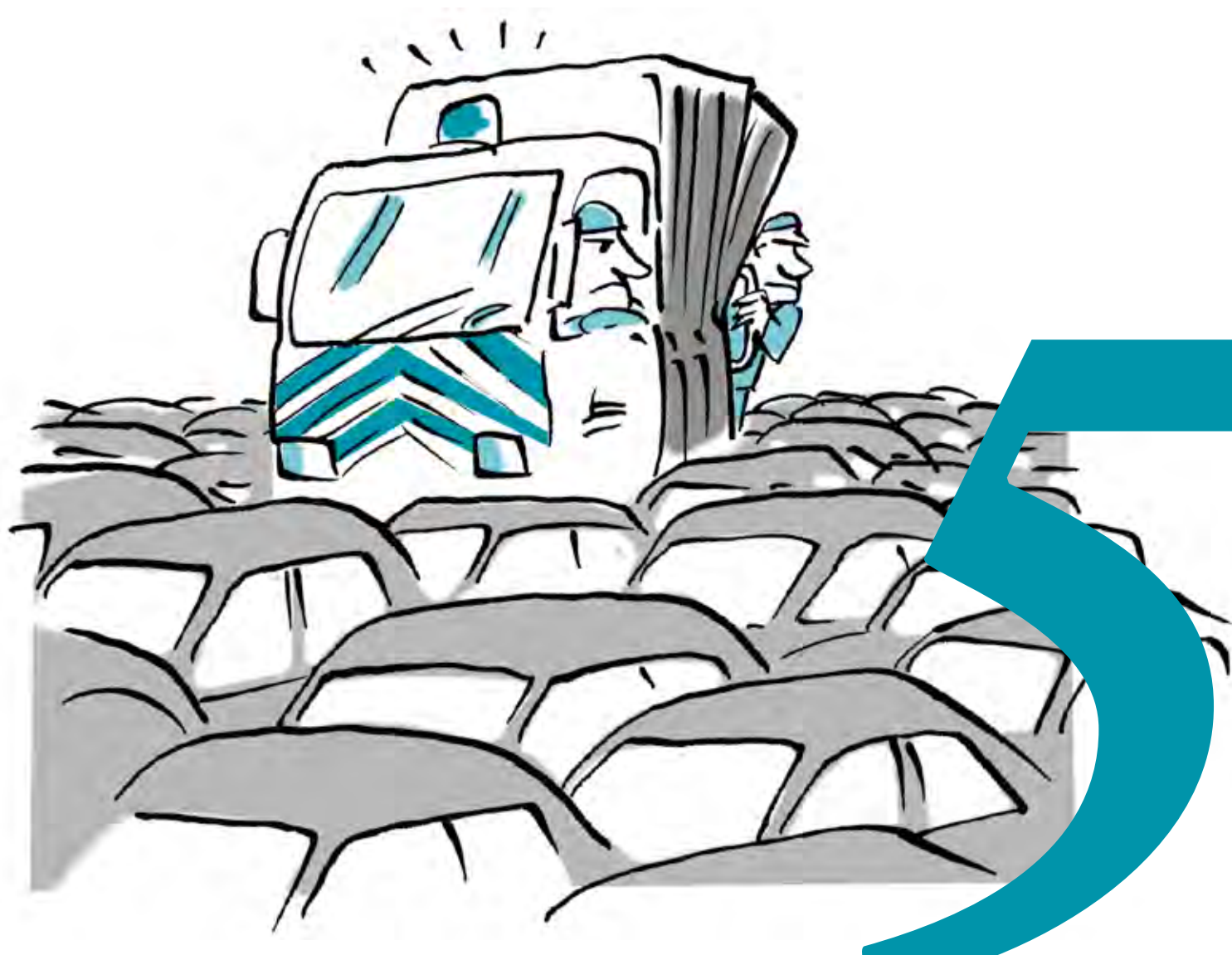
Media

La déchéthèque

Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.). Disponible dans la malle et en ligne : lamediatheque.be

Travailler dans les déchets aujourd'hui et demain

Les apprenants s'orientent souvent vers les métiers des déchets pour lesquels aucun diplôme n'est exigé, même si une connaissance de base en français oral, lecture et écriture est maintenant souvent demandée et testée au moment de l'embauche. Parfois, les apprenants ne connaissent pas leurs droits sociaux ou les avantages et les contraintes de leur contrat et de leurs conditions de travail. Défendre et revendiquer un emploi décent et digne pour tous est bien sûr un enjeu prioritaire de l'éducation permanente.



L'Étude

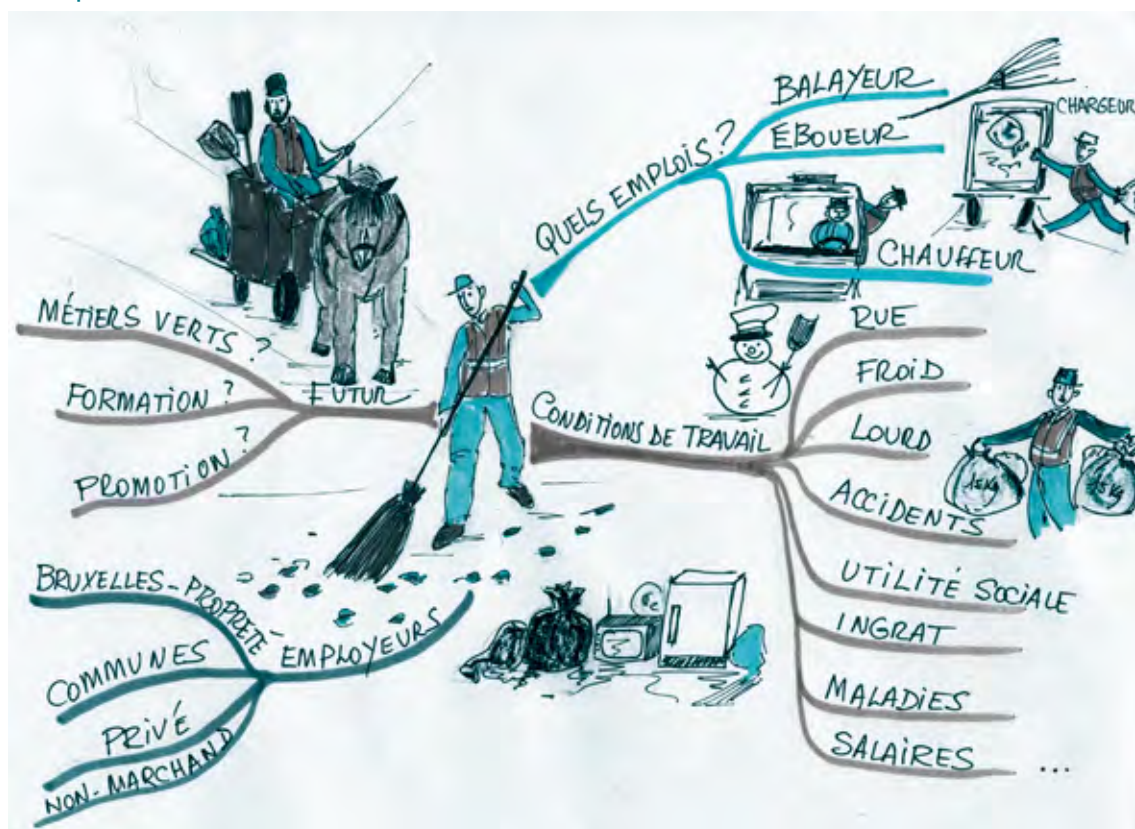
Le nettoyage (ensemble des opérations de nettoyage) des voiries et la collecte des déchets ménagers sont des activités très dures, physiquement et psychologiquement, et sous-valorisées au niveau salarial et social alors que son rôle dans la société est fondamental et même vital.

Ce dossier « Travailler dans les déchets » vise à :

- mieux comprendre le processus actuel de précarisation des emplois ;
- valoriser le travail réalisé par les travailleurs des déchets, leur fonction sociale, leur endurance physique et morale, leurs conditions de travail.

Pour introduire le sujet, le formateur demande aux apprenants d'exprimer des questions sur les métiers des déchets : quels sont les métiers liés à la gestion des déchets ? Quelles sont les conditions de travail dans le secteur de la propreté publique (horaires, rémunération, avantages, accidents et maladies courantes, etc.) ? Quel est l'avenir de ces métiers ? Les réponses peuvent être présentées sous forme graphique telle une carte mentale.

Exemple de carte mentale :



Pour réaliser ce dossier, nous avons rencontré des responsables de l'Agence de Bruxelles Propreté, des délégués syndicaux, les responsables de la propreté publique de six communes bruxelloises (Evere, Schaerbeek, Saint-Gilles, Molenbeek, Bruxelles-Ville et Saint Josse) et des ouvriers de propreté publique.

Les travailleurs des déchets : conditions de travail

Compte-tenu de la diversité des activités de gestion des déchets, les métiers de ce secteur sont multiples :

- balayeur (manuel, avec souffleuse, avec aspirateur glouton, etc.) ;
- éboueur (chargeur, ripeur) ;
- chauffeur de véhicule léger ;
- chauffeur de camion-charroi ou de grues ;
- trieur ;
- recycleur (réparation d'objets électriques ou non, transformation de vêtements, etc.).

Le principal employeur de propreté publique est l'Agence de Bruxelles-Propreté (ABP) avec près de 2400 travailleurs en 2013.

Les ouvriers travaillant dans les déchets sont parmi les moins qualifiés, avec les sapeurs-pompiers. Aucun diplôme n'est requis à l'embauche. Seule une connaissance élémentaire du français oral et écrit est demandée actuellement, en particulier pour les éboueurs-chargeurs dont les consignes de sécurité sont souvent écrites. Ce « minitest » n'est cependant pas réussi par tous et des délégués syndicaux demandent qu'une politique d'orientation vers des centres d'alphabetisation soit mise en place pour permettre aux candidats recalés d'acquérir les compétences de base en lecture et écriture.

Dans le tableau ci-joint, nous constatons que 90 % du personnel de l'ABP est peu scolarisé et que 79 % possède au plus le CEB. Le personnel est avant tout masculin (95 %) et 57 % a moins de 39 ans (pour être engagé comme ouvrier de propreté publique à l'ABP il faut avoir moins de 35 ans).

Le statut de contractuel permet au travailleur de devenir statutaire de l'administration publique et donc d'avoir une sécurité d'emploi. Cette possibilité est ouverte tous les cinq ans en théorie, ce qui réduit énormément les possibilités d'accéder à ce statut. En 2013, il y avait à Bruxelles-Propreté 1773 membres contractuels et 500 statutaires. Pour devenir « statutaire », l'ouvrier « contractuel » doit passer un test informatisé de deux heures (questions à choix multiples), ce qui exige des compétences langagières et informatiques.

Personnel de l'Agence Bruxelles Propreté (2013)		
Niveau de scolarité	Pourcentage	Catégorie
Universitaire	2 %	A
Bachelor	2 %	B
Secondaire supérieur	6 %	C
Secondaire inférieur	11 %	D
Primaire	79 %	E
Répartition sexuelle	hommes 95 %	femmes 5 %
Répartition/âge	<30 ans	21 %
	30-39 ans	36 %
	40-49 ans	30 %

Enquête auprès des syndicats

Peu d'emplois stables, beaucoup d'emplois précaires...

Les conditions de travail des ouvriers de propreté publique diffèrent suivant l'employeur et suivant le type de contrat de travail.

De façon générale, les conditions de travail à **l'Agence Bruxelles-Propreté** sont comparative-ment plus avantageuses que chez d'autres employeurs, publics ou privés.

Ainsi, le salaire initial brut d'un ouvrier non qualifié (balayeur, chargeur), en 2013, est proche de 2.000 euros pour la catégorie « D ».

Pour les balayeurs, le temps de travail est de 37h30/semaine, organisé en trois tournées. Selon un travailleur, de nombreuses heures supplémentaires (jours fériés, dimanche, etc.) permettent d'accumuler un temps de récupération pouvant atteindre deux mois. Nous verrons plus loin que le temps de travail des éboueurs-chargeurs et des chauffeurs de bennes peut être réduit de moitié en raison de la règle du « fini-fini » qui les autorise à terminer la journée une fois leur tournée effectuée.

Ils bénéficient en outre d'avantages tels que des chèques-repas, une assurance hospitalisation (dans le cadre d'un service social) et la gratuité des transports en commun. Une prime est également octroyée chaque année sur base de la qualité du recyclage des sacs remis au centre de tri. Elle varie aussi en fonction du taux d'absence du travailleur. L'ABP possède également une École de propreté publique accessible à tout travailleur du secteur.

Du côté des **communes**, les conditions de travail sont moins avantageuses. Les salaires sont moins élevés (de 300 à 700 euros de moins qu'à l'ABP selon les témoignages) et les avantages moins nombreux, mais aucune condition linguistique ou de diplôme n'est exigée. Une commune nous dit accepter des personnes qui ne parlent pas le français. L'apprentissage du métier se fait alors en binôme, par exemple, en travaillant avec un collègue qui parle la même langue. Quelques formations sont offertes aux travailleurs, notamment la formation de sensibilisation au respect de l'environnement organisée par ABP, destinée à toute personne nouvellement engagée.

On retrouve dans les communes de nombreux travailleurs sous contrat Art.60 (parfois 40 %) ou d'autres contrats temporaires (PTP, par exemple).

Dans le domaine du balayage des voies publiques, on se retrouve donc face à une inégalité : un balayeur qui travaille sur les voiries communales de la ville peut être amené à gagner plusieurs centaines d'euros de moins qu'un balayeur régional, alors que tous les deux réalisent le même travail, dans le même quartier.

Il est plus difficile de connaître les conditions de travail dans le secteur privé. En général, ces entreprises emploient plus d'intérimaires, payés à l'heure. À Bruxelles, les entreprises privées s'occupent avant tout des filières des encombrants, des déchets de construction, des déchets liquides et boues, des pneus, déchets organiques et déchets industriels en général.

Témoignage d'un sociologue embauché comme chargeur dans une entreprise privée de Wallonie, pour réaliser son étude sur les conditions de travail des éboueurs :

« Le travail dans cette entreprise privée est fort différent de celui réalisé dans une société publique. En effet, on court pour ramasser les poubelles. Plus précisément, lorsqu'un chargeur aperçoit une poubelle à une dizaine de mètres du camion, il saute du marchepied et court la chercher. Pendant ce temps, le camion continue à avancer ; il faut donc la jeter dans la benne au moment où celui-ci arrive à notre hauteur. Le camion n'est donc pratiquement jamais à l'arrêt, sauf si nous sommes face à un tas d'une dizaine de poubelles. (...) »

« Agripper certaines poubelles constitue une autre difficulté récurrente. Comme les sacs sont payants, certains habitants les remplissent au maximum en les fermant au-dessus à l'aide d'un scotch. Quand un chargeur rencontre ce type de poubelle, deux possibilités s'offrent à lui. Soit il la prend à bout de bras mais, dans ce cas, il ne peut pas en saisir d'autres, et il ralentit dès lors la tournée. Soit il perce très rapidement le sac avec son doigt et il le porte à bout de doigt (...) » (Michel, 2011 : 176)

Contrats précaires : vers une insertion professionnelle ?

Environ 30 % à 40 % des ouvriers de propreté publique travaillent sous contrat précaire tel que Rosetta, Article 60, PTP ou Activa (voir encadré page suivante).

Ces contrats ne remplissent pas vraiment le rôle pour lequel ils ont été créés, car il n'y a pas souvent d'insertion professionnelle au terme du contrat. Les ouvriers non qualifiés engagés en tant que balayeurs ou chargeurs, repartiront sans qualification à la fin de leur contrat.

Parmi eux, seuls quelques-uns seront engagés à durée indéterminée, après plusieurs années sous contrat précaire. Un balayeur de Bruxelles-Propreté sous contrat à durée indéterminée raconte :

« Là-bas, c'est la même loi pour tous. Si tu te bagarres, tu sors directement, sans explication. Si tu voles, tu sors aussi directement.

Si tu as beaucoup de jours de maladie, ils peuvent te renvoyer. Si tu bois beaucoup, ils te préviennent une fois, deux fois, puis tu pars.

Le problème, c'est la personne. Si tu es méchant, tu auras des problèmes. Personne n'est parfait, bien sûr, mais si tu parles avec les gens [sans te bagarrer], il y a pas de problème. Tu peux rester 10 ans, si tu fais pas de problème.

J'ai rencontré plus de 10 personnes que je connaissais, mais on est deux à avoir un CDI, avec un ami.

Ils ont dit : "Vous travaillez bien, vous êtes courageux, vous aidez tout le monde, on va vous donner un CDI" ».

Mais la majorité des ouvriers repartiront au terme de leur contrat. Seuls ceux qui ont fait leurs preuves obtiendront un CDI après plusieurs années.

Formation

De façon générale, les ouvriers de propreté publique n'ont pas accès à une formation sur leur temps de travail pour pouvoir améliorer leurs compétences de base (lecture, écriture, calcul) et s'orienter vers d'autres professions par la suite.

Nous avons vu que 90 % du personnel de l'Agence de Bruxelles-Propreté possède au plus un diplôme du secondaire inférieur.

Les formations proposées par l'École de Propreté Publique de l'APB concernent uniquement l'acquisition de compétences professionnelles liées aux métiers du nettoyage, en particulier l'utilisation de différents outils et machines comme souffleuse, aspirateur-glouton, petit véhicule de nettoyage, camion-grappin, etc.



Contrats de travail précaires

Pour diminuer le chômage, l'État octroie des facilités et/ou des subventions aux entreprises pour l'embauche de certains demandeurs d'emploi. Les contrats offerts sont « précaires » car ils sont souvent à durée déterminée, à temps partiel, mal rémunérés, peu formatifs, sans droits sociaux et n'offrant pas de perspectives à moyen et long terme pour le travailleur. Ils peuvent ainsi constituer des mécanismes d'embauche de main d'œuvre « bon marché » ou un mécanisme de sélection du personnel.

Article 60

La mise à l'emploi conformément à l'article 60 paragraphe 7 de la loi organique des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) est une forme d'aide sociale permettant au CPAS de procurer un emploi à une personne éloignée du marché du travail. Ce dispositif a pour objectif de réintégrer cette personne dans le régime de la sécurité sociale et de la réinsérer dans le processus du travail. Le CPAS est toujours l'employeur juridique. Le Centre peut occuper la personne dans ses propres services ou la mettre à disposition d'un tiers employeur. Le CPAS reçoit une subvention des autorités publiques fédérales pour toute la durée de la mise à l'emploi de la personne et bénéficie en tant qu'employeur d'une exemption des cotisations patronales. La durée du contrat de travail varie d'un à deux ans suivant l'âge du travailleur concerné.

Plan Rosetta

Le « Plan Rosetta » est une convention « 1^{er} emploi » qui a pour objectif principal de permettre à chaque jeune de moins de 26 ans de faire son entrée sur le marché du travail, le plus vite possible après sa sortie de l'école, en lui facilitant l'accès à un emploi combiné avec une formation ou encore à un apprentissage, et ce auprès d'un employeur privé ou public.

Ainsi, les entreprises du secteur privé qui occupent au moins 50 travailleurs et les employeurs du secteur public fédéral ont l'obligation d'embaucher des jeunes à concurrence de 3 % de la moyenne de l'effectif de leur personnel.

Les employeurs publics (sauf les instances fédérales) et les employeurs privés du secteur non marchand doivent occuper des jeunes à concurrence de 1,5 % de la moyenne de l'effectif de leur personnel.

Plan Activa

« Le plan Activa est une mesure qui prévoit une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale en cas d'embauche d'un demandeur d'emploi. Cette réduction est couplée à une activation de l'allocation chômage ou d'une intégration sociale en cas d'embauche d'un chômeur complet indemnisé ou d'un bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ». (Service public fédéral -Emploi, Travail et Concertation Sociale)

Programme de Transition Professionnelle (PTP)

« Programme destiné aux jeunes de plus de 18 ans, qui n'ont pas le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur et qui sont en inactivité depuis une longue période. Ce programme leur facilite l'accès à un contrat de travail à temps plein, pour une durée de six mois, reconductible trois fois, et à une expérience professionnelle et une formation dans les secteurs du bâtiment, des espaces verts, de la propreté publique, du démenagement et de l'Horeca. Il faut également que le candidat bénéficie d'une allocation de chômage complet depuis 24 mois pour les plus de 25 ans, de 12 mois s'il est âgé de moins de 25 ans, ou émarger au CPAS depuis 12 mois. Le candidat doit également avoir une connaissance élémentaire du français parlé et écrit ». (Febisp)

Agents contractuels subventionnés (ACS)

« Les ACS sont des travailleurs qui s'inscrivent dans une politique régionale de l'emploi à Bruxelles. Elle vise la réinsertion socioprofessionnelle de certains groupes à risque, de certains demandeurs d'emploi dans le secteur non-marchand. Les bénéficiaires doivent être inscrits comme demandeurs d'emploi inoccupés pendant 6 mois au moins au cours des 12 mois qui précèdent le contrat, ou être âgés de plus de 40 ans.

Les contrats ACS sont avantageux par rapport aux autres contrats précaires : il s'agit de CDI ou CDD dont la rémunération est fonction du barème du secteur concerné ». (Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale).

Les entreprises de propreté publique n'offrent pas de formation qui permettrait aux ouvriers d'accéder à un autre emploi :

« Il y a très longtemps on avait mis au point un système de relais avec un centre de formation en alphabétisation, une ASBL d'alphabétisation. Les gens travaillaient, mais ils étaient tenus de suivre ces formations. Mais il y a longtemps, il y a bien dix ans. Comme on a un temps de travail un peu particulier à Bruxelles-Propreté, car les ouvriers bénéficient du « fini-fini », ils ont souvent terminé plus tôt [ce qui leur permettait de se former]... » (déléguée syndicale à l'ABP).

Actuellement, dans le secteur, très peu d'employeurs proposent et orientent leurs travailleurs peu scolarisés vers une formation initiale en lecture, écriture et calcul alors que l'alphabétisation est reconnue comme un droit humain fondamental par l'Unesco en 1975 (Déclaration de Persépolis). Même les travailleurs permanents n'ont pas accès à ce genre formation. Comment exiger des travailleurs des compétences en lecture sans leur offrir la possibilité de les acquérir ?

Pénibilité et risques : Le cas des éboueurs-chargeurs

La pénibilité au travail est caractérisée par divers critères¹ :

- **les contraintes physiques** : les manutentions de charges (un éboueur porte environ 5 tonnes de déchets par jour, selon notre enquête), les contraintes articulaires et posturales, les vibrations transmises aux membres supérieurs ou au corps entier, etc. ;
- **les contraintes de l'environnement** : l'exposition au bruit, le travail au froid ou à la chaleur, l'exposition à des substances ou mélanges dangereux, à des poussières ou fumées ou des rayonnements ionisants ;
- **les rythmes de travail** : les gestes répétitifs sous cadence élevée, le travail de nuit, le travail posté en équipes successives alternantes, les déplacements hors domicile, etc. ;
- **les contraintes psychiques** : l'exposition à un risque d'agression physique, les exigences du travail, les risques psychosociaux.

Les ouvriers de la propreté publique travaillent en permanence sous ces quatre contraintes.

Les accidents de travail des éboueurs sont dûs à différents facteurs² : chute, contact avec des agents biologiques, port manuel de charge, sacs contenant des objets coupants (verre, seringue, couteau, etc.), emploi d'une presse, renversement par véhicule dans la rue, contact avec des animaux (rongeurs, insectes) et des déjections animales.

Les pathologies professionnelles des éboueurs concernent avant tout les affections articulaires à l'épaule, au coude, poignet, mains et genoux ; les affections chroniques comme des sciatiques par hernie discale ; les infections comme l'hépatite B, le tétanos, etc.

En général, les éboueurs les plus âgés sont mutés au balayage lorsqu'un poste se libère. Il semblerait que les travailleurs des déchets changent d'emploi en cours de carrière : seulement 13 % d'entre eux ont plus de 50 ans à l'ABP.

¹ À partir des entretiens et de la « Fiche Éboueur du 28-08-2013 », *Fichier actualisé de situations de travail (FAST)*, Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail, Paris, 2013.

² *Ibid.*

Les éboueurs prendraient-ils volontairement des risques³ ?

Selon les employeurs et les délégués syndicaux rencontrés, les éboueurs prennent des risques en ne respectant pas les normes de sécurité, les conseils des agents de prévention et de façon générale, en accélérant le rythme du travail.

Cette situation s'explique premièrement par la règle du « fini-fini » (ou « fini-parti »), qui autorise les travailleurs à partir dès qu'ils ont terminé leur tournée. Ils peuvent ainsi finir en trois heures une tournée théoriquement définie à six heures. Ce système permet aux éboueurs d'avoir un deuxième emploi pendant la journée puisque les tournées commencent à 6h, voire à 5h. À l'origine, ce système a été conçu pour « récompenser » ceux qui avaient terminé un peu plus tôt le travail. Mais avec le temps, le « fini-fini » est quasi devenu un horaire réduit de travail,

avec ses dérivés : une cadence anormalement accélérée de la collecte, une prise de risques et des maltraitements physiques plus fréquentes (pour terminer au plus tôt, les chargeurs travaillent vite, en courant, en traversant des rues à vive allure, en jetant les sacs dans la benne, en supprimant les pauses, le chauffeur pouvant lui aussi prendre des risques routiers en vue d'accélérer la cadence).

Et deuxièmement par la discrimination professionnelle qui touche les éboueurs. Elle est telle que seule une pénibilité poussée à l'extrême semble pouvoir la contrecarrer (Michel, 2011 ; Dubois et Lévis, 2013). Supporter le travail devient alors un exploit surhumain. Dans un milieu masculin, elle devient une preuve de virilité. Enfreindre les normes de sécurité, soutenir une cadence « insoutenable », se mettre en danger, transforme alors le métier d'éboueur en un métier de l'extrême. Cette prise de risque devient à ce moment une composante de la construction identitaire de la profession.



La dévalorisation sociale des travailleurs des déchets

Un métier innommable

Au premier abord, les termes d'« éboueur » et de « balayeur » génèrent une impression désagréable parce qu'ils renvoient aux déchets, eux-mêmes associés à la saleté, la pousière, les mauvaises odeurs, la décomposition et la mort. Au XVI^{ème} siècle, « l'éboueur » ou « boueur » était l'employé chargé d'enlever la boue des voies publiques (voir dossier n° 2 « Histoire et vieux métiers des déchets à Bruxelles ») et les ordures ménagères. Ce terme provient du mot « boue » qui signifie un mélange d'eau sale, de résidus et de terre, mais aussi « détritrus » lorsqu'il est utilisé au pluriel.

Travailler dans les déchets n'est pas valorisant. Or, un métier est censé être un ensemble de compétences et de savoir-faire qui procure des revenus, valorise une personne, l'insère dans la société et souvent lui procure plaisir et satisfaction. Quelles satisfactions peut-on trouver à travailler dans les déchets lorsque les métiers des déchets sont parmi les plus dévalorisés dans la société ?

Pour beaucoup de travailleurs, il n'est donc pas facile de dire qu'ils travaillent dans les déchets.

³ Sur le sujet, voir par exemple Michel (2011), Corteel et Le Lay (2011), Lhuillier (2005, 2011).

En général, ils préfèrent se référer à leur emploi de façon indirecte, en mentionnant l'employeur : « Je travaille à la Ville de Bruxelles », ou des termes plus techniques comme « agent de propreté », « chargeur », qui nient le sale en n'évoquant que le propre ou le geste technique⁴.

En vue d'éviter la stigmatisation, de nombreuses professions ont changé de dénominations: on n'est plus ouvrier mais opérateur, agent de nettoyage mais technicien de surface, balayeur mais agent de propreté. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'un déni, d'un refus d'accepter que, de nos jours, des personnes travaillent dans les ordures et qu'elles sont souvent mal payées et méprisées. Cette situation est d'autant plus pénible que l'analphabétisme est, lui aussi, stigmatisé par la société.

Pourtant, cette représentation négative des travailleurs des déchets est inversement proportionnelle à leur importance dans la ville : sans eux, nous serions enterrés sous des tonnes de déchets et envahis par les rats et les renards. Il faut espérer que les politiques mondiales de revalorisation des déchets feront de ces « emplois verts » des emplois décents et valorisés (Organisation Internationale du Travail, 2012).

Une des caractéristiques du métier de balayeur est son invisibilité, source, elle aussi, de pénibilité. L'indifférence des piétons dissimule de nombreux sentiments : crainte des habitants de s'approcher des déchets, de la saleté, de la décomposition ; mais aussi honte de laisser tous ces immondices à des hommes mal payés et travaillant dans des conditions difficiles ; mépris enfin pour des hommes qui sont rapidement associés à leur objet de travail : les déchets (Michel, 2011 ; Poussin, 2011). L'invisibilité est une forme de déni. Le refus de reconnaître la pénibilité du travail de personnes pourtant indispensables à la vie : une grève des travailleurs des déchets a des effets immédiats sur la santé publique.

Étant « invisibles », il devient facile d'accuser les balayeurs d'être absents :

« Il y a une déresponsabilisation des habitants. Or, la propreté, c'est un problème qui concerne tout le monde. Les gens mettent les dépôts et si le lendemain ils sont encore là, ils disent que le travail n'est pas fait. Ils disent : "On a pas vu les balayeurs..." »
(responsable communal).

« Dans un contexte de rationalisation gestionnaire, où toute l'activité est représentée sous forme d'indicateurs ; où les gestes du quotidien sont décortiqués et redéfinis par des experts en hygiène et sécurité (...) ; le choix de mettre son corps en danger et de « choisir » librement les risques auxquels on s'expose semble rester dans ce système la dernière zone d'autonomie à disposition des agents de terrain. Loin d'être le résultat de comportements d'individus "inconscients et récidivistes", les attitudes face aux dangers induits par l'activité semblent bien davantage relever d'une construction collective complexe pour souder et donner du sens à un métier exigeant et dévalorisé. »

Carol Dubois et Grégory Lévis (2013)



⁴ Pratique soulignée également par Corteel et Le Lay (2011) pour les ouvriers de la ville de Paris.



Malgré leur rôle social évident, les travailleurs des déchets ne sont pas toujours bien traités par les habitants des quartiers : « *Les gens n'ont aucun respect pour les garçons !* ». Ils le disent : « *On a failli recevoir un sac-poubelle sur la tête !* » (responsable communal).

Un balayeur explique :

« La plupart des gens n'agressent pas dans la rue. Il y a des gens qui disent : "Courage !", il y a des gens qui disent : "C'est propre !". Mais il y a aussi des gens qui jettent des gobelets dans la rue quand tu passes ! Une fois, j'étais avec un "souffleur Johnson" dans la rue. Un homme sort, il dit : "Souffle ici !". Moi, j'ai arrêté le moteur du souffleur et j'ai dit : "Comme tu m'as parlé comme ça, je souffle pas ! Toi tu es au chômage, tu ne paies pas d'impôts, c'est nous qui payons des taxes". Ensuite, il est allé dire au chauffeur : "Lui, il ne veut pas souffler !". La plupart, c'est des gens étrangers qui sont agressifs. Mais la plupart des gens qui dénoncent par téléphone, c'est des Belges ! »

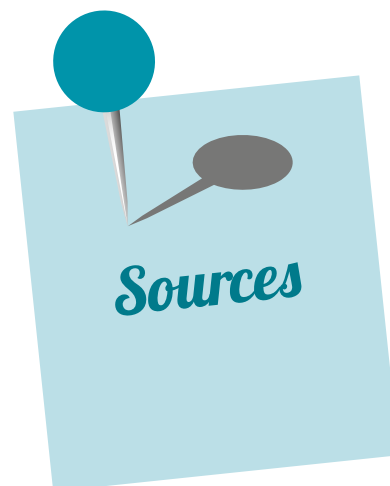
Ce témoignage montre une des caractéristiques du travail du balayeur : « D'une façon paradoxale, c'est quand il n'est pas fait que le travail se voit le plus » (Corteele et Le Lay, 2011 : 26). Leur visibilité se révèle donc dans l'absence, dans le manque, car c'est dans ces moments-là que se révèle également « la grande utilité sociale de leur métier : un métier consistant fondamentalement à protéger la population de risques latents et menaçants » (ibid : 27), c'est-à-dire de l'invasion des rats mais aussi de pestes imaginaires. Le balayeur est alors celui qui contient et retient les risques sanitaires, réels ou fantasmés.

Et cet enjeu est bien compris par ce balayeur conscient que le nettoyage constitue un enjeu de pouvoir. Ceci n'est pas sans rappeler la puissance associée au tas d'ordures dans d'autres sociétés, comme au Cameroun : « Les grandes accumulations d'objets et de substances déchus sont considérées comme dangereuses, d'un point de vue sanitaire et hygiéniste notamment, mais aussi selon un registre magico-religieux. Celui-ci les identifie comme sources de 'forces' sumaturelles potentiellement néfastes ne pouvant être contrôlées que par des individus puissants. Ces 'forces' peuvent en outre être instrumentalisées à des fins positives, individuelles ou collectives, ce qui en fait un privilège et un enjeu de pouvoir » ! (Guitard, 2012 : 163). Les balayeurs ne sont plus alors les hommes invisibles, mais les hommes de l'invisible.

Positionnement

La situation de l'emploi en Europe et dans le monde est abordée ici de façon inductive, à partir d'un métier particulier, dans un contexte urbain singulier. Comme la grande majorité des personnes peu scolarisées, les travailleurs des déchets sont souvent cantonnés dans des emplois précaires, durs physiquement et psychologiquement, dévalorisés et mal payés.

L'analyse des métiers des déchets renvoie également à des problématiques plus vastes : le précaire, l'alphabétisation sur le temps de travail, le chômage, l'insertion socioprofessionnelle des personnes peu ou non scolarisées, les métiers peu qualifiés, le « vivre ensemble », la souffrance au travail, etc. Aborder ces métiers sous toutes ces facettes ouvre la voie à l'analyse critique de la situation générale du travail aujourd'hui.



- CORTEEL, D. et LE LAY, S., « Introduction. Travailler aux abords des déchets : un clair-obscur contemporain », dans CORTEEL, D. et LE LAY, S., (sous la direction de), *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, p. 16-33, 2011.
- DUBOIS, C. et LÉVIS, G., « Reprendre collectivement la main pour plus de sécurité : le cas des éboueurs », *Sociologies pratiques*, n° 26, p.27-40, 2013.
- GUERRERO, S. et MAISY-MARENGO, N., « Comment donner du sens à un 'sale boulot' ? », *Gestion*, volume 36, p.76-84, 2011.
- GUIARD, É., « Le chef et le tas d'ordures : la gestion des déchets comme arène politique et attribut du pouvoir au Cameroun », *Politique africaine*, n°127, p.155-177, 2012.
- LEDUC, A., « Le précaire à Bruxelles. Retrouver une puissance d'agir » dans *Sur le précaire*. En hommage à Robert Castel, *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 16-17, Bruxelles, Collectif Formation Société asbl, 2012.
- LHUILIER, D., « Le 'sale boulot' », *Travailler*, n°14, p.73-98, 2005.
- LHUILIER, D., « Souillure et transgression: le travail sur le négatif psychosocial », dans CORTEEL, D. et LE LAY, S., (sous la direction de), *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, p. 35-43, 2011.
- MICHEL, F., « *Quand tout un univers prend sens dans son rapport à la pénibilité de la tâche. Étude d'une entreprise privée d'éboueurs en Belgique* », dans CORTEEL, D. et LE LAY, S., (sous la direction de), *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, p. 169-190, 2011.
- Organisation Internationale du Travail, « Les "emplois verts" sont-ils des emplois décents ? », *Journal international de recherche syndicale*, vol. 4, n°2, 131 p., 2012.
- POUSSIN, N., « La réorganisation de leur travail par les éboueurs : de la nécessité d'une prescription pour pouvoir y répliquer », dans CORTEEL, D. et LE LAY, S., (sous la direction de), *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, p. 191-205, 2011.
- PROST, B., « Dissimuler, montrer, oublier nettoyage et nettoyeurs. La propreté des espaces publics parisiens dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle », p. 67-75, *Hypothèses*, 2006.
- VOLKOFF, S. « Montrer la pénibilité : le parcours professionnel des éboueurs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°163, p.62-71, 2006.



La Démarche 'Cartographie sensible de l'univers d'un balayeur'



Balayeurs et éboueurs réalisent des milliers de kilomètres par an, ils vivent dans la rue qui devient pour eux un lieu de travail et de vie. Chaque matin, les balayeurs reçoivent leur itinéraire pour la journée. Mais comment expérimentent-ils cet itinéraire physiquement et mentalement ?

Dans cette démarche, les apprenants construiront la « carte sensible » d'un balayeur. Ce n'est pas une carte qui reproduit le territoire dans sa dimension physique, mais une carte émotionnelle qui représente les opinions, les sentiments et les valeurs qu'une personne accorde aux lieux et aux espaces quotidiens, professionnels et personnels.

Cette approche facilite l'analyse d'un emploi (type de contrat, conditions de travail, avantages, pénibilité, plaisir et souffrance au travail, etc.) et permet de « parler » de la pénibilité au travail autrement que par des mots. Il est possible d'imaginer l'histoire d'un balayeur : il faudra alors adapter la démarche en créant un récit fictif.

Objectifs

Objectifs de communication

- poser des questions ;
- réaliser un entretien et recueillir un témoignage ;
- « lire » des espaces urbains (poubelles, dépôt clandestin, charrette de balayeur, etc.) ;
- communiquer des idées et des émotions.

Objectifs linguistiques

- lire des noms de rue ;
- créer une histoire autour d'une journée de travail d'un balayeur ;
- vocabulaire et expressions liés au travail et à l'emploi ;
- vocabulaire et expressions liés aux aspects physiques et psychologiques du travail.

Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix du matériel fait partie de l'activité car le matériel doit avoir un lien avec l'histoire (papiers journaux, papiers d'emballage, vieux tissus, emballages alimentaires, sacs plastique, feuilles d'arbre, etc. dans le cas d'un balayeur). Il est donc variable selon les histoires. • Le support variera également : papier, tissu, bois, métal, etc. • Colle, ciseaux, marqueurs, etc., selon les supports choisis.
Niveau	<p>Oral 1-2</p> <p>Lecture-écriture 1</p>
Durée	La démarche suppose une dizaine de séquences pédagogiques, mais peut durer un semestre ou une année, suivant le degré d'approfondissement désiré.

Déroulement

Étape 1. Construction des données empiriques

Tout au long de cette étape, les données peuvent être construites oralement, écrites par le formateur ou par les apprenants, ou encore être photographiées, etc.

Activité 1 – Le balayeur

Orientés par le formateur, les apprenants prennent contact avec le balayeur du quartier pour connaître sa prédisposition à collaborer à la démarche. Ils élaborent un questionnaire de base sur le balayeur : son nom, son âge, quelques éléments de son histoire personnelle : d'où vient-il ? Quelles langues parle-t-il ? Est-il marié ? A-t-il des enfants ? Etc.

Activité 2 – Le métier de balayeur

Après une analyse en séquences pédagogiques, consulter le balayeur sur son travail : comment est-il devenu balayeur ? Travaille-t-il à Bruxelles-Propreté ou à la commune ? Que pense-t-il de son salaire ? De son travail ? A-t-il fait des formations ? Fait-il la même « tournée » chaque jour ?

Ce sera l'occasion pour le formateur et les apprenants de discuter certaines conditions de travail des balayeurs : les employeurs potentiels et les avantages/inconvénients de chacun, les conditions d'embauche, le type de contrat (voir encadré p. 76), le salaire, les congés, les horaires, les avantages, les primes, etc.

Ces données sont écrites par les apprenants ou le formateur, selon les cas.

Activité 3 – L'itinéraire du balayeur

Il faut maintenant accompagner le balayeur sur une partie de son trajet. Lui demander de commenter son parcours, en observant les lieux, en repérant les endroits où il a plus de travail (feuilles d'arbre, mégots, papiers, canettes, etc.), ses lieux de repos, là où il se protège de la pluie, se réchauffe (café, magasin), etc. Le trajet ne durera pas toute la journée, mais une demi-heure par exemple, suffisamment pour pouvoir parler d'un trajet !

Lors de cette visite du quartier, le nom des rues, places ou marchés par lesquels le balayeur transite sont notés. Ils seront ensuite notés sur des fiches qui seront collées au mur, dans l'ordre de l'itinéraire choisi. Les données observées autour de ces rues sont mises en commun.

Pendant cette tournée, poser une série de questions au balayeur : Quels sont les endroits les plus « difficiles » ? Pourquoi ? Ses lieux « préférés » ? Où prend-il des pauses ? Comment établit-il un certain lien avec les lieux et les gens du quartier ? Que connaît-il du quartier ? À quoi pense-t-il lorsqu'il travaille ? Comment est-il traité dans le quartier ? Quelle satisfaction retire-t-il de son travail ? Quelle pénibilité ressent-t-il ? A-t-il créé des liens avec certains habitants du quartier ? Etc.

Activité 4 – Reconstitution générale de l'histoire

Maintenant, il s'agit de construire un récit, une histoire, oralement tout d'abord, puis par écrit, selon le niveau du groupe.

L'histoire peut être reconstruite par chaque apprenant à tour de rôle. « Il commence la journée à 6h, rue du Palace, tout est encore fermé », « ensuite, il tourne à droite dans la rue de Mons », « là, il y a toujours un tas de papiers et de déchets qu'il ramasse avec sa pince », « aujourd'hui, il fait très froid, il a mis sa parka et ses gants... », « dans la rue du Roi, il y a des arbres qui perdent leurs feuilles, chaque jour il faut recommencer », « il balaie les feuilles et les met dans un sac marron », « le travail semble interminable, avec le vent, les feuilles continuent de tomber », « à 7h, il s'arrête et prend un café chaud qu'il a apporté dans un thermos et une tartine : il reprend courage », « au coin de la rue, il retrouve des collègues », « ils parlent et rigolent un moment ensemble », « il pense à sa famille, à ses enfants... », « il a collé des photos de sa femme et de ses enfants sur sa charette », « il rencontre toujours son copain au coin de la rue X pendant la pause et ils échangent quelques nouvelles... ».

C'est l'occasion de parler des aspects plus émotifs du travail de balayeur, du sens que le travailleur y met, des désagréments qu'il rencontre au quotidien.

Activité 5 – Sélection des données à représenter

Chaque apprenant sélectionne les données qu'il désire représenter : les lieux et les rues les plus importantes aux yeux du balayeur ; les émotions qui leur sont associées, mais aussi celles liées à son métier, sa famille, ses enfants, ses collègues, etc. ; les lieux difficiles ; les lieux familiers ; les arbres en automne, ses sentiments envers le métier qu'il fait, ses aspirations, ses conditions de travail, etc.

Étape 2 - Construction d'une carte sensible

Activité 6 – La rencontre entre les données empiriques et le support visuel

Les données sélectionnées doivent maintenant être représentées. Cette étape est difficile car il s'agit d'exprimer matériellement des idées. Il faut définir quelle forme générale aura la carte, les grands espaces qui la composeront, etc.

Activité 7 – Choix du matériel et du support

Chaque apprenant doit choisir minutieusement le matériel avec lequel il construira sa carte sensible. Le matériel fait sens par rapport au récit : il en est le double visuel. Il faut donc associer une idée à une représentation matérielle et se poser des questions comme par exemple : comment est-ce que je peux représenter le froid ? La lourdeur d'une charrette ? La tristesse d'être loin de sa famille ? La rencontre avec des collègues ? La joie d'avoir un salaire ? La pénibilité du travail ? Mais aussi : les rues, magasins, balais et outils, les poubelles, et tout ce qu'il a choisi de représenter.

La carte peut devenir une « carte textile », « carte plastique », « carte végétale », ou être composée de plusieurs types de matériel. Il faudra définir la taille de la carte, sa forme, ses textures, etc.

Activité 8 – Élaboration de la carte

Une fois les idées précisées et le matériel réunis, il ne reste plus qu'à découper, coller, peindre ou dessiner pour élaborer la carte !

Étape 3 - La « visibilité » des cartes sensibles

Activité 9 – Exposer les cartes sensibles

Exposition des cartes sensibles en invitant le(s) balayeur(s) rencontré(s), les autres groupes de l'association et pourquoi pas les responsables communaux de la propreté publique.

Préparer la présentation du processus de création des cartes sensibles avec les photos des étapes prises par le formateur au cours du travail et rédaction d'un texte à partir de ces documents-photos.

 Voir Démarches : « Où vont les déchets ? », « La visite ».

Pistes

- Exemple de carte sensible : « Représenter l'univers d'une femme marocaine à travers une carte sensible », texte et la vidéo d'Élise Olmedo .

 Voir Ressources

- Analyser les représentations des travailleurs des déchets à partir des livres disponibles dans la malle pédagogique.

 Voir Ressources

- Droit à l'information et droits sociaux : construire une démarche sur les droits des travailleurs et la puissance des grèves d'éboueurs à partir d'articles de journaux relatant des grèves d'éboueurs disponibles sur internet.



Outils pédagogiques

1001 escales sur la mer des histoires. 52 démarches pédagogiques pour apprendre (et aimer) les livres

Patrick Michel, Collectif Alpha, 2007

Recueil d'activités pédagogiques destinées à familiariser des personnes non-lectrices ou faibles lectrices avec le monde des livres (albums illustrés, romans, bandes dessinées, récits de vie...) et à leur donner l'envie et la possibilité d'y plonger sans douleur. Disponible au Centre doc du Collectif Alpha.

Ton Bruxelles, il est comment ?

Wattiaux, K., Lire et Écrire Bruxelles, 2013

Textes, dessins, photographies et structures en trois dimensions interrogent le territoire de Bruxelles : comment s'approprier un nouveau territoire, comment le revisiter, comment le mettre en scène ? Disponible dans la malle pédagogique.

Poème

Les boueux sont en grève

Queneau, Raymond

Texte disponible en ligne : djrimbau.olympie.in

Livres

Le rêve de Mia

Foreman, Michael

« Je venais de Santiago du Chili et me dirigeais vers la cordillère des Andes, lorsque je suis tombé sur un terrain vague, une friche qui était en réalité une gigantesque décharge à ciel ouvert où toute la ville déversait ses ordures. Mais Manuel, qui habitait là, m'a montré que c'était tout le contraire d'une friche inculte. Pour lui et les habitants de son village, ce terrain produisait une moisson d'objets à glaner, à recycler et à remettre en circulation. »

Disponible dans la malle pédagogique

Chafi

Flamant, Ludovic

« Chafi, c'est mon père. Il sait faire plein de choses incroyables : servir le thé à la menthe très haut sans renverser, parler deux langues, siffler entre ses doigts et surtout porter des sacs très très lourds ! Il est éboueur. J'aime bien ce mot parce qu'il y a "boue" dedans et que j'aime bien la boue. Un jour, moi aussi je serai éboueur. »

Disponible dans la malle pédagogique

Prince de la rue

Mwankumi, Dominique

Shégué, jeune Congolais livré à lui-même, subsiste tant bien que mal en vendant les jouets qu'il fabrique avec son ami Lokombe. Existence plutôt dure, sans confort physique ni moral, mais assurant aux deux garçons une liberté véritablement princière. Et puis Shégué possède un talent qui peut-être, un jour, le rendra riche et célèbre...

Disponible dans la malle pédagogique

Le Balayeur de poussière

Chèvre, Mathilde

Sur les toits du Caire un balayeur de poussière.

Disponible dans la malle pédagogique.

Documents authentiques

👉 Voir dossier « documents authentiques » sur les travailleurs de la propreté publique. Disponible dans la malle pédagogique.

Blog

Cartographie sensible, émotions et imaginaire

Olmedo, Elise

En ligne : blog.mondediplo.net

Video

Extramuros

Projet d'insertion sociale par les déchets Ecoplus TV.

Disponible en ligne : ecoplus.tv

Environnement & déchets

Nos modes de vie ont un impact sur notre environnement. L'urgence écologique que nous vivons actuellement (réchauffement climatique, pollution, déforestation...) appelle à des réponses vigoureuses. De l'attention portée au tri de nos déchets au concept de développement durable, est-on sur la piste d'une société plus respectueuse de l'environnement ?



L'Étude

Déchets, utilisation rationnelle d'énergie, mobilité douce, réchauffement climatique, les travailleurs sociaux et les acteurs de l'éducation permanente sont de plus en plus sollicités pour travailler ces questions. En abordant ces thématiques, le formateur fait ressurgir les problèmes quotidiens des apprenants : logement précaire mal isolé, manque d'espace ou encore un budget ne permettant pas l'accès à une alimentation biologique. Confrontée à la problématique sociale, la problématique environnementale en milieu précarisé n'apparaît pas toujours d'emblée comme une priorité. Pourtant l'environnement peut être un **levier de progrès social** lorsqu'il est vecteur de transformation personnelle vers la recherche d'un mieux-être et de projets de société innovants (*Symbiose*, n°80, 2008).

Dans son travail de tous les jours, le formateur travaille à la mise en valeur des notions de solidarité, de responsabilité, d'équité, déjà promues par le mouvement d'éducation permanente. La sensibilisation à l'environnement va dans ce même sens avec l'intérêt supplémentaire de susciter une réflexion à la fois locale et globale. À partir de son cadre de vie, l'apprenant prend conscience du paysage qui l'entoure et fait le lien avec un environnement plus lointain.

Émergence de la question environnementale et du

« développement durable »

« Désormais la
solidarité la plus
nécessaire est celle
de l'ensemble des
habitants de la
Terre »

Albert Jacquard

Les grands **chocs pétroliers** de 1973 et 1979, une série de catastrophes écologiques liées aux activités industrielles et aussi le problème de pauvreté dans les pays du Tiers Monde ont fait émerger peu à peu la question de l'environnement à l'échelle mondiale.

De plus en plus de courants politiques, économiques et sociaux remettent en cause le niveau de vie des pays dit développés, qui repose sur un développement industriel épuisant les ressources naturelles de la planète. Le temps est venu de rajouter à la prospérité économique et sociale des occidentaux, un troisième aspect négligé jusqu'ici : l'environnement.

Constats liés au modèle industriel et néo-libéral :

- l'épuisement des ressources naturelles (matières premières, énergies fossiles : pétrole, charbon, gaz, etc.) ;
- la raréfaction des ressources en eau douce, nécessaire à l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable ;
- la destruction des écosystèmes : déforestation et diminution de la biodiversité ;
- le changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre.

Suite à la mondialisation des échanges, les émissions mondiales de CO₂ liées aux transports (maritime, routier et aérien) ont explosé. Cette explosion est la conséquence d'un système de division du travail devenu irrationnel, par exemple : les langoustines pêchées en mer d'Écosse, exportées vers la Thaïlande pour décorticage et renvoyées vers les marchés de consommation européens, soit au total plus de 27.000 km aller-retour et une quantité annuelle de 600 à 900 tonnes de CO₂ ;

- les pollutions dues aux activités humaines et les catastrophes industrielles de ces trente dernières années ;
- l'explosion des déchets contenant des métaux polluants que nous ne savons pas bien recycler ;
- l'accroissement des inégalités : les pauvres subissent le plus la crise écologique et climatique ;
- l'apparition de nouvelles puissances économiques : les « pays émergents » (Chine, Brésil, Inde, Russie) qui, en suivant le modèle occidental, impliquent une dégradation encore plus importante et accélérée de l'environnement mondial.

C'est dans ce contexte qu'émerge le concept de « développement durable » au Sommet de Rio en 1992 :

« L'humanité se trouve à un tournant de son histoire. La misère, la faim, la maladie et l'analphabétisme continuent de s'aggraver, et les écosystèmes dont dépend notre bien-être ne cessent de se dégrader. Les inégalités entre riches et pauvres perdurent. La seule manière d'assurer à l'humanité un avenir plus sûr et plus prospère consiste à appréhender et résoudre conjointement et harmonieusement les problèmes de l'environnement et du développement. Nous devons satisfaire les besoins essentiels des communautés humaines, améliorer le niveau de vie général et protéger et gérer plus efficacement les écosystèmes. Aucune nation ne peut atteindre ces objectifs par ses seuls moyens, mais tous ensemble, dans le cadre d'un partenariat mondial axé sur le développement mondial, nous le pouvons ».

Extrait de l'Agenda 21, Sommet de Rio, 1992

L'idée est née de tendre vers un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement. Elle sera consacrée 10 ans plus tard en 2002 au sommet de Johannesburg en Afrique du Sud. La stratégie annoncée est de réconcilier croissance économique, protection de l'environnement et bien-être social.

Stratégie ou conviction, le défi est lancé. Les scientifiques, politiques, acteurs économiques et mouvements sociaux du monde entier se lancent dans l'un des plus vastes chantiers du XXI^{ème} siècle où tout reste à construire.

« Un autre monde est possible »

Slogan des altermondialistes réunis au 1^{er} Forum social mondial, à Porto Allegre, au Brésil en 2001

Développement durable et éducation permanente ?

C'est quoi le développement durable ?

Le développement durable est une construction sociale qui s'est forgée dans un contexte historique particulier. C'est aujourd'hui un concept dans l'air du temps, largement récupéré dans les programmes politiques et les sphères économiques ; il devient une chose acquise dont on oublie parfois le sens original (Bader et Sauvé, 2011).

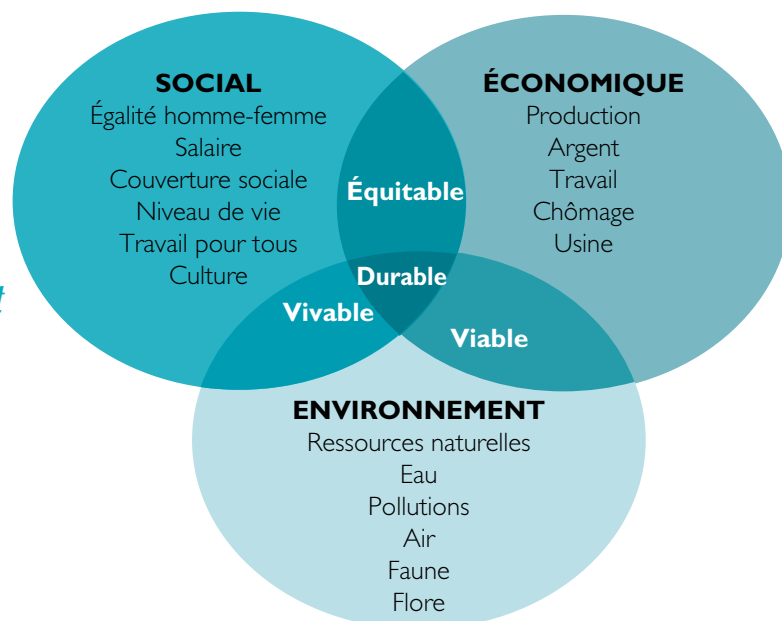
« C'est pas une campagne pour sensibiliser les gens à la planète ? Ce qui est bien et mal pour la planète ? »

Extrait de paroles d'habitants sur le développement durable, Culture & Santé

Le développement durable est une **approche transversale** qui intègre la question environnementale autour d'une réflexion reposant sur **trois piliers interdépendants** : **social**, **écologique** et **économique**.

Schéma expliquant l'interdépendance de chaque champ d'action :

*Agir et penser
localement et
globalement pour
le développement
d'une citoyenneté
consciente, critique et
engagée*



Le développement durable est aussi **une approche globale** qui consiste à relier l'action et la réflexion à différentes échelles : « Agir local, penser global » ou le contraire « penser local, agir global ».

Pour aborder des questions liées à l'environnement, le formateur peut travailler à partir de réalités locales de la vie quotidienne : la propreté dans le quartier, les factures énergétiques, le logement, etc., pour ensuite aboutir à une réflexion collective et globale. Ce passage du local au global renforce l'intérêt du travail de sensibilisation à l'environnement avec des personnes précarisées.

Aborder l'environnement à partir de nos cadres de vie, de l'énergie, de la mobilité, ou encore des déchets, permet de lever le voile sur les inégalités sociales et économiques (*Symbiose*, n°80). Dans ce sens, la sensibilisation à l'environnement peut être un déclencheur de progrès social.

Un concept à se réapproprier ?

Pour engager ce type de réflexion avec les apprenants, les trois pôles du développement durable peuvent être utilisés comme **cadre «transversal» éducatif** visant l'**émergence** d'une **conscience citoyenne active** et **actrice de transformation sociale**.

Nous proposons de nous réapproprier ce concept comme cadre d'action et d'apprentissage pour faciliter les liens entre les **différents champs éducatifs** (citoyenneté, environnement, solidarité mondiale, santé, etc.) et d'adopter ainsi une **approche globale et citoyenne** qui permet de réfléchir à un « ailleurs », qu'il soit appelé développement durable, décroissance ou encore État providence, il s'agit simplement de co-construire des projets de société sans présupposé de départ.

La co-construction est probablement l'élément fondateur du caractère durable d'un projet d'avenir. Il s'agit donc de redonner sens au développement durable comme une proposition et non pas une norme ou une prescription qui est le chemin, la voie à suivre pour « sauver la planète ». Il s'agit pour cela d'amener des changements en profondeur qui s'appuient forcément sur un travail permanent d'éducation émancipatrice (Bader et Sauv , 2011).

Tentative d'approche pédagogique des déchets au travers du concept de développement durable

À partir de cette approche pédagogique du développement durable, abordons à présent les déchets sous l'angle écologique, social et économique et dans sa dimension locale/globale.

Enjeux environnementaux et déchets

Au-delà de nos cadres de vie quotidiens, les déchets polluent les sols, l'air, les océans, posant ainsi de plus en plus de problèmes écologiques au niveau mondial. Que fait-on des déchets que nous ne recyclons pas ? Une partie est incinérée ou stockée en décharge, le reste jonche les sols et les mers du globe. On nous dit de trier nos poubelles pour protéger l'environnement, mais de quel environnement parle-t-on ? Et d'ailleurs, c'est quoi l'environnement au juste ?

L'environnement, c'est quoi ?

L'environnement, c'est d'abord tout **ce qui nous entoure** : l'air que nous respirons dans notre quartier, l'eau du robinet que nous buvons, l'énergie et l'espace consommés pour nous loger, nous déplacer, nous nourrir, etc. L'environnement, c'est une multitude d'interactions entre l'homme et la nature. Ces interactions ont des répercussions locales et globales (réchauffement climatique, pollution des eaux, trou dans la couche d'ozone, etc.), sanitaires (pollution), économiques (épuisement des ressources), et politiques (guerres liées aux ressources naturelles). L'environnement est un sujet vaste et complexe dont s'est emparé le monde scientifique, politique et associatif.

Les sciences de l'environnement

Les scientifiques étudient la faune, la flore, les ressources naturelles, le fonctionnement des écosystèmes, la qualité de l'eau, de l'air et les impacts des activités humaines (comme le transport, le tourisme, l'agriculture, l'économie, etc.) sur les milieux naturels. Les scientifiques ont établi une liste des **services** et des **bénéfices** que nous tirons **de la nature**. Allant de la production de l'air que

nous respirons, de l'épuration naturelle des eaux que nous buvons, à la pollinisation nécessaire à nos cultures, à l'absorption naturelle de nos déchets, la nature nous rend des services essentiels à notre survie.

 Voir Ressources : *La consommation de l'eau dans la maison*, Culture & Santé

Les politiques environnementales

Aujourd'hui, les politiques ont compris que ne pas protéger ou « gérer » la nature nous coûte beaucoup plus cher que de prévenir les éventuelles destructions ou dégradations de nos écosystèmes. Les premières politiques communes relatives à l'environnement de l'UE ont été érigées suite à la catastrophe écologique survenue en Suisse en 1986. Les produits chimiques déversés dans le Rhin avaient contaminé de façon dramatique les autres pays frontaliers traversés par le fleuve. En effet, les rivières, l'air, les sols n'ont pas de frontières. Il a donc fallu établir des politiques communales pour gérer l'environnement. L'UE établit des cadres réglementaires que tous les pays doivent suivre sous peine d'amende.

Les axes de politiques environnementales les plus importants sont :

- La lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau.
La Belgique s'est fait plusieurs fois condamner par l'UE pour non respect de cette directive. Bruxelles n'a mis en service sa toute première station d'épuration d'eau qu'en l'an 2000 ! Avant cela, toutes nos eaux usées (les rejets de nos toilettes, douches, égouts...) étaient directement rejetées dans la mer sans traitement préalable. La qualité des eaux de surface (rivières et eaux de baignade) de la Belgique se plaçait alors parmi les eaux les plus polluées au monde.
- La prévention des risques majeurs et des accidents de type Seveso (suite à l'explosion d'une usine chimique à Seveso, en Italie, en 1976).
- La protection de la nature et de la biodiversité.
- La réduction des émissions des gaz à effet de serre (protocole de Kyoto).

Et concernant les déchets :

- La directive relative aux déchets (2008/98/CE) fixe les principes de la gestion des déchets.
- La directive relative aux emballages et aux déchets d'emballage (94/62/CE) vise à limiter et réduire l'impact des emballages sur l'environnement.
- La directive relative aux déchets dangereux (91/689/CEE) vise à garantir une gestion écologique pour ce type de déchets.

Gestion de la qualité de l'air, de l'eau, des déchets, de l'énergie, des catastrophes, voilà autant de matières dont doivent s'emparer les politiques pour protéger ou gérer l'environnement dont nous dépendons.

Les outils de conscientisation à l'environnement

Aujourd'hui, la sensibilisation, l'éducation à l'environnement sont des courants largement diffusés au travers de campagnes menées par l'école ou par les réseaux associatifs tous secteurs confondus.

L'empreinte écologique est un outil de référence pour informer et sensibiliser le grand public. L'outil sert à mettre en avant les disparités des **impacts à l'échelle globale et locale** de nos modes de consommation. Ainsi, les pays du Nord ont l'empreinte écologique la plus élevée sous l'influence du mode de vie, des habitudes de consommation, du développement et de la taille de la population.

De cet outil découlent les fameuses phrases :

« *Si tout le monde vivait comme un américain, il faudrait plus de quatre planètes pour répondre aux besoins de l'humanité...* »

Cette phrase choc sert surtout à réveiller nos consciences plutôt qu'à révéler une réalité de terrain. En effet, riches et pauvres d'un même pays, que ce soit en Europe, en Amérique ou en Afrique, n'ont pas la même empreinte écologique. Dès lors, consommer *comme un Américain* ou *un Européen* ne veut pas dire grand-chose. En réalité, les revenus de chacun ont davantage d'influence sur notre empreinte écologique. Bien qu'une personne puisse diminuer ses impacts par des choix personnels, la hausse de revenus se traduit généralement par des hausses de consommation : plus grands logements, plus de déplacements, mais aussi plus de consommations directes comme le transport. Sur 100 personnes, entre les 25 plus pauvres et les 25 plus riches, la consommation de carburant est multipliée en moyenne par quatre, et celle de l'achat de véhicules par six, sans parler des voyages en avion.

Au niveau du chauffage, par contre, la différence de consommation entre riches et pauvres est moins grande. Car si les moins nantis ont des logements plus petits, leur gestion de l'énergie est moins efficace. Étant plus souvent locataires, ils bénéficient moins d'investissements dans l'isolation du bâtiment. Les personnes plus pauvres risquent donc de payer, en moyenne, plus cher la calorie (Zaccai, E., 2007).

L'empreinte écologique est un outil doublement utile : d'une part en matière de sensibilisation, et d'autre part elle permet un saut entre « empreinte écologique » et « empreinte sociale » comme nous le montre l'exemple de l'animation au CPAS de Liège. En effet, elle peut servir à dénoncer les inégalités socio-économiques.

Zoom sur une expérience de travail de sensibilisation au CPAS de Liège

(Symbiose, n°80, 2008)

À l'appel du CPAS de Liège, Julien, un animateur, vient donner un module de sensibilisation à l'environnement. La première étape de la formation-animation porte sur le thème de l'utilisation rationnelle de l'énergie au sein du logement.

Il n'y a pas de petite économie

« J'en reviens pas de ce que coûtent des petits détails de tous les jours : 1 cm de givre dans ton congélateur, c'est 50 % de sa consommation en plus », dit une participante (...). (...) « J'ai appris plein de choses, comme le stop-douche à 5€. On a aussi décortiqué les factures d'énergie. » Sa voisine rigole : « Moi j'en ai parlé à mon fils. Il m'a répondu : "Ça va être pire qu'avant, déjà que t'étais rapiat !" »

Du local au global

Seconde étape de la formation, l'animateur vient parler de l'énergie et de la planète et projette une succession d'images,

L'empreinte écologique

C'est la mesure de ce que nous produisons, consommons et rejetons. C'est la mise en chiffres de la pression qu'exercent nos activités humaines sur la planète.

On évalue la **surface terrestre** (surface agricole, de pêche, de forêt, de pâturage, des infrastructures et terrain bâti et d'absorption des déchets) nécessaire pour produire un bien ou un service et absorber les déchets liés à sa production.

Depuis la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'utilisation, l'entretien et enfin le recyclage, chaque étape du cycle de vie d'un produit nécessite une importante quantité de ressources et d'énergie humaine, électrique ou autre.

D'après l'empreinte écologique mondiale, on estime que l'on a atteint le niveau de dépassement écologique de la planète, c'est-à-dire que l'on surconsomme et surexploite nos réserves et nos milieux naturels (Le dessous des cartes, Arte, 2011).

rythmée par des questions adressées aux participants. « Pourquoi la consommation mondiale d'énergie a tant augmenté ? », demande l'animateur. « On est plus nombreux », dit l'un ; « C'est la société de consommation », répond l'autre ; « Besoin de plus de confort... Moi je suis très sensible à la planète, mais je suis au chômage et je dois faire attention à mon portefeuille, lance une participante énergique.

Empreinte d'amertume

Dernier exercice : calculer son empreinte écologique. Chacun reçoit un petit questionnaire à compléter, sur ses habitudes à la maison, ses loisirs, son travail, et calcule ses émissions de CO₂. Les réactions fusent :

« Si on n'a pas de travail, on répond quoi à la question : "comment vous déplacez-vous pour aller travailler ?" Je me rends compte que je gaspille peu. La solution c'est de gagner plus de sous pour en user comme je veux. Moi je suis seule dans un logement social et je consomme trop d'énergie ».

Résultat de l'exercice de sensibilisation, la plupart des participants émettent moins que la moyenne belge et surtout moins que l'animateur pourtant conscientisé aux enjeux environnementaux.

Enjeux sociaux & déchets

« **Moins tu es riche, moins tu pollues, plus tu trinques** »

(Cornut, Bauler et Zaccà, 2007)

La **dimension sociale** du développement durable porte sur la construction d' : « ... un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré (...) Le développement soutenable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations (...) » et « à l'intérieur d'une même génération ». Telle est la proposition du **rapport Brundtland** qui, pour aller vers le développement durable, appelle à la poursuite d'un certain équilibre social (Sébastien, 2004). Le pilier social du développement durable reste souvent évoqué mais très peu développé à la vue

des puissantes inégalités qui persistent et ne cessent de croître à travers le monde et sous la pression du développement économique des pays les plus riches.

Zoom sur l'industrie du textile

Les catastrophes sociales et écologiques liées au secteur de l'industrie textile font régulièrement la une de l'actualité. L'effondrement d'un immeuble où travaillaient plus de 3.000 ouvriers du textile, et qui a tué 1.125 personnes au Bangladesh a mis en lumière les conditions de travail dangereuses du secteur du textile. Certaines régions de Chine, le géant mondial de l'export du textile, sont asphyxiées par la pollution. Les usines qui effectuent l'impression et la teinture des vêtements rejettent les eaux usées dans les rivières, entraînant de graves problèmes environnementaux et de santé (cancer, infertilité, etc.) (*L'Express*).

Les impacts sociaux et environnementaux des vêtements que nous achetons quotidiennement sont de plus en plus dénoncés par les syndicats et associations dans le monde. La campagne *Les marques laissent des marques*, d'Amnesty International, dénonce les conditions sociales dans lesquelles travaillent les enfants et ouvriers en Asie pour des grandes marques comme Nike ou encore Adidas. La campagne **Prêt à jeter ?** d'Oxfam dénonce ces vêtements bon marché, de mauvaise qualité et extrêmement polluants dans leur procédé de fabrication.

Comment agir ? Engager la responsabilité sociétale des entreprises !

Le formateur encourage les apprenants à déployer le changement social en réactivant le rôle de chacun devant l'urgence écologique et sociale : qu'en est-il et qu'en sera-t-il de notre planète et de ses habitants ? Quelles sont les responsabilités de chacun ? Et qui prend ses responsabilités en tant qu'enseignant, animateur, élu, manager, citoyen pauvre ou riche, scolarisé ou non ?

Consommer n'est pas un acte anodin. Les choix de consommation sont aussi un acte politique

Si je veux consommer tel produit, est-ce parce que j'en ai besoin ou parce que la publicité m'en a convaincu ? Si j'ai les moyens de me le payer, je peux me l'acheter sans me poser de questions ou je peux aussi me demander s'il a été produit dans des conditions que je veux encourager. Quelles sont les personnes qui l'ont fabriqué ? Sa production et son utilisation respectent-elles l'environnement ? Est-ce que le produit que j'achète va pouvoir être recyclé ? En tant que citoyen, j'ai le droit d'avoir des exigences et des objectifs économiques, sociaux et environnementaux (Bader et Sauvé, 2011).

Participons à la campagne Ach'act !

Le concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un principe découlant du développement durable pour inciter les entreprises à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités. Au niveau local et international, l'industrie et les entreprises ont un rôle majeur à jouer parce que :

- elles participent directement au développement économique par leurs investissements ;
- à travers les conditions de travail qu'elles proposent à leurs salariés, elles participent à créer ou à réduire des inégalités sociales ;
- elles sont les premières consommatrices de ressources naturelles, productrices de déchets et génératrices de pollutions. Leurs activités modifient l'environnement.

Mais dans un contexte mondial de compétitivité du commerce et de mise en concurrence des travailleurs, comment imposer aux entreprises des normes sociales et environnementales à l'échelle globale ?

L'Union européenne représente le premier marché mondial de consommation. De par son poids économique et politique, l'UE a le pouvoir d'engager la **responsabilité sociétale des entreprises**.

Cette campagne plaide pour l'instauration d'un « accès qualifié » : toute firme souhaitant commercialiser un produit sur le marché européen serait tenue de respecter les normes sociales et environnementales minimales tout au long de la chaîne de production, sans quoi elle devrait s'acquitter d'une « taxe sociale » (anti-dumping) dont le produit serait restitué aux pays en développement pour les aider à soutenir l'instauration progressive de ces normes.

 Voir campagne du Centre national de coopération au développement (CNCD) : achact.be

Enjeux économiques du recyclage

Sur fond de protection de la planète, le développement durable c'est aussi des enjeux économiques. Le recyclage s'inscrit dans une nouvelle économie *vertueuse* : croissance verte, création d'emplois verts et commercialisation de produits verts. Petite exploration des enjeux environnementaux, économiques et des différentes filières du recyclage de nos déchets.

Les bénéfices du recyclage ?

- réduire les quantités de déchets ;
- produire de nouveaux objets à partir des matières recyclées ;
- économiser des matières premières ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est quoi le recyclage ?


De nombreux scandales liés à l'enfouissement clandestin de déchets toxiques et aux fumées polluantes ont conduit les populations au rejet des décharges et de l'incinération. L'émergence des problèmes de pollution et l'alourdissement des coûts d'élimination des déchets ont incité les gouvernements à se (re)diriger vers des politiques de recyclage. Le recyclage est une alternative largement bénéfique par rapport à l'incinération ou la mise en décharge tant du point de vue économique qu'environnemental.

À Bruxelles, l'incinérateur de Neder-Over-Hembeek est responsable à lui seul de 8 % des émissions de CO₂ (documentation Bruxelles-Environnement). Recycler est une façon de faire des économies de matières premières et d'énergie, tout en réduisant la quantité de déchets ultimes à traiter par l'incinération ou la mise en décharge.

Le recyclage est une pratique qui vise à utiliser les déchets comme une « seconde matière première » potentiellement réinsérable dans les cycles de production. L'intérêt croissant des autorités publiques et des entreprises privées pour le recyclage s'explique notamment par la raréfaction de certaines ressources naturelles, l'augmentation de la demande et donc des prix des matières premières (de Silguy, 1996, p. 279).

Attention aux amendes : les autocollants STOP sur les sacs bleus

Le citoyen se trompe parfois dans ce qu'il faut mettre ou ne pas mettre dans les sacs de tri. Les déchets non recyclables récoltés au centre de tri doivent alors être renvoyés à l'incinérateur. L'ABP effectue des pesées de déchets qui repartent à l'incinération. Si ce taux est trop élevé, la Belgique doit payer des amendes conformément aux règles européennes. Il s'agit donc de baisser au maximum les erreurs de tri du citoyen. D'où l'utilisation des autocollants STOP apposés sur les sacs contenant des erreurs de tri. Le propriétaire de la poubelle mal triée devra alors payer une amende.

 Voir démarche « l'amende »

Petit tour dans le circuit des déchets à Bruxelles

La collecte à domicile

Le centre de tri à Forest

Une fois récoltés, les sacs bleus et jaunes sont envoyés au centre de tri où les déchets seront en partie recyclés. Le centre trie les cartons et PMC récoltés dans les sacs bleus et jaunes. Les matières récupérées sont revendues à des entreprises privées de recyclage.

recyclis.be

L'incinérateur de Neder-over-heembeek

Nos sacs blancs sont envoyés à l'incinérateur. En Région flamande et en Région wallonne, on atteint un taux de collecte sélective de 61 % contre 32 % à Bruxelles. Le recours à l'incinération est plus largement utilisé à Bruxelles qu'ailleurs dans le pays. Toutefois, suivant le principe du « pollueur-payeur », le plan de gestion des déchets de la Région prévoit de taxer l'incinération des déchets à partir de 2013. Dorénavant, les exploitants de l'incinérateur vont devoir payer des taxes en cas de dépassement des quotas d'incinération admis. Les taxes seront réinvesties dans la prévention, le réemploi et le recyclage.

L'incinération de nos déchets sert à la production d'électricité équivalente aux besoins de 65.000 ménages à Bruxelles. Les résidus solides (mâchefers) issus de l'incinération des déchets sont utilisés comme matériaux pour les travaux publics s'ils ne contiennent pas de trop hauts taux de métaux lourds.

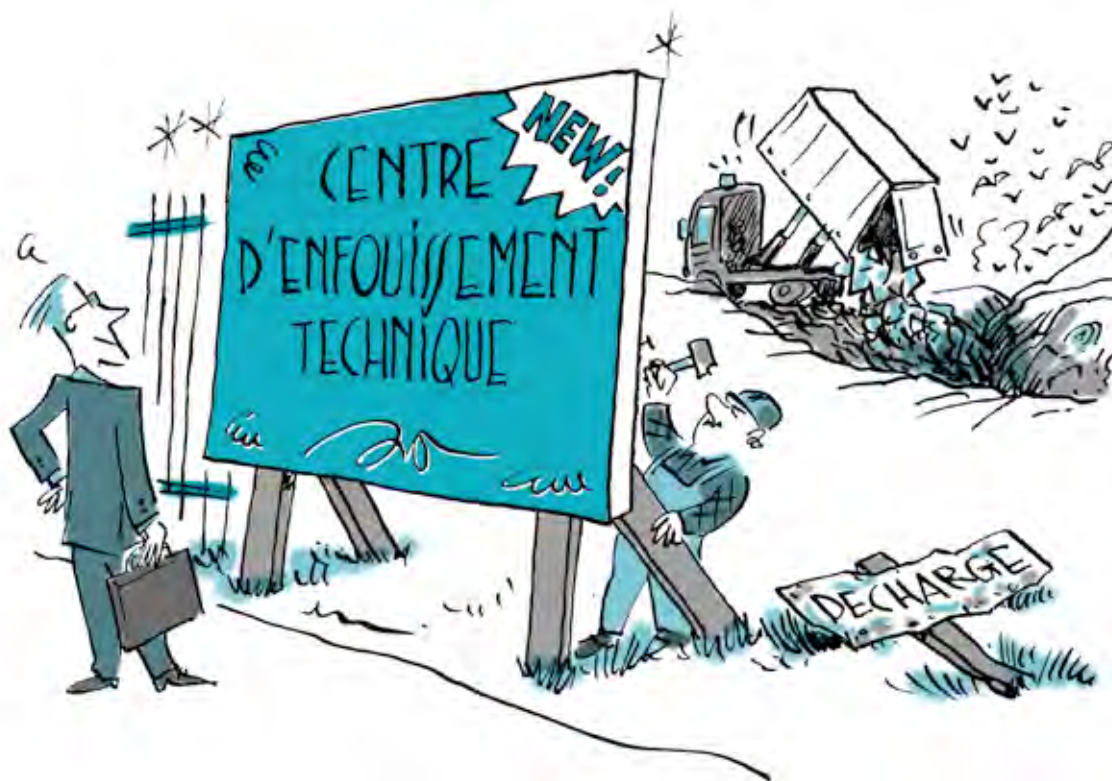
La décharge ou centre d'enfouissement technique

La mise en décharge fut longtemps le principal mode de traitement des déchets. Aujourd'hui, les décharges devraient n'accueillir que des déchets dits « ultimes ». Par exemple, les résidus inertes issus des fumées de lavage sont stockés en décharge.

Ces décharges sont progressivement rebaptisées « centre d'enfouissement technique » ou « centre de stockage de déchets », parce que le vocabulaire technique est toujours du plus bel effet et réussit souvent la prouesse de faire disparaître dans l'inconscient collectif toute image négative. (*Dico des gros mots des déchets*).

Le Centre de compostage à Forest

Les sacs verts des déchets de jardins sont transformés en compost. La Région de Bruxelles-Capitale a pour projet de reconvertir ce site en centre de bio-méthanisation (production d'énergie). Les déchets organiques représentent près de 50 % des déchets ménagers collectés en porte-à-porte. Le projet de bio-méthanisation a pour objectif de sortir les déchets organiques du flux de déchets à incinérer.



Déchets à déposer

Certains déchets ne sont pas collectés à domicile mais doivent être déposés à des points de collectes sélectives.

Les bulles à verre

Le recyclage du verre se fait en grande partie en Belgique mais une partie du verre est également transportée en camion, ou en bateau, pour être transformée dans d'autres pays (Pays-Bas, Allemagne, France).

Et la consigne alors ?

Les bouteilles, les bocaux en verre... sont à 100 % recyclables ! Le verre est le seul matériau d'emballage indéfiniment recyclable. Il peut être fondu un nombre infini de fois, sans perte de qualité. Il suffit de trier et de broyer le verre collecté pour obtenir du calcin, c'est-à-dire des débris de verre qui, ajoutés à du sable, de la soude et de la chaux, serviront à fabriquer de nouveaux emballages. Le verre est récupéré et réutilisé pour faire de nouveaux emballages en verre.

Très développée en Allemagne, peu utilisée en Belgique et presque pas du tout en France, la pratique de la consigne fait régulièrement débat. Le verre étant plus écologique, pourquoi utilise-t-on encore et toujours plus de contenants en plastique, en métal ou en aluminium ? Il s'agit là d'une grande tension entre intérêt industriel, lobby du recyclage, politique et consommateur.



Parcs à conteneurs ou déchetterie

Pour les frigidaires, les télévisions, les ordinateurs, les machines à laver, les déchets de construction et de démolition.

L'installation de nouveaux parcs à conteneurs est un réel enjeu dans la gestion des encombrants des ménages. Cependant, ce type d'installation requiert de l'espace et suscite de fortes oppositions des riverains au niveau du bruit et des embouteillages.

☞ Voir Services communaux, Agence Bruxelles-Propreté, Bruxelles-Environnement pour la collecte à domicile des encombrants.

Les communes et Bruxelles-Environnement offrent également un service gratuit pour le retrait des encombrants. Il faut téléphoner et prendre rendez-vous avec le service communal ou régional.

Centres de tri pour les textiles issus de l'économie sociale

Les vêtements récoltés dans les bulles sont triés par différentes associations (Oxfam, les Petits Riens, etc.). Les vêtements en bon état sont revendus dans des magasins de seconde main ou donnés à des personnes précarisées. Ceci représente 5 % du tonnage collecté. Le reste des vêtements est envoyé vers les pays du Sud ou effiloché pour être recyclé.

Le textile de seconde main est devenu une ressource très convoitée. De nouveaux opérateurs privés et des collectes illégales se sont lancés dans le « marché de la fripe ». La concurrence est telle que les entreprises d'économie sociale, leaders historiques de ce marché en Belgique francophone, ont observé une baisse de leur récolte de textiles. Pour parer à cette nouvelle concurrence, le secteur de l'économie sociale a lancé le label *solid'r* qui garantit que les textiles sont recyclés dans un but caritatif et non lucratif (*Dossier déchet, alterecho*, 2013).

Les déchets chimiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

La plupart des déchets chimiques ménagers sont identifiables par un des symboles suivants sur leur emballage :



<https://www.arp-gan.be/fr/le-tri-de-vos-dechets-chimiques-menagers>

Bien que les déchets chimiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques soient très toxiques, nous ne savons pas toujours quoi en faire. Recycler ces déchets est pourtant essentiel pour notre santé et la protection de l'environnement.

Il ne faut surtout pas jeter les déchets dangereux dans les poubelles ou dans les toilettes, ils doivent être apportés dans différents lieux :

- les parcs à conteneurs ;
- les points de collecte spécifique dans les communes ;
- les camions proxymik à des points spécifiques dans chaque commune ;
- les commerces :
 - les magasins d'électroménager : lorsque nous achetons un appareil électroménager neuf, nous payons la taxe RECUPEL, système d'obligation de reprise des biens. Le consommateur peut rapporter ses appareils électro-ménagers usagés au magasin, qui est tenu de les accepter en cas d'achat de nouveaux appareils ;

- les *supermarchés* : ils sont de plus en plus utilisés comme point de collecte pour des déchets spécifiques, par exemple, les huiles alimentaires usagées peuvent être déposées dans les parkings de certains supermarchés ;
- les *sachets Bebat* : ces sachets sont disponibles et collectés gratuitement par le supermarché. Il faut les utiliser pour le recyclage des piles hors d'usage, des lampes de poche usagées, des petits accus et des batteries d'appareils tels que GSM, ordinateurs portables, rasoirs, foreuses, radios, appareils photo, caméras vidéo, jouets, télécommandes, etc. ;
- les *pharmacies* : elles récupèrent les médicaments dont on ne se sert plus, ou qui sont périmés.

Zoom sur les lampes économiques

Les lampes fluocompactes utilisent 80 % d'énergie en moins et ont une durée de vie supérieure aux ampoules traditionnelles. Cependant, elles contiennent du mercure, dangereux pour la santé et ne doivent pas être jetées à la poubelle pour éviter de polluer l'environnement.

Depuis 2004, les États européens doivent « recycler » tous les déchets de type DEEE. Une taxe d'éco-contribution est répercutée sur le prix de vente des produits pour financer le traitement de ce type de déchets. En clair, lorsque nous achetons une ampoule économique, nous payons le prix de son recyclage, donc recyclons !

Les stations d'épuration

Pour le traitement des eaux usées (égouts, toilettes...).

Opérateurs privés

Comme par exemple Shanks pour les déchets qui contiennent de l'amiante.

Et depuis peu, à l'initiative et gérés par des citoyens

Les composts collectifs de quartier : déchets de fruits, de légumes et de jardin.

 Voir ressources worms asbl.

Le recyclage, une pratique 100% écologique ?

Le recyclage n'est pas sans impact : le cycle de production de matières recyclées est lui aussi consommateur de ressources. Rien que pour acheminer les déchets vers les différentes filières du recyclage, on induit des émissions de CO₂. Si les déchets sont collectés et triés en Belgique, cela ne signifie pas qu'ils sont recyclés en Belgique. En effet, toutes les filières du recyclage ne sont pas localisées dans notre pays. Par exemple : les déchets de type Tetrabrik sont envoyés à Barcelone pour être transformés.


Par ailleurs, le recyclage n'est pas une boucle fermée. Certains matériaux ne peuvent pas être recyclés indéfiniment et sont en bout de course voués à l'incinération. Le papier, par exemple, ne peut être recyclé que trois ou quatre fois. Au-delà, il n'est plus possible d'obtenir un matériau de qualité. C'est ce qu'on appelle en terme technique l'effet *downcycling*, autrement dit, le déchet se dévalorise et sort de la boucle du recyclage.

Le choix de ce qui se met ou non dans le sac de tri est défini selon les critères de rentabilité du déchet. Voilà pourquoi certains déchets plastiques, trop « légers » ou trop « sales » pour rentrer dans les critères de rentabilité (comme les pots de yaourt ou les gobelets en plastique), continuent à être incinérés au lieu d'être recyclés. Si le tri et le recyclage constituent un premier pas vers une gestion écologique de nos déchets, la prévention reste bien l'objectif n°1 à poursuivre.

Petit déchiffrement critique sur la communication et le financement du secteur du recyclage

Observez vos emballages et repérez ce logo nommé « point vert », 90 % des emballages l'arborent.



L'utilisation du logo du recyclage  induit, intentionnellement ou non, en erreur bon nombre de citoyens qui croient opérer le bon geste en achetant et puis en jetant ces emballages dans la poubelle du tri. Il s'agit en fait du logo « point vert » qui découle d'une directive européenne sur les emballages. Cette cotisation obligatoire pour les entreprises productrices d'emballages est un système apparenté à une éco-taxe. Suivant le principe du pollueur-payeur, cette taxe a pour but de faire participer les entreprises aux frais de traitement des déchets.

Attention, ce logo ne signifie donc pas qu'il s'agit d'un emballage recyclé ni même qu'il sera recyclé. La plupart se retrouve toujours bel et bien dans l'incinérateur. En réalité, ce logo signifie que l'entreprise qui a produit l'emballage s'est acquittée de sa cotisation pour contribuer au traitement du déchet.

Notre système de gestion des déchets repose sur une coopération entre le citoyen-consommateur-trieur, le producteur de déchets et le politique. Le politique gère les structures de recyclage, le consommateur achète, trie et paie ses taxes et le producteur de déchets « contribue ». Le seul hic, c'est que la cotisation que paie le producteur se répercute sur le prix de vente des biens. Sans le savoir, le citoyen paie deux fois pour la gestion du déchet d'emballage : la première fois en achetant ces produits, et une seconde fois en réglant ses impôts ou la taxe communale pour l'enlèvement des ordures ménagères (Dico des gros mots des déchets). Le consommateur se retrouve donc à payer doublement le coût des déchets en plus de faire le travail du tri gratuitement.

Le système financier relatif au recyclage et tri des déchets est donc bien aussi une question politique, économique et sociale. Est-ce au seul citoyen à supporter le coût du traitement des déchets ?

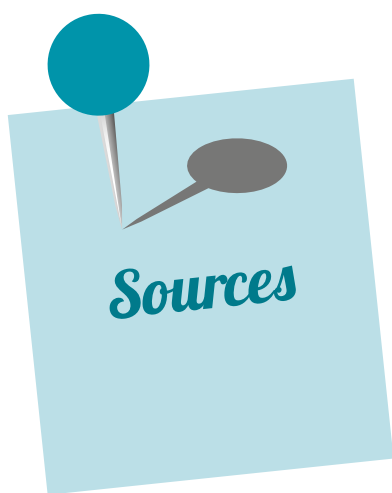
Positionnement

La sensibilisation à l'environnement est souvent réduite aux relations entre l'homme et la nature ou encore au changement de nos comportements et porte trop rarement sur l'émancipation, sur le rééquilibrage des rapports de force, ou encore sur la justice sociale.

Pourtant, aborder la question environnementale en éducation permanente permet de lever le voile sur les inégalités sociales et économiques (*Symbiose*, n°80, 2008). Dans ce sens, la sensibilisation à l'environnement doit s'envisager comme un déclencheur de progrès social. Éveiller les apprenants à l'environnement doit contribuer à les outiller pour se défendre ou tout au moins contribuer à leur faire prendre conscience de leur droit à un environnement sain : logement de qualité, alimentation durable, mobilité durable, etc.

La mission première de l'éducation permanente est de contribuer au développement d'une citoyenneté consciente, éclairée, critique et engagée. Dans une perspective de « développement durable » et solidaire, l'amélioration de la qualité de vie des populations implique la prise en compte des réalités personnelles de chacun et la responsabilité sociale de tous. Pour cela, il s'agit de contribuer à stimuler l'apprentissage collectif et à faire émerger une intelligence citoyenne. En prenant en compte davantage les réalités du terrain social, l'action d'éducation relative à l'environnement ne peut être que renforcée.

Face aux problèmes socio-environnementaux, il est nécessaire que l'action sociale et l'action environnementale travaillent main dans la main car « (...), il y a trois stratégies : mettre un couvercle sur la marmite en espérant qu'elle n'explode pas, adapter les personnes à la société, ou rendre la société plus juste et démocratique. Opter pour la troisième, c'est reconnaître les savoirs spécifiques de ceux qui ont vécu l'exclusion. C'est partir des personnes précarisées pour bâtir un projet où chacun trouve sa place. C'est décider, pour les quarante années à venir, de s'investir dans une éducation populaire à l'environnement » (*Symbiose*, n°80, 2008).



BADER, B., SAUVÉ, L., *Éducation, environnement et développement durable: vers une écocitoyenneté critique*, Presses de l'Université de Laval (PUL), 2011.

Centre national d'information indépendante sur les déchets, Dico des gros mots des déchets, Cnidd. Consultable en ligne : cniid.org.

CORNUT, P., BAULER, T., ZACCAI, E., *Environnement et inégalités sociales*, P.U.B., 2007.

DUGUAY, B., *Consommation et image de soi. Dis-moi ce que tu achètes...*, Liber, 2005.

PIERRE, M., *Les déchets ménagers ; entre privé et public, approches sociologiques*, L'Harmattan, 2002.

Réseau d'information et de diffusion en éducation à l'environnement, *Précarité : une question d'environnement ?*, *Symbiose* n°80, 2008. Consultable en ligne symbioses.be.

SEBASTIEN L., BRODHAG C., « À la recherche de la dimension sociale du développement durable », *Revue Développement durable et Territoires*, dossier n°3 de décembre, 2004.

SILGUY (de), C., *Histoire des hommes et de leurs ordures du Moyen âge à nos jours*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1996.

La Démarche 'La visite'



La démarche proposée vise à explorer la thématique par la visite d'un lieu de gestion des déchets à Bruxelles. Il s'agit de construire un projet de visite hors les murs de formation. La visite permet aux participants d'ancrer et acquérir des savoirs en prise directe avec le terrain. La démarche se déroule en plusieurs étapes depuis la préparation jusqu'à l'exploitation des savoirs acquis avant, pendant et après la visite.

Objectifs

- Exploiter un texte comme préparation linguistique à une visite.
- Participer activement à la visite.
- Réaliser des traces sur cette visite pour en fabriquer une production visible par d'autres.
- Raconter la visite à d'autres (groupes, famille, etc.).

Matériel

- Outil pédagogique démarche « La visite » dans la malle pédagogique :
- Le texte et la planche BD *Où vont les déchets ?*
 - La BD découpée en cases et une grille vide par apprenant.
 - Une série de cases images agrandies pour reconstituer l'histoire en grand.
 - Planche BD *Le circuit des déchets*.
 - Des affiches, des crayons et marqueurs, de la colle.
 - Un ou des appareils photos.

Niveau

Minimum Oral I.

Durée

Une séquence au moins sera nécessaire pour la préparation, une pour la visite et une pour l'évaluation de la visite.

Déroulement

Étape 1 - Où vont les déchets ?

Matériel Le texte et la planche BD *Où vont les déchets ?*, la BD découpée en cases et une grille vide par apprenant ; une série de cases images agrandies pour reconstituer l'histoire en grand.

Déroulement • Le formateur lance la lecture du récit *Où vont les déchets ?* Les participants sont invités à écouter et à se faire des images mentales.

Texte : Où vont les déchets ?

Il est 6h du soir, Monsieur Tautou est assis dans sa cuisine. Il rentre du travail. Il se repose un instant en buvant une tasse de café.

Il regarde sa cuisine, tout va bien aujourd'hui elle est en ordre et il fait propre mais... la poubelle déborde.

Il regarde le calendrier collé sur le frigo, c'est jeudi, il faut sortir les poubelles.

Il se lève, va fermer le sac et prend aussi le sac bleu ! Il est dans le placard de la terrasse entre le sac jaune, les cartons, les bouteilles vides, la chaise cassée, le seau, les brosses et l'aspirateur. Heureusement qu'il y a un placard sur la terrasse...

Un nœud par ici, un lien par là, et voilà, c'est prêt. Il descend déposer les sacs sur le trottoir.

Le lendemain matin, une lumière orange et du bruit dans la rue réveillent Monsieur Tautou.

Il se lève, ouvre un peu les rideaux et regarde par la fenêtre.

En bas dans la rue, le camion poubelle avance doucement en grinçant. Trois éboueurs ramassent les sacs à toute vitesse et les lancent dans la benne. Quel travail !

Parfois, ils traînent les sacs tellement ils sont lourds !

Monsieur Tautou regarde le camion avancer et tourner au coin de la rue. Il pense « J'aimerais bien savoir où il va avec tous ces déchets ».

- Le formateur distribue à chaque participant la planche BD prédécoupée. Il relit le texte et demande aux participants de reconstituer chronologiquement le récit.
- Le formateur relit l'histoire pour compléter et corriger les erreurs.
- Le formateur étale sur une table les grandes cases images de la planche BD. Le formateur dit, à l'oreille de chacun, une des phrases du texte. Chaque apprenant doit prendre l'illustration correspondant à ce qu'il a entendu en redisant la phrase. L'histoire est remise en ordre. Les participants se placent chronologiquement, en fonction de leur image. Le formateur relira l'histoire pour que tout le monde vérifie l'ordre des images.
- À la séquence suivante, lecture du récit par le formateur. Les grandes images sont face cachée sur une table. Chacun tire une illustration au sort. Les apprenants sont invités à reconstituer l'histoire ensemble. Le formateur veillera à la conformité du texte d'origine. Les apprenants doivent faire appel à leur mémoire. Chaque fois que c'est nécessaire, il relira le texte original.

Évaluation Le formateur annonce qu'on va évaluer si chacun maîtrise le récit. Chaque participant reçoit une grille vide et la série d'images sauf une (différente pour chaque apprenant). Il faut associer texte et images. Celui à qui il manque la première image peut l'obtenir s'il dit la phrase (aide des autres si nécessaire). Ainsi de suite jusqu'à la fin du récit. Par cette activité, les participants évaluent si la mémorisation du texte est acquise.

Étape 2 - Préparation de la visite

Matériel Planche BD « le circuit des déchets »

Déroulement

- Le formateur rappelle au groupe le récit *Où vont les déchets ?* et reprend la dernière phrase « *J'aimerais bien savoir où il va avec tous ces déchets...* » Le formateur pose la question aux participants : *Où vont les déchets ?*
- Mise en commun de ce que chacun sait.
- Le formateur propose une visite (au centre de tri, à l'incinérateur, centre de compostage, etc.), pour comprendre ce que deviennent nos sacs-poubelle une fois qu'ils sont emmenés par les camions de collecte.
- L'échange en groupe et sous-groupes permettra de préparer l'acquisition du vocabulaire utile pour la visite.
- Le formateur recueille les questions que les apprenants voudraient poser lors de la visite. Réfléchir à ce que chacun a envie de savoir, permet aux apprenants de se mettre en projet et d'acquérir la compétence de formuler des questions. Ils les poseront à leur interlocuteur sur place. Il y a là un enjeu de production langagière à destination d'une personne extérieure au cours. Les apprenants sont chargés de rapporter les réponses reçues pour exploiter la visite.

Piste  Voir Ressources : dépliants et informations disponibles sur le site de l'Agence Bruxelles-propreté.

Étape 3 - La Visite

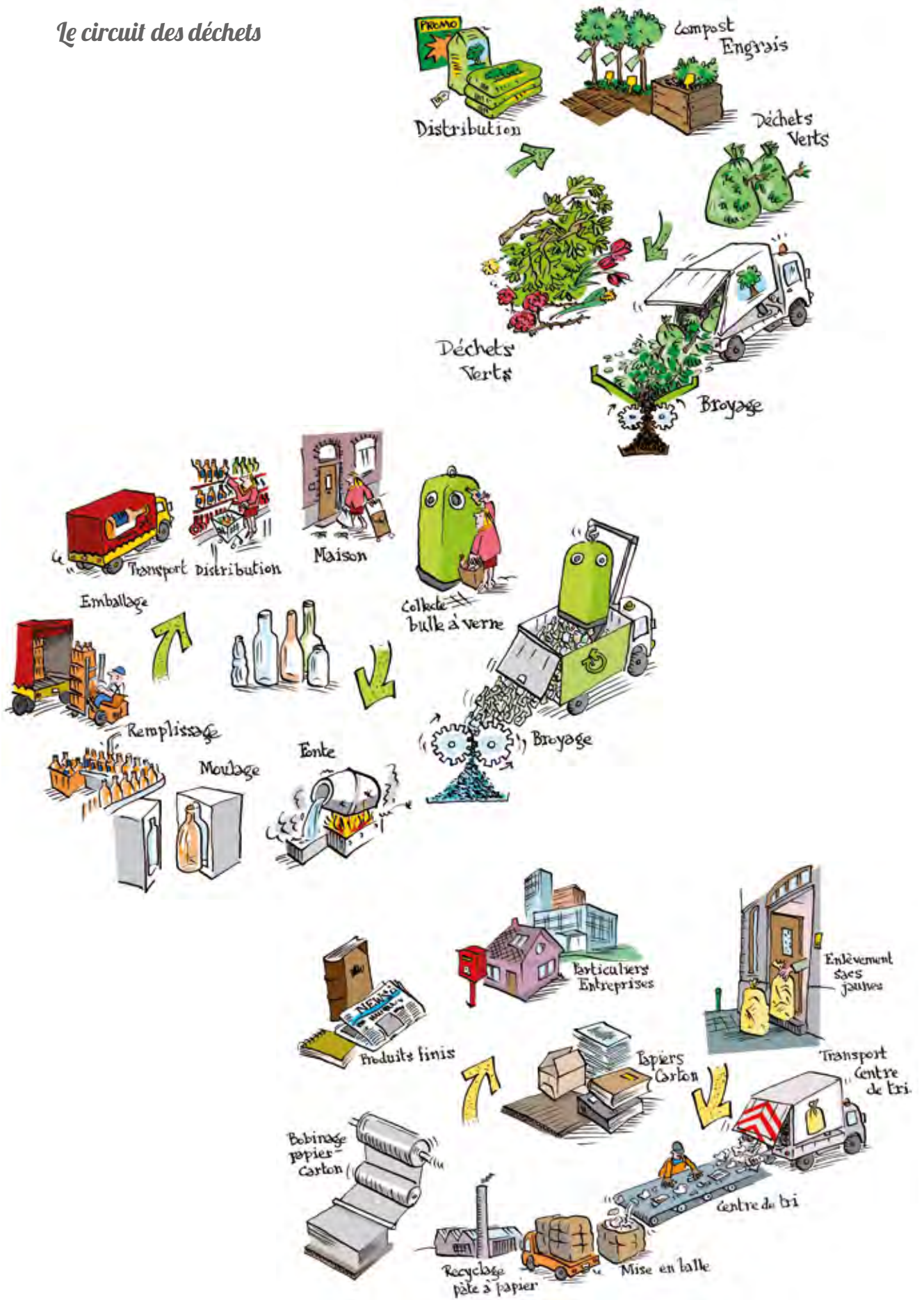
Déroulement

- Le formateur propose au groupe de récolter des informations sur la visite : *Qu'est-ce que l'on pourrait aller visiter ? Où et quand ? Quel est le prix ? Comment s'y rendre ?*
- Le formateur prépare et réalise le parcours :
 - il prend contact avec les organisateurs du lieu de visite ;
 - il prévoit les tâches que les apprenants vont réaliser lors du parcours et de la visite (qui se charge des photos, des enregistrements, des dessins ou des notes ?) ;
 - il veille aux consignes à donner sur place ;
 - il invite les participants à poser les questions préalablement préparées, et recueille les réponses.

Étape 4 - Exploitation de la visite

- Déroulement**
- En groupe, le formateur recueille les réactions des participants sur la visite effectuée.
 - Mise en commun des informations récoltées lors de la visite.
 - En sous-groupes, les participants préparent une reconstitution illustrée de la visite.
 - Suivant le niveau du groupe, il peut s'agir d'une projection de photos commentées par le groupe, d'une présentation power point ou de panneaux qui seront exposés. Cette mémorisation du récit de la visite permet à chaque participant de pouvoir la raconter de façon organisée.

Évaluation Le formateur rédige un texte basé sur les réactions des apprenants, les différentes étapes, les apprentissages réalisés durant cette sortie et le processus qui y a mené.



Où vont les déchets ?





Outils pédagogiques

La consommation de l'eau dans la maison

Culture & Santé

Informier et sensibiliser à la problématique de l'eau douce comme réserve naturelle menacée par les pollutions et ce, à partir de l'exemple concret des eaux domestiques usées.

cultures-sante.be

Paroles d'habitants : le développement durable

Culture & Santé

Paroles de citoyens autour de la notion de développement durable engageant une réflexion individuelle ou collective sur le sujet, permettant à chacun d'en questionner ses propres représentations. Carnet et affiche disponibles dans la malle pédagogique ou en ligne : cultures-sante.be

Ordure = vie

Photolangage

Ce kit pédagogique permet de prendre conscience de la relation entre le niveau de vie d'une société et sa façon de gérer les déchets, au moyen d'un cahier d'activités, d'un CD-Rom, de séquences vidéo, d'un livret de témoignages et d'un photolangage.

Disponible au Réseau IDée

Le circuit des déchets, Où vont les déchets ?, Les déchets dangereux

Planches BD, Lire et Écrire Bruxelles

Disponible dans le guide et la malle pédagogique

Coopérative de sensibilisation à la gestion des déchets

Cosedec

Fiches et outils pédagogiques disponibles en ligne
htcosedec.ch

Jeu de la ficelle

Rencontre des continents

Animation et formation proposées par l'asbl Rencontre des continents sur la thématique de l'alimentation durable.

rdcontinents.canalblog.com

Educapoles

Séries de fiches pédagogiques sur le recyclage, les emballages, etc.
educapoles.org

Jeux

Trilogie la science du tri

Culture & Santé

Comprendre et s'amuser autour de l'enjeu du tri.

L'outil se trouve dans la malle pédagogique du guide et chez Culture & Santé. cultures-sante.be

Répertoire d'outils pédagogiques

Réseau IDée

L'asbl tient à jour un répertoire de centaines d'outils sélectionnés et commentés. Certains outils et malles pédagogiques sur les déchets sont disponibles en ligne ou via le centre doc du Réseau IDée.
reseau-idee.be

Le Centre Doc du Collectif alpha

Le centre Doc met à disposition des livres, outils et malles pédagogiques.

cdoc-alpha.be

La Médiathèque

La Médiathèque offre un service d'aide pédagogique centrée sur l'Éducation à l'Environnement.
lamediatheque.be

Google images

Base de données utiles pour se procurer de la documentation visuelle.

Faire des recherches par mots-clé : déchet + environnement + « développement durable ».

google.be

Publication

Le développement durable concerne-t-il aussi l'alphabétisation ?

Journal de l'alpha, n° 187, Lire et Écrire Communautaire, 2013

Publication disponible en ligne
publications.alphabetisation.be



Associations

Eco-conso

Milles trucs et astuces pour réduire sa consommation.

ecoconso.be

Ateliers

Le secteur associatif et les communes proposent des ateliers de sensibilisation à l'environnement ou des permanences sociales pour apprendre à trier les déchets ou encore réduire sa facture énergétique.

Se renseigner auprès du réseau habitat ou des communes pour obtenir la liste des services disponibles à Bruxelles.

Media

La déchéthèque

Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.). Disponible dans la malle et en ligne : lamediatheque.be

Sites utiles

bruxellesenvironnement.be

arp-gan.be

Fost-plus

fostplus.be

Les 4 R !

Réfléchir - Réduire - Récupérer - Recycler

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas et pourtant notre société en produit encore et toujours plus. Ce constat nous invite à questionner notre modèle de consommation et à faire le tri dans nos comportements de consommateurs. Les 4 R, ce sont quatre étapes pour réduire, mais surtout réfléchir à la production superflue de déchets. Il s'agit pour cela de donner du sens à notre consommation au quotidien, de s'ouvrir à de nouveaux horizons et se réapproprier nos propres pratiques.



L'Étude

Au cours des face-à-face, le formateur encourage les apprenants à réfléchir à leur consommation quotidienne, à identifier les sources du gaspillage et à envisager des alternatives pour mieux gérer les déchets.

La stratégie des « 4R » est promue par les acteurs environnementaux en vue de réduire, réparer, récupérer et recycler les objets usés, plutôt que de les jeter. Dans une approche plus critique, nous avons inclus « Réfléchir » comme règle fondamentale de toute gestion des objets usés et des déchets, la réparation faisant partie de la réduction des déchets.

Réfléchir

Qu'est-ce que la consommation ?

L'acte de consommer répond à des besoins tels que se nourrir, se vêtir, se loger, s'instruire, se divertir. Si nous avons tous des besoins de base relativement identiques, plusieurs facteurs comme nos revenus, notre rythme de vie, notre culture, notre éducation, notre situation familiale ou encore notre rapport à la vie, influencent nos comportements de consommation.

Au-delà de satisfaire des besoins, la consommation tend aujourd'hui à devenir un élément structurant nos relations sociales. La consommation est devenue une source de désir, de réalisation de soi et de positionnement social. Pour l'individu, elle devient un moyen de se différencier ou de faire partie d'un groupe d'appartenance (Baudrillard, 1970). Nous entretenons aussi un lien entre l'achat et la perception de celui ou celle que l'on croit être, qu'on voudrait être, qu'on peut être aux yeux des autres et qu'on voudrait être pour autrui. L'image de soi est fondamentale pour une personne, le fait d'acheter un produit dont l'image est positive aide à construire ou à défendre l'image de soi « idéalisée ». Dans cette perspective, l'achat vient parfois compenser un manque d'image de soi et pourrait ainsi expliquer l'engouement de nombreuses personnes à consommer (Duguay, 2005).

Comprendre notre modèle de consommation

Notre économie repose en partie sur la consommation de biens et services. Si bien que pour faire rouler l'économie, tous les jours, nous sommes invités à consommer. La « société de consommation » dans laquelle nous vivons désigne une société au sein de laquelle les consommateurs sont incités à consommer des biens et services de manière abondante. Dans les médias, dans la rue, sur des affiches publicitaires ou simplement dans une conversation, nous sommes conviés à acheter, à voyager, à téléphoner, à faire preuve d'originalité, à suivre la mode, à faire les soldes, etc. Comment en est-on arrivé là ?

L'avènement de la « société de consommation de masse »

Après la Seconde guerre mondiale, entre 1945 et 1973 (date du premier choc pétrolier), l'Europe connaît une forte croissance économique. Cette période, porteuse de changements économiques et sociaux majeurs, a marqué le passage de l'Europe vers une société de consommation de masse et une société de loisirs. L'industrie se mécanise et se développe un peu partout. Le développement des nouvelles communications, et du transport, favorisent le développement massif des exportations. Grâce à une politique du plein emploi et d'augmentation des salaires, on augmente le pouvoir d'achat des ménages pour stimuler la consommation.

En conséquence de cette augmentation de la productivité industrielle, on a vu débarquer, sur le marché, des produits plus accessibles tels que l'automobile – autrefois réservée aux classes les plus aisées – et des nouveaux produits comme le réfrigérateur, la machine à laver, le lave-vaisselle, le téléviseur, l'ordinateur et, plus tard, le GSM, le lecteur dvd, le mp3 et autres appareils électroniques.

Notamment sous l'influence de la publicité, la « société de consommation » fait émerger sans cesse de nouveaux besoins et de nouveaux « désirs » à assouvir. Produire, acheter, consommer et jeter deviennent des habitudes.

Parallèlement, l'accès à ces produits est facilité par l'apparition d'un nouveau type de magasin : la grande surface (supermarché, hypermarché). De nouveaux types de conditionnements issus de l'industrie fleurissent dans les rayons des supermarchés. C'est l'arrivée du plastique, de la boîte de conserve, de l'alimentation surgelée, du suremballage, des conditionnements individuels, des produits à usage unique : couche, mouchoir, bic, vaisselle, gobelet, etc. Peu à peu, ces nouveaux types de conditionnements d'alimentation industrielle et l'électro-ménager vont contribuer à modifier l'environnement domestique et les représentations mentales du travail, du temps, de l'argent, de l'alimentation, de la place de la femme dans la société, etc.

La complainte du progrès de Boris Vian, 1956

Célèbre chanson où Vian énumère des biens de consommation fantaisistes, avec des jeux de langage et des inventions comme : « Mon armoire à cuillères, mon cire-godasses, mon repasse-limace, mon tabouret à glace, la tourniquette à faire la vinaigrette, le ratatine-ordure, le coupe-friture, le chauffe-savates, l'éventre-tomates, le canon à patates, l'écorche poulet le chasse-filou, le lit qu'est toujours fait ». La chanson est une critique satirique de la société de consommation qui commence alors à se développer en France.

Dans un village de Bochimans du Kalahari se produit un miracle : un objet extraordinaire est tombé du ciel... une bouteille vide de Coca-Cola. Vu comme un déchet chez nous, cet objet est regardé par les Bochimans avec un regard neuf. Ce déchet est rapidement détourné de sa fonction initiale et retrouve une nouvelle utilité : il devient récipient, loupe, instrument de musique, pilon. Le déchet devient une nouvelle ressource pour toute la tribu mais aussi source de convoitise, de jalousie, de discorde et de destruction du caractère collectif de la communauté.

Séquence du film *Les dieux sont tombés sur la tête*

Petite leçon de rudologie

La rudologie est une science qui étudie la place des déchets dans notre société. Les rudologues distinguent quatre catégories de poubelles dans nos sociétés occidentales :

- la **poubelle de l'abondance** et de la fantaisie des beaux quartiers sans contrainte d'argent ;
- la **poubelle du choix possible**, variée, sans fantaisie faute de grande souplesse des moyens, fréquente dans les quartiers d'habitat individuel, confortable et aisé ;
- la **poubelle du nécessaire**, plus maigre et plus uniforme, caractéristique de grands immeubles locatifs et des petites maisons collectives modestes ;
- la **poubelle de l'indispensable**, celle des faibles revenus, des retraités démunis.

Et enfin à ces quatre catégories vient s'ajouter la « **poubelle virtuelle** » (inexistante), celle des laissés-pour-compte de la rue souvent dépendants du contenu des poubelles des autres.

Remettre en question notre façon de consommer

Dans cet extrait, la bouteille de Coca-Cola, symbole universel de la consommation, est l'objet incarnant l'individualisme, l'inégalité et la notion de propriété. L'objet, devenu déchet sert, dans le film, à dénoncer l'absurdité de notre société moderne et notre peu de respect pour l'environnement.

Notre consommation engendre, en effet, de nombreux impacts négatifs : épuisement des ressources naturelles, accumulation de déchets, gaspillage alimentaire, injustice sociale, endettement excessif par le crédit à la consommation, stress, isolement et désintégration du tissu social. On assiste même à l'émergence de **maladies d'abondance** telles que l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les cancers, les dépressions qui deviennent de vrais enjeux en matière de **santé publique**. Ces maladies sont liées en grande partie aux nouvelles habitudes de consommation alimentaire : excès d'aliments sucrés, salés et gras issus de l'industrie alimentaire (wikipedia, la société de consommation).

En outre, les critiques de la « société de consommation » dénoncent un modèle de société dont l'unique idéal semble être la satisfaction de **besoins matériels** et une certaine **uniformisation de la culture**. De nombreuses valeurs largement inspirées du modèle américain telles que le désir d'**ascension sociale**, la nécessité d'afficher sa réussite, le culte des stars, l'automobile, le pavillon individuel tout confort, sont diffusées massivement à travers le cinéma et les médias.

Bien que globalement, le **niveau de vie** des occidentaux ait augmenté, de fortes inégalités subsistent entre ceux qui peuvent consommer et les autres.

« Nos poubelles sont le miroir de nos sociétés »

Le contenu de nos poubelles en dit long sur notre modèle de société et notre manière individuelle d'agir. Nos poubelles expriment le rapport de chacun à sa consommation : refus d'achat, achat indispensable, achat utile ou futile, achat plaisant, achat de prestige. Au fil des rues, des quartiers, les poubelles nous parlent des gens qui y habitent. Rythmées au fil de la semaine et des saisons, les poubelles s'amaigrissent durant les vacances d'été et explosent lors des fêtes traditionnelles ou après le shopping du week-end.

Explorer, trier le contenu de nos poubelles, c'est en apprendre sur nous-mêmes. Dans une perspective à long terme, prendre conscience de l'impact du modèle de consommation sur notre vie pourrait évoluer vers des valeurs davantage tournées vers le collectif. Donner du sens à notre consommation, savoir se situer en tant que consommateur dans la société, voilà sans doute la première étape pour entraîner une modification de nos habitudes de consommation (Duguay, 2005).

Réduire

« *Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas* » (Anonyme)

Derrière l'adage du « simple geste pour la planète », le tri est devenu une **norme** effectuée presque machinalement, évacuant ainsi de nos consciences « éco-citoyennes » une question pourtant essentielle : avons-nous réellement besoin de produire et de consommer autant ?

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives pour réduire nos déchets à la source existent : « **consommation responsable** », « **éco-consommation** », mouvements de « **décroissance** », « **simplicité volontaire** ». Ces courants tendent à modifier nos modes de consommations et privilégient les liens plutôt que les « avoirs ». L'objectif « **zéro déchet** » n'est pas de recycler, mais de **refuser** les éléments qui envahissent nos poubelles. En effet, nous n'avons pas à jeter ce que nous ne consommons pas.

Réduire les emballages en faisant le tri... dans nos caddys

**Plus de 30 % du poids
(et 50 % du volume) de
notre poubelle est constitué
d'emballages**

(Sivatru)

Au-delà de sa fonction de protection du produit au cours du transport, du stockage dans le magasin et chez le consommateur, l'emballage est devenu un outil de marketing. Forme, matière, couleur, texte, sont étudiés pour accrocher et convaincre l'acheteur potentiel en quelques secondes. Face à cette pléthore d'emballages, nous pouvons agir en développant un esprit critique. En faisant nos courses, nous pouvons aussi chercher s'il existe des alternatives pour utiliser moins d'emballages. Bien souvent, moins d'emballages, c'est aussi une économie à l'achat.

Quelques conseils pour réduire nos quantités d'emballages

- Préférons les produits vendus en vrac, ou à la découpe, dans les commerces de proximité (boucherie, fromagerie, etc.).
- Refusons les produits suremballés.
- Prévoyons un panier, un sac ou un filet, pour faire les courses, et refusons les sacs jetables.
- Choisissons des produits concentrés (produits d'entretien, lessives, etc.) ; ils nécessitent moins d'emballages, et sont aussi efficaces. Ou encore mieux, faire ses produits d'entretien soi-même.
- Adaptions nos achats à nos besoins : six petits yaourts demandent plus d'emballages qu'un seul grand pot de quantité équivalente. Proportionnellement, les grands conditionnements sont moins chers et moins polluants.
- Choisissons des emballages réutilisables ou consignés.
- Buvons l'eau du robinet : elle est de bonne qualité, ne nécessite aucun emballage et coûte 500 fois moins cher que la plupart des eaux en bouteille !
- Dressons une liste de courses avant de nous rendre au magasin : cela nous permettra de moins nous laisser tenter par des achats imprévus.

Autres pistes pour changer notre mode de consommation

Pour réduire nos déchets, nous pouvons opter pour des alternatives à la grande distribution. Par exemple, aller au marché pour nous approvisionner. Il existe aussi des moyens d'achats groupés organisés partout dans la ville par des citoyens ou des associations comme les **Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne – GASAP**.

☞ Voir Ressources pour autres pistes.

Réparer

Réduire, c'est aussi **refuser** de jeter et d'acheter du neuf. Aujourd'hui, lorsqu'un objet est abîmé ou en panne, nous le jetons alors qu'il est réparable. De nos jours, faire réparer coûte parfois plus cher que racheter du neuf et nous ne savons pas toujours comment faire pour réparer nous-mêmes. Le savoir-faire en matière de réparation est en voie de disparition. Réduire notre consommation passe aussi par la valorisation, l'échange et la transmission de nos savoir-faire.

Zoom sur les Repairs Café

Un Repair Café, c'est un endroit où chacun peut venir réparer gratuitement ses objets cassés : électroménager, petit mobilier, vélos, vêtements, ordinateurs. Le tout premier Repair Café bruxellois a ouvert ses portes en septembre 2012 à Schaerbeek et depuis, les Repairs Café s'installent partout dans la ville. Ces lieux sont ouverts un dimanche par mois. L'idée consiste à réparer ensemble avec l'aide de réparateurs bénévoles. C'est un endroit convivial où la création de lien social est importante. Surtout, le Repair Café est une expérience ludique et gratifiante pour lutter contre les déchets, tout en valorisant les savoir-faire des métiers de la réparation. D'après un participant, 80 % des objets amenés au Repair café repartent réparés !



Récupérer

(...) ils récupèrent,
 ce qui à nos yeux n'a plus de valeur et ramassent par terre
 avant les balayeurs
 pour nous un rien peut être pour eux beaucoup
 ils font le tour des quartiers pour assouvir leur faim
 lorsqu'ils en ont besoin hier comme aujourd'hui et encore pour demain
 les gestes seront les mêmes les restes seront leurs gains...
 Quand je pense à la bouffe jetée gâchée
 si t'es pas ouf
 sensé
 y'a de quoi être fâché
 Si demain t'es mis dehors par ta femme
 lâché
 en galère
 pendant que toi tu perds
 tu seras content de savoir où se récupère
 la nourriture.
 Ouaih ouaih
 y a des matelas sur le pavé
 récup de rue, rap de récup,
 des belles machines à bien laver
 des frigidaires endommagés
 des canapés très fatigués
 t'as qu'à te baisser pour te meubler
 Ouaih ouaih
 des gazinières et des coussins
 des fauteuils-club des fauteuils biens
 des vieux sommiers tout déchirés
 des canapés tout équipés
 des chaises en bois des pneus tout plats
 Ouaih ouaih
 des trucs en pierre et en rotin
 des gazinières et des coussins
 t'as qu'as t'baisser
 les ramasser
 les trucs jetés
 abandonnés
 et des téléés (...)

Extrait du Rap de Récup',
 Agnès Varda, Glaneur, glaneuse

Réemploi, insertion socio-professionnelle et alphabétisation

Bon nombre d'acteurs de l'économie sociale favorisant l'insertion socioprofessionnelle (ISP) sont déjà actifs dans le domaine de la récupération et du réemploi.

Néanmoins, une nouvelle volonté politique (l'accord de Gouvernement 2009-2014, l'Alliance Emploi-Environnement) souhaite renforcer davantage le secteur de l'économie sociale pour amplifier et diversifier, les différentes sous-filières des déchets. En effet, beaucoup de filières restent encore sous-exploitées notamment en ce qui concerne la gestion des flux des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les déchets de construction et de démolition.

Des nouveaux subsides pour le réemploi ont été octroyés aux opérateurs d'économie sociale. Un projet d'**éco-pôle** et une **ressourcerie** (centre de récupération, de valorisation et de revente) sont en cours de démarrage à Bruxelles. Tout le potentiel de l'ISP dans le développement du secteur du réemploi reste encore à être exploité. Bien que l'ISP dans ce domaine reste encore assez marginale, il existe à Bruxelles de belles initiatives alliant récupération, ISP et alphabétisation.

Zoom sur la récup' du textile - « Rouf » un projet d'ISP à Jette

« Rouf » est un projet d'insertion socioprofessionnelle coordonné par l'asbl Centre d'Entraide de Jette. « Rouf » est une ressourcerie qui a ouvert ses portes en 2011, dans le cadre du contrat de quartier Cœur de Jette.

Chacun peut venir déposer ses textiles au magasin/atelier « Rouf », situé au n° 37 de la chaussée de Wemmel. Via ses activités de revalorisation, de création et vente de vêtements, « Rouf » redonne une seconde vie aux textiles.

Des centaines d'acheteurs de tous âges, de toutes cultures et de tous niveaux sociaux confondus, viennent chez Rouf pour faire de bonnes affaires, pour dénicher une pièce rare, pour se faire relooker, et ce, quelque soit leur budget. Dix personnes salariées y travaillent chaque jour et interviennent sur le tri, l'entretien, le repassage, la transformation, le stockage et la vente de centaines d'articles de seconde main de qualité.

« Rouf » est un projet qui prend part au processus de renforcement des synergies locales qui visent à diminuer l'exclusion sociale et à favoriser l'inclusion de toutes les populations.

👉 En savoir plus : www.centre-d-entraide-de-jette.be/nos-services/magasin-rouf



Art & déchets

Aborder la problématique des déchets avec les apprenants, c'est aussi prendre plaisir et partir à la découverte d'un monde aux ressources illimitées : l'art de la récup' !

« *L'alphabétisation et les arts ont beaucoup à se dire... parce qu'en alpha, on apprend autrement* » (Festival des Arts et Alpha)

Aujourd'hui, on fait de l'art avec toutes sortes de matériaux. La récupération de matériaux usagés ou le détournement d'objets sont des pratiques très courantes dans les travaux artistiques. Les artistes s'approprient les déchets comme matière d'art. Allant de la fascination à une réflexion critique contre la société de consommation et du gaspillage, l'usage des déchets conduit à la création d'imaginaires multiples.

Voici quelques exemples d'artistes qui incitent à voir la beauté dans le déclin.

Vik Muniz est un célèbre artiste brésilien né dans les quartiers pauvres de Sao Paulo. L'artiste s'installe près d'une des plus grandes décharges du monde située dans les faubourgs de Rio de Janeiro, et monte un projet participatif : les travailleurs de la décharge rapportent les ordures et les mettent en place pour créer une œuvre d'art.

☞ Voir Ressources La déchéthèque : le film de Vik Muniz *Wasteland*.

El Anatsui est un artiste ghanéen qui utilise les matériaux recyclés et les « restes » de produits de consommation, notamment des bouchons de liqueur. Exposé à travers le monde, ses œuvres interrogent les nouveaux flux mondiaux du commerce avec, pour arrière-fond, les économies de l'exploitation des ressources naturelles et humaines. Les capsules utilisées pour ses célèbres sculptures murales sont notamment issues de bouteilles de rhum, d'alcool à base de canne à sucre, rappelant le commerce triangulaire d'esclaves entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

☞ Voir Ressources google image : mots clé : « El Anatsui ».



Récup'art

Phénomène de mode ou nécessité de survie, l'artisanat du recyclage connaît un succès grandissant. Les uns, pour survivre, fabriquent des ustensiles de ménage, des tamis, des passoire dans du fer blanc, des pieds de lampe avec des emballages. Les autres, par fascination ou par sentiment d'urgence écologique, détournent, compressent, déchirent, fragmentent, collent, pétrifient et redonnent vie aux déchets en produisant parfois de véritables œuvres d'art.


Zoom sur du récup'art au Maroc

À Berkane, au Nord-Est du Maroc, les sacs en plastique font à tel point partie du paysage qu'un quartier a été nommé « Douar El Mika », le « quartier des sacs en plastique ». Partout dans le pays, les sacs en plastique usagés sont jetés dans la nature, ou encore incinérés, causant ainsi la libération de fumées toxiques pour l'homme et l'environnement. Un projet de coopérative artisanale basé sur le recyclage des sacs en plastique a vu le jour en 2006 dans la petite ville de Berkane. La protection de l'environnement est utilisée comme moteur de l'économie locale en faveur des femmes en situation précaire et des jeunes de quartiers défavorisés. Des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement ont été menées. Des points de collecte des sacs en plastique ont été disposés dans différents établissements de la ville. Ces sacs récupérés sont ensuite transmis aux artisanes pour les transformer. À partir de leur savoir-faire traditionnel, les femmes de la coopérative conçoivent des objets originaux de mode et de design qui sont exportés à l'étranger.

En parallèle des activités de la coopérative, des cours d'alphabétisation pour les femmes ont été mis en place .

 Plus d'info sur le projet adf-global.org

À Bruxelles, l'alphabétisation fait aussi du Récup'art.

 Voir Ressources : ateliers « Récup'art »

Recycler

Suivant la stratégie des 4R, le recyclage ne devrait être pratiqué qu'en dernier recours. Si le recyclage des déchets, au lieu de leur incinération, permet d'économiser des ressources et de limiter les rejets de CO₂, cette pratique ne règle en rien la question du gaspillage alimentaire ou encore celle de la pollution générée par la production et la distribution des biens que nous produisons et consommons. C'est pourquoi modifier nos choix de consommation a un impact positif bien plus important. Éviter la surconsommation, réduire les emballages, acheter solide et durable, composter, réparer, partager, emprunter, louer, donner ce qui ne sert plus... tous ces gestes qui permettent de faire des économies et de réduire considérablement les tonnes de déchets que nous produisons, c'est ce qu'on appelle « la prévention ».

Mais que faire pour les emballages inévitables ? Quels sont les emballages qui se recyclent ? Quels sont les emballages à privilégier en fonction de leur impact écologique ?

Potentiellement, tous les emballages pourraient être recyclés. En fonction des avancées technologiques, de l'équipement choisi dans nos centres de recyclage, nos déchets pourraient tous se retrouver dans nos poubelles bleues, jaunes ou vertes. En attendant que l'industrie du recyclage progresse vers des pratiques de recyclage plus performantes et que les industriels arrêtent de nous inonder de déchets, nous pouvons prendre le problème par l'autre bout. Pour rendre efficace notre tri, pratiquons la stratégie des 4R, privilégions les matériaux indéfiniment recyclables comme le verre et enfin, choisissons des emballages déjà recyclés ou consignables.

Donc choisir des emballages arborant ce logo pour les emballages issus du recyclage :



et surtout pas celui-ci :



Et pour les emballages consignables :



En suivant cette logique, nous ne réinjecterons plus de nouveaux déchets dans la boucle du recyclage !

La réduction des déchets à la source reste la seule solution viable à court et à moyen terme. Le terme « recyclable » est trop souvent utilisé dans le seul but trompeur de donner une caution verte à des emballages ou produits jetables.

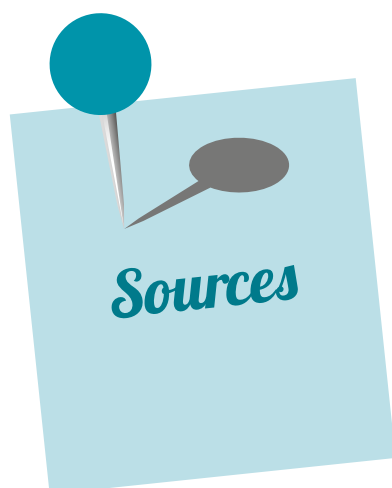
Positionnement

Dans cette optique de prévention des déchets, de très nombreuses initiatives se développent à tous les niveaux : consommation et mode de vie « responsables », économie sociale, développement local participatif, etc. L'alphabétisation et l'éducation permanente participent à la rencontre, et à la promotion des nouvelles formes de solidarité, de pratiques citoyennes émancipatrices mais aussi à relancer le débat sur l'éducation citoyenne.

En effet, en matière d'éducation, la consommation « durable » ou encore « éco-responsable » est un paradigme que l'on retrouve systématiquement dans toutes les campagnes de sensibilisation relatives aux déchets.

Pourtant, cette consommation dite responsable constitue-t-elle réellement un contre-pouvoir à l'économie marchande ? Est-elle vraiment un instrument vecteur d'une offre plus respectueuse de la nature ? En matière de réduction des déchets, consommer des produits équitables, biologiques ou durables aide-t-il à rendre la consommation plus juste et solidaire pour toutes et tous ? Jusqu'à quel point ne devient-elle pas une manière d'apaiser les consciences dans le but de continuer à hyperconsommer avec plus de tranquillité d'esprit ? Il ne faudrait pas oublier que : « (...) dans les sociétés industrialisées, on voit apparaître un type d'individus capables de défendre la planète, mais incapables de solidarité par rapport aux autres êtres humains (...) » (Agundez Rodriguez, 2008).

Dans une approche d'éducation permanente, plutôt que d'inculquer des pratiques de consommation dites « responsables », il s'agit d'abord de provoquer une réflexion critique des apprenants sur le phénomène de la consommation, sur les rapports sociaux qu'elle génère et sur leurs propres comportements de consommateurs. Dans un premier temps, discuter, s'informer et débattre de la consommation, et de ses enjeux, devrait apprendre à chacun à se reconnaître comme consommateur dans la société. Dans un deuxième temps, en réfléchissant aux impacts sociaux et environnementaux, les apprenants pourront découvrir d'autres modèles de consommation, et apprendre à réfléchir en tant que consommateurs autonomes et critiques (Agundez Rodriguez, 2008). L'autonomie signifie être capable de réfléchir, d'analyser la société de consommation et devenir conscient de son pouvoir de la transformer.



AGUNDEZ RODRIGEZ, A., SAMSON, G., JUTRAS, F.,
« Proposition d'un modèle d'éducation à la consommation
au secondaire », [VertigO] *La revue électronique en sciences de
l'environnement*, vol. 8, n°3, 2008. Consulté sur id.erudit.org

DUGUAY, B, *Consommation et image de soi. Dis-moi ce que tu
achètes...*, Liber, 2005

Lire et Écrire Bruxelles, Festival des Arts et Alpha, 2014.
Consultable en ligne : www.artsetalpha.be

La Démarche 'Les emballages'



La démarche proposée vise à interroger nos pratiques de consommation à travers l'usage des emballages. Il s'agit d'amener chacun à réfléchir à ses gestes quotidiens, à identifier les sources de notre gaspillage et à engager la responsabilité de chacun pour mieux gérer les déchets.

Objectifs

- Transmettre le savoir de chacun sur l'utilisation des emballages dans les autres pays du monde.
- Apprendre à réfléchir aux impacts environnementaux et sociaux d'un objet banal : l'emballage.
- Apprendre à réduire sa consommation d'emballage.
- Acquérir du nouveau vocabulaire à travers une utilisation ludique et créative des emballages.

Matériel

- Une vingtaine de papiers 10 x 15 cm.
- Du matériel pour dessiner en couleur : marqueurs, pastels, crayons.
- Des affiches, de la colle.
- Le photolangage : *À table !*.
- Des publicités, des toutes-boîtes, des emballages vides.

Niveau

Niveau oral débutant.

L'étape 2 nécessite de pouvoir argumenter, comparer, exprimer un point de vue.

Durée

Une à deux heures par étape.

Déroulement

Étape 1 - Que savons-nous des emballages ?

Matériel Des emballages et images d'emballages.

Déroulement • Le formateur demande aux participants d'apporter des emballages. Le formateur liste, sur une affiche, le vocabulaire lié à chaque emballage.

Exemple : Une bouteille de lait / un sac de pommes de terre / une boîte à œufs / un pot de yaourt / un ravier de fruits, etc.

• Le formateur dispose sur la table des emballages ou des images d'emballages et propose un jeu de classification des emballages :

Quels sont les différentes matières d'emballage ? Papier et carton / Verre / Bois / Plastique / Métal.

Quels sont les différents contenants ? Bouteille/boîte de conserve / sachet en plastique / bocal, etc.

Quelles sont les différentes fonctions des emballages ? La conservation / le transport / utile/inutile, etc. *Quels sont les différents logos sur les emballages ? Est-ce que cet emballage se recycle ? Oui/non, Dans quelle poubelle se met cet emballage ?*

Le groupe peut réaliser des affiches thématiques en fonction de ce type de catégorisation.

• Le formateur invite les participants à se remémorer le vocabulaire inscrit sur l'affiche de départ. Les participants collent sur l'affiche les emballages ou images d'emballages à côté du mot correspondant.

• Le formateur lance un nouveau jeu de mémorisation. Un sac-poubelle circule. Les participants, en cercle, jettent tour à tour un emballage dans le sac et disent à haute voix ce qu'ils ont mis dans la poubelle :

Dans la poubelle, je mets une bouteille. Le suivant reprend l'emballage précédent et en rajoute un nouveau *Dans la poubelle, je mets une bouteille et un sachet,* et ainsi de suite.



Étape 2 - les emballages dans le monde

Matériel Le photolangage À table !


- Déroulement**
- Le formateur dispose les photos de l'outil À table ! sur une table.
 - Les participants découvrent les photos de 15 familles dans le monde et de leur consommation alimentaire.
 - Le formateur demande d'observer les différences :
Dans quelle famille utilise-t-on le plus d'emballage ? Quel type d'emballage utilise-t-on dans ce pays ?
Chaque emballage peut être analysé sous l'angle de ses avantages et de ses inconvénients. C'est pratique parce que... / c'est lourd / c'est solide / etc.
 - Le formateur lance le débat : Que peut-on faire pour réduire les déchets d'emballage et le suremballage ? Les participants sont invités à partager leurs idées, astuces et bons plans. La construction d'une affiche illustrée montre les « mauvais plans » et les « bons plans ».
 - La formateur demande à chacun ce qu'il a appris sur la problématique des emballages.

Étape 3 - Les emballages des pays d'origine

- Déroulement**
- Le formateur demande aux participants de réfléchir, puis, de dessiner un emballage particulier qu'on utilise dans leur pays d'origine, en Belgique ou ailleurs.
 - Le formateur propose que chacun prépare une présentation de son pays d'origine et de cet emballage en particulier. Une affiche par pays est réalisée avec le dessin de l'emballage et des illustrations, cartes, drapeaux etc. On ajoute titres et légendes. Une exposition avec présentation, par chacun des participants, permet de présenter les pays d'origine et de donner un point de vue sur l'emballage présenté.

Étape 4 - Créativité avec des emballages

- Déroulement**
- Le formateur propose aux participants un atelier ou une activité pour réduire ou recycler les emballages.

Pistes  Voir Ressources Ateliers.



Outils pédagogiques

Taxe emballage

Outil en ligne pour calculer la taxe d'emballage sur les produits de consommation courante.
taxe-emballage.be

Comment éviter les déchets d'emballage ?

Brochure disponible en ligne
belgium.be

À table !

Photolangage

Ces portraits de familles de 15 pays (de l'Égypte aux États-Unis, en passant par l'Italie, le Japon ou le Tchad) permettent de jeter un regard au-delà du simple contenu de l'assiette dans laquelle nous mangeons chaque jour. Culture & Santé et dans la malle pédagogique du guide.
cdoc-alpha.be - cultures-sante.be

Ordure = vie

Photolangage

Ce kit pédagogique permet de prendre conscience de la relation entre le niveau de vie d'une société et sa façon de gérer les déchets. Disponible au Réseau IDée

Recettes écologiques

Apprendre à faire soi-même ses produits d'entretien ménager. Une solution économique, écologique et zéro déchet.
raffa.grandmenage.info

Jeu

Trilogie, la science du tri

Culture & Santé

Comprendre et s'amuser autour de

l'enjeu du tri. Dans la malle pédagogique du guide et chez Culture & Santé.

cultures-sante.be

Répertoire d'outils pédagogiques

Réseau IDée

L'asbl tient à jour un répertoire de centaines d'outils sélectionnés et commentés. Certains outils et malles pédagogiques sur les déchets sont disponibles en ligne ou via le centre doc du Réseau IDée.
reseau-idee.be

Ateliers

Repair Café

Chacun peut venir réparer gratuitement ses objets cassés.
repaircafe.be

La Foire aux savoir-faire

Ateliers gratuits ouverts à toutes et tous. L'idée est de donner le goût de faire par soi-même des produits de consommation courante, favoriser la récupération et l'utilisation de produits qui ne nuisent pas à l'environnement, (re)devenir autonomes et développer l'imagination et la créativité.
foiresavoirfaire.org

Atelier « Récup'art » à la Maison des Femmes à Forest

La Maison des Femmes est une association d'éducation permanente pour femmes offrant des cours d'alphabétisation ainsi que des ateliers. L'atelier Récup'art vise à développer le potentiel créatif des participantes en récupérant divers objets du quotidien et en les transformant en objets utilitaires et décoratifs.

Les travaux de cet atelier ont été présentés lors du Festival Art et Alpha : artsetalpha.be
maisondesfemmesdeforest.ueuo.com

Atelier « Récup'art » au GAFFI

Objectifs : lutter contre le gaspillage et sensibiliser à une logique alternative de consommation durable par le recyclage de vêtements de seconde main et leur transformation

sous une nouvelle forme tout en développant son imagination et sa créativité.

Les travaux de cet atelier ont été présentés lors du Festival Art et Alpha : artsetalpha.be
gaffi.be

Cercle déchets d'œuvre

Atelier « Récup'art » à Schaerbeek
le Cercledechetsdoeuvres@gmail.com

Associations

Eco-conso

Mille trucs et astuces pour réduire sa consommation
ecoconso.be

GASAP

Une alternative « zéro déchet » où les produits sont livrés en vrac et sans emballage. Il suffit de réunir un nombre de personnes motivées, trouver un local, contacter un producteur ou faire appel à l'aide du réseau des Gasap.
gasap.be

Réseau res-sources

Répertoire complet des associations et points de vente de seconde main (objet, vêtement, électro-ménager, etc.).
res-sources.be

Secteur associatif

Se renseigner auprès du réseau habitat ou des communes pour obtenir la liste des services disponibles à Bruxelles.

Media

La déchéthèque

Médiagraphie complète de ressources pédagogiques sur les déchets (films, chansons, etc.). Disponible dans la malle et en ligne : lamediatheque.be

Publication

Dossier « Les déchets »

Alterecho, n°368, 2013

Dossier dans la malle pédagogique ou accessible en ligne.
alterechos.be

Les déchets dans le Monde

Les déchets prolifèrent sur toute la planète et deviennent de véritables enjeux environnementaux, sociaux et économiques globaux. Développer une **conscience environnementale critique**, c'est prendre connaissance de l'impact des activités humaines sur notre environnement proche, mais aussi lointain. C'est aussi comprendre en quoi ces impacts contribuent à renforcer les inégalités entre les pays les plus riches et les plus pauvres.



Questionner la problématique des déchets à l'échelle mondiale amène à s'interroger sur nos modes de consommation. La confrontation à des réalités plus lointaines permet de prendre conscience de la relation entre le niveau de vie d'une société et sa façon de gérer les déchets. Dans cette approche, le formateur pourra aborder avec les apprenants la thématique des déchets en lien avec les inégalités Nord-Sud.

Il s'agit d'amorcer une réflexion sur les relations entre le Nord et le Sud dans une perspective de changement vers un monde plus juste. Cette approche nécessite d'éveiller nos consciences au-delà de ce que l'on voit dans notre quotidien, et de comprendre que les gestes que nous posons chaque jour ont des répercussions sur notre environnement proche mais aussi lointain. Adopter une démarche de citoyenneté responsable consiste, ici, à établir des relations solidaires avec les personnes d'ici et d'ailleurs.

La délocalisation ?

C'est le transfert d'activités, de capitaux et/ou d'emplois dans des régions du monde offrant :

- soit des coûts plus bas (main d'œuvre peu coûteuse, meilleur accès aux ressources naturelles, fiscalité moins élevée, réglementations sociale et environnementale moins exigeantes) ;
- soit un pôle de compétence technologique ou, du moins, du personnel plus qualifié ;
- soit des infrastructures mieux adaptées ou un environnement plus attrayant.

Tour du monde des déchets

Dans les années 1980, les pays industrialisés commencent à envoyer leurs déchets dangereux dans des pays du tiers-monde. Des sommes colossales sont proposées aux gouvernements, le plus souvent africains (Guinée-Bissau, Somalie, Nigeria, Namibie), pour stocker ces déchets, en général sans précaution et en l'absence totale d'installations techniques appropriées sur le site d'accueil. Pour certains pays, l'importation de déchets toxiques est considérée comme une solution pour faire rentrer des devises. Un premier scandale éclate en 1988. Pendant deux mois, un cargo syrien, le Zanoobia, erre sur les mers avec plus de 20 000 tonnes de déchets toxiques à son bord. Tous les points de débarquement prévus par l'expéditeur italien refusent la cargaison : Djibouti, Venezuela, Sardaigne. Finalement, le navire retourne à son port de départ en Italie. L'histoire du Zanoobia fait le tour du monde et scandalise l'opinion publique jusque-là peu informée du devenir des déchets industriels.

Aujourd'hui, les sociétés occidentales croulent sous les déchets et ont de plus en plus de mal à s'en débarrasser. Nos capacités de gestion et les filières de recyclage sont largement insuffisantes pour gérer les flux de déchets. En conséquence, nous exportons une partie de nos déchets pour qu'ils soient traités

ou recyclés dans d'autres pays. En outre, sous l'effet de la croissance économique des pays émergents tels que la Chine, le Brésil ou l'Inde, la consommation mondiale augmente et la demande en matières premières nécessaires à la fabrication des produits explose. La raréfaction de ces matières premières (métaux, cuivre, aluminium, plastique...) incite ces pays à recycler nos déchets. Les déchets des pays riches sont devenus des gisements pour les autres régions du monde.

Aujourd'hui, le marché du recyclage suit le même mouvement que la mondialisation. La « délocalisation » et la dispersion de nos déchets au travers de la pêche industrielle, de la consommation ou encore du tourisme de masse polluent les océans, les terres et affectent les populations d'un bout à l'autre de la planète.

Des carcasses d'ordinateurs s'entassent aux quatre coins de l'Asie et de l'Afrique. Souvent issus de trafics illégaux et parfois sous couvert d'offrir aux plus pauvres des outils informatiques dont ils manquent, certaines entreprises occidentales se débarrassent de leur matériel encombrant et polluant. Des hommes, femmes et enfants récupèrent, sur ces tas de déchets, des composés pour les vendre, sans savoir qu'ils manipulent des produits toxiques. Ces populations, par manque de connaissances, de bonnes pratiques, de règles de sécurité, sont rendues vulnérables aux polluants chimiques. Non seulement cette activité met en danger la santé des populations mais elle contamine l'air, les sols et les nappes phréatiques (*Symbiose*, n° 92, 2011).

Afrique

Côte d'Ivoire – le Probo Koala, un exemple de trafic illégal de déchets

Le 20 août 2006, les habitants d'Abidjan se réveillent dans une atmosphère pestilentielle. Suite à une forte exposition à des déchets toxiques, plusieurs milliers de personnes souffrent de maux de tête, de vomissements, de diarrhées, d'irritations cutanées, de difficultés respiratoires et de saignements de nez, une quinzaine de personnes décèdent.

La veille, le Probo Koala, un navire en provenance d'Amsterdam affrété par une société suisse-néerlandaise, arrivait à Abidjan et débarquait des tonnes de déchets dangereux dans plusieurs lieux de la ville et à Akouédo, décharge à ciel ouvert de la ville d'Abidjan, sans aucune installation pour traiter ce type de déchets toxiques.


Des années auparavant, les Pays-Bas et la Côte d'Ivoire avaient pourtant ratifié la **Convention de Bâle**¹ relative aux déchets dangereux. Dans le cas du Probo Koala, le caractère « mafieux » de l'opération entre la société néerlandaise et le gouvernement ivoirien annonce clairement un cas de trafic illégal en provenance d'Europe.

Rwanda – Interdiction d'importer des déchets en plastique

En Afrique, des millions de sacs en plastique polluent les rues, les champs et les cours d'eau. Pour réagir à ce fléau écologique, le Rwanda a mis en place une solution radicale : les bannir définitivement du territoire.

Depuis 2008, l'utilisation et la vente de sacs en plastique sont formellement interdites au Rwanda. Le trafic de sacs en plastique est même passible de prison. Les contrôles sont nombreux et les contrebandiers traqués sans relâche à la frontière.

Ce cas unique au monde démontre qu'il est possible de refuser de se faire inonder par les emballages plastiques. Quel est notre rapport aux emballages ? Tous les pays utilisent-ils les mêmes types d'emballages ? Qu'est-ce que les emballages disent de nous et de notre mode de consommation ?

 Voir Démarche
« Les emballages »

¹ Suite à de nombreux scandales, la Convention de Bâle a été ratifiée par les Nations-Unies en 1992 pour contrôler la production de déchets dangereux et « pour interdire et réprimer sévèrement le trafic illicite » (Article 4).

La Chine – palme du plus gros producteur de déchets au monde.

Zoom sur la décharge de Guiyu

Où finissent les 20 à 50 millions de tonnes de déchets produits chaque année par nos ordinateurs, téléphones, frigos et autres appareils ménagers usagés ?

Guiyu, petite bourgade située sur la côte de la Mer de Chine méridionale, est connue mondialement pour sa décharge d'équipements électriques et électroniques, la plus grande sur terre. Le bourg est devenu un laboratoire pour les toxicologues. Le taux de plomb et de cuivre autour de Guiyu est 300 fois plus élevé que dans les autres bourgades situées à une dizaine de kilomètres. Les ouvriers qui travaillent dans la décharge souffrent de problèmes neurologiques, respiratoires ou digestifs. La plupart d'entre eux sont atteints de saturnisme. L'eau n'est plus potable et doit être importée par camion. 80 % des enfants de Guiyu ont des taux de plomb anormalement élevés dans le sang.

Guiyu accueille des tonnes de déchets produits en Chine mais ce n'est qu'une partie des composantes de cette montagne de déchets. En effet, le monde déverse tous les jours des conteneurs entiers d'appareils usagés dans les ports chinois. Selon certaines estimations, 80% des déchets électroniques mondiaux seraient exportés en Asie, dont une grande partie est destinée à la Chine.

Malgré des lois interdisant leur importation, la Chine reste la première destination mondiale de déchets électroniques. Les demandes en matières premières (cuivre, or, métaux précieux) de la Chine, les faibles coûts de recyclage et la corruption dans les douanes expliquent la persistance de l'exportation des déchets. Du côté des pays exportateurs, la réglementation stricte des pays occidentaux y rend le recyclage plus onéreux. Il est plus avantageux d'exporter les vieux appareils électroniques que de les traiter sur place (Wikipedia, *Guiyu*).

Le 7^{ème} continent

Une île de déchets

Dans le Pacifique Nord entre la Californie, l'archipel de Hawaï et au large des côtes japonaises, une gigantesque plaque de plastique flotte dans l'océan. Cette plaque est constituée de millions de masses plastiques emprisonnées dans les gyres océaniques. Une gyre océanique est un gigantesque tourbillon d'eau formé d'un ensemble de courants marins. Une fois pris dans la gyre, les déchets n'en ressortent jamais. Ces zones océaniques sont difficilement navigables et assez méconnues. Ce phénomène n'a été que récemment découvert et est particulièrement préoccupant. D'autant plus qu'il est probable que d'autres continents de plastique existent dans les océans Indien, Atlantique et Pacifique Sud.



Cette concentration de masse plastique se déploie sur une surface d'une à six fois la taille de la France. L'« île de déchets » est une image pour marquer les esprits car en réalité cette masse de déchets ne se voit pas en surface. Il s'agit d'une zone saturée par des déchets mobiles et micro-déchets qui se retrouvent sur une profondeur allant de 10 à 30 mètres.

D'où viennent ces masses qui flottent à plus de 10 000 km des premières côtes terrestres ? On estime que 10% des 260 millions de tonnes de plastique que nous produisons et consommons chaque année, finissent dans les océans. Une bonne partie provient des activités liées à la pêche industrielle, aux déchets tombés des navires ou délibérément jetés. Le reste provient de la terre et des activités du tourisme : détritiques sur les plages, déversements des eaux usées. Les catastrophes naturelles comme les tsunamis sont aussi responsables d'un apport considérable de déchets dans les océans.

La problématique écologique est énorme, car ces matériaux plastiques prennent un temps fou à se dégrader. À peu près 20 ans pour un sac en plastique, 450 ans pour une bouteille en plastique. De plus, le fractionnement progressif durant le temps de dégradation du plastique provoque des milliers de micro-particules. Les animaux marins ingèrent les déchets, ce qui les fait suffoquer ou obstrue leur système digestif. Sous l'effet de cette pollution, plus d'un million d'oiseaux et cent mille mammifères marins meurent chaque année. De plus, le plastique absorbé par les poissons se diffuse dans la chaîne alimentaire des animaux qui finissent dans l'assiette de l'homme.

Le nettoyage de ces zones est techniquement très compliqué et coûteux. D'autre part, vu que ces zones se situent en dehors de toutes les eaux territoriales et des zones économiques exclusives, aucun État ne veut assumer la responsabilité et engager l'argent nécessaire au nettoyage des océans (Arte, *Le dessous des cartes*, 2011).



Positionnement

Dans sa biographie, Gandhi a raconté l'unique fois où sa femme lui a refusé quelque chose. Lorsque ce dernier lui a demandé de nettoyer les latrines, elle a refusé. La réaction de Gandhi fut prompte, il mit sa femme à la porte. Pour Gandhi, maintenir la propreté des sanitaires était un devoir absolu : celui d'assumer la responsabilité de ses propres déchets, y compris ses excréments. Cette idée allait totalement à l'encontre d'un concept central dans l'hindouisme : celui de se mettre à l'écart de toute souillure.

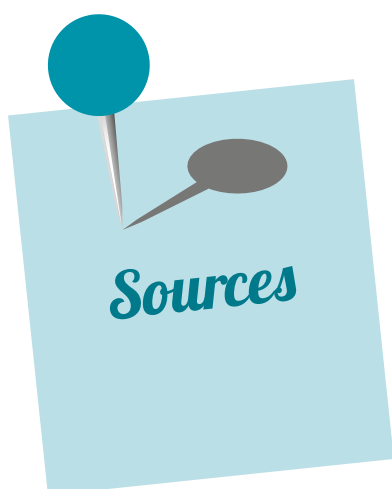
Dans le système hindouiste, il existe différentes catégories de personnes chargées de s'occuper de ce qui est considéré comme salissant (les déchets, les excréments, les carcasses d'animaux morts). Ce qui permet aux castes supérieures d'éviter d'entrer en contact avec toute forme de souillure. Plus d'un demi-siècle après que Gandhi demandait à tous, y compris aux hautes castes, de nettoyer leurs déchets, en Occident, nous envoyons en Inde ou encore en Chine nos déchets les plus polluants pour que d'autres s'en occupent à notre place (Kamdar 2011).

Le commerce illégal, la production démesurée et le non-contrôle des flux de déchets sont sans nul doute les conséquences les plus nauséabondes des pratiques dominantes néolibérales de la mondialisation.

« ... l'Europe se targue d'émettre moins de polluants dans le milieu naturel, mais c'est aussi et surtout le fait des délocalisations des filières polluantes dans les pays à faibles et moyens revenus où la législation et le coût du travail sont bien plus attractifs » (*Le Monde diplomatique*, 2006).

En éducation permanente, il s'agit aussi de faire écho aux inégalités Nord-Sud pour dépasser la question de la sensibilisation vers une prise de conscience globale, critique et engagée qui tend à construire des rapports sociaux, économiques et environnementaux équitables et solidaires avec l'ensemble des populations du monde.

Ce travail implique de donner des clefs de compréhension aux apprenants pour leur permettre d'appréhender le monde dans lequel ils vivent et dont ils sont les citoyens et d'analyser ses fonctionnements : juste/injuste ; qui exclue/qui intègre ; qui respecte/ne respecte pas l'environnement à une échelle locale et globale (Bader et Sauv , 2011).



KAMDAR, M., « Kaabadi: le déchet recyclable », *Courrier International*, Centre d'Études et de Recherche Internationales, 2011, février.

Le Monde Diplomatique, « Déchets, les recycleurs et les recyclés », L'Atlas, *Le Monde Diplomatique*, 2006, février.

LEPAC, J-C., « Des îles de déchets ? » [Documentaire], dans F. RAMADE, *Les dessous des cartes*, 2011, 12 février.

Réseau d'information et de diffusion en éducation à l'environnement, « Nos poubelles au régime. Pourquoi ? Comment ? », *Symbiose* n°92, 2011. Consultable en ligne symbioses.be.

La Démarche

'Le procès des emballages'



Cette démarche consiste à mettre en scène un procès lié à la gestion des déchets. Dans ce cas-ci, nous avons choisi d'accuser « les emballages » qui constituent la majorité des déchets ménagers et une des principales causes de la pollution mondiale. Cette démarche fait partie des « classiques » de l'éducation populaire sud-américaine des années 80, elle est présentée dans un guide intitulé « Techniques participatives pour l'éducation populaire », traduit récemment de l'espagnol par Quinoa ASBL. Elle permet d'articuler les différentes problématiques analysées dans tous les dossiers du guide et constitue en cela une démarche de synthèse et d'analyse critique de la gestion des déchets.

- Objectifs**
- Connaître et utiliser les règles du débat oral (tour de parole, respect, modération, clarté, etc.).
 - Comprendre et utiliser partiellement les codes spécifiques de la communication dans un cadre juridique.

- Objectifs linguistiques**
- Argumentation orale.
 - Approfondissement d'un vocabulaire spécifique lié à la justice et aux emballages.
 - Compréhension et production orale et écrite sur différentes thématiques : justice, déchets, emballages, impôts, etc.

- Matériel**
- Feuilles de papier, affiches, marqueurs.
 - Matériels, photos, affiches ou autres documents visuels ou audio préparés avec les apprenants sur la thématique (en particulier, démarche sur les emballages dans le monde).

Niveau	Oral 2-3. Lecture-écriture 2.
Prérequis	Avoir travaillé différentes thématiques liées à la gestion des déchets avec les apprenants.

Déroulement

Étape 1 - Rédaction de l'acte d'accusation et du règlement de prise de parole par le formateur (à réaliser avant l'animation)

Activité 1 – Choix de l'accusé et de l'accusation

Le formateur et les apprenants choisissent d'abord l'accusé et une accusation.

- L'accusé : il ne s'agit pas d'une personne mais d'un fait, d'une loi ou d'un décret, d'une politique, d'une institution, par exemple : la surconsommation, l'envoi des déchets dans le sud, le travail dans les déchets, l'économie verte, le recyclage, etc. Ici, nous avons choisi « Les emballages ».
- L'accusation : elle doit être générale et simple. Par exemple : les emballages sont accusés « de polluer la planète » ou « d'enrichir les multinationales » ou « de provoquer plus d'inégalités dans le monde », etc.

Activité 2 – Rédaction de l'acte d'accusation

Le formateur rédige un « acte d'accusation » dans lequel il expose clairement « qui » est l'accusé et l'objet de l'accusation. Par exemple : « Nous accusons X de... ». La formulation exacte est laissée au formateur, qui s'assurera d'être compris par les apprenants.

Activité 3 – Rédaction du règlement de prise de parole

Le formateur rédige le règlement de prise de parole afin d'organiser au mieux l'audience. Il faut adapter les règles en fonction du temps, du nombre d'apprenants, etc.

Le modèle de base est le suivant :

Le ministère public et la défense ont droit à 5 minutes pour leur première intervention.

Le premier à prendre la parole est le ministère public, vient ensuite la défense.

L'interrogation des témoins se fera en alternance. L'avocat dispose de trois minutes pour interroger chacun de ses témoins puis de trois autres minutes pour interroger chaque témoin de la partie adverse.

Après cette étape, chaque partie dispose de cinq minutes pour préparer son argumentation finale puis de cinq minutes pour l'exposer (le ministère public et l'avocat de la défense présentent alors une synthèse finale).

Ensuite, le jury dispose de dix minutes pour délibérer et donner son verdict (les jurés doivent déterminer si l'accusé est coupable ou innocent).

Toute autre variation (dans le temps, dans les suspensions de séance, dans les temps additionnels) est décidée par le juge.

Le verdict est lu par l'un des jurés.

Le juge résume le jugement, reformule la décision du jury et sur base de celle-ci, rend la sentence qu'il a déterminée.



Étape 2 - Mise en place du procès

Activité 4 – Fabrication de l'accusé (10 mn)

Apprenants et formateur matérialisent physiquement l'accusé avec les moyens du bord : une poubelle, des emballages, un vêtement, etc.

Activité 5 – Lecture de l'acte d'accusation (quelques minutes)

Le formateur lit l'acte d'accusation à tout le groupe.

Activité 6 – Présentation des rôles (10 mn)

Le formateur présente les rôles qui interviendront lors du procès :

- Le juge : autorité maximale d'un procès, il donne la parole aux avocats, fait passer les témoins, maintient l'ordre dans la salle. Ce rôle peut être assumé par un formateur, car il n'intervient pas de façon décisive dans le procès.
- Le ministère public : magistrat qui accuse et interroge les témoins. Son rôle est décisif car il doit savoir rebondir face aux réponses des témoins de l'avocat défenseur.
- Le défenseur : avocat qui défend l'accusé et interroge les témoins. Son rôle est décisif car il doit savoir rebondir face aux réponses des témoins de la partie adverse.
- Environ 10 témoins : répondent aux questions des avocats. Leur rôle est décisif car ils doivent utiliser tous les arguments analysés au cours des séquences pédagogiques. Ils sont répartis en deux groupes : les témoins du ministère public et les témoins de la défense.



- Environ 4 jurés : citoyens qui décident de la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. En Belgique, ils n'interviennent que dans la Cour d'assise, pour des procès criminels.
- I greffier : secrétaire au service du juge et du jury. Il doit prendre note tout au long de l'audience.

S'il y a beaucoup de participants dans le groupe, il est possible d'augmenter le nombre d'avocats, de témoins ou de jurés et de créer d'autres rôles : un public, qui peut intervenir durant le procès ; un policier qui fait entrer l'accusé et régner l'ordre ; des manifestants qui envahissent le tribunal, etc.

Activité 7 – Préparation des témoignages en sous-groupes (40 mn)

Le sous-groupe qui accuse « Les emballages » devra :

- nommer le représentant du ministère public ;
- définir les arguments et préparer les témoignages présentés par chacun des témoins.

Le sous-groupe qui défend l'accusé devra :

- nommer l'avocat qui défendra l'accusé ;
- choisir des témoins ; ces derniers jouent un rôle important pour soutenir la position du groupe ; qui doit se baser sur des faits réels analysés au préalable (5 témoins, par ex.).

Le sous-groupe des jurés devra :

- préparer son analyse en relisant les documents utilisés ou élaborés au cours des séquences pédagogiques.

Chaque sous-groupe se réunit séparément pour discuter et préparer son intervention devant le tribunal. Il est conseillé de mettre à la disposition de chaque sous-groupe des documents (écrits, visuels, audio, etc.) pour lui permettre de construire les témoignages de façon assez précise. Par exemple : au lieu de dire que les sacs en plastique polluent les mers, il serait intéressant de retrouver des données précises : cinq îles de déchets se sont constituées dans l'océan Pacifique, dont une île grande comme 7 fois la France. Si un témoin parle des taxes, il est intéressant d'aller rechercher le montant de ces taxes. Plus les données seront précises, plus le procès sera intéressant et donnera lieu à un véritable débat contradictoire. Des images et des textes peuvent servir de supports à la mémorisation.

Pendant ce temps, les autres membres du procès (juge, greffier) peuvent eux aussi analyser l'acte d'accusation.

Activité 8 – Préparation de la salle d'audience

Pendant que les sous-groupes travaillent, le formateur installe le local comme une salle d'audience et place des petits cartons pour indiquer clairement la place de chaque participant : greffier, juge, ministère public, avocat de la défense, jury, témoins, accusé.

Étape 3 - Déroulement du procès (minimum 1 heure, pour une dizaine de témoins)

Une fois les participants revenus et installés, le procès commence.

Activité 9 – Lecture de l'acte d'accusation et du règlement de prise de parole par le juge

Le juge fait entrer l'accusé (une poubelle, décorée pour l'occasion) et lit posément l'acte d'accusation et le règlement de prise de parole.

Activité 10 – Déroulement du procès

Chaque témoin se déplace successivement à l'appel du juge, jure de dire la vérité, puis répond aux questions qui lui sont posées par l'avocat et par le ministère public.

Le juge fera respecter le règlement de prise de parole. Si le public ou des membres du tribunal parlent ou chahutent, il peut les faire expulser ou même suspendre l'audience.

Activité 11 – Discussion des jurés et lecture du verdict

Les jurés se réunissent pendant 10 minutes afin de se mettre d'accord sur le verdict : coupable ou non coupable. Ils peuvent reprendre les arguments et décider que l'accusé est coupable pour certaines accusations et innocent pour d'autres.

Activité 12 – Sentence du juge

Le juge annonce alors la sentence à l'accusé. Il peut reprendre les chefs d'accusation qui ont été évoqués durant le procès et donner une peine pour chacun d'eux.

Par exemple :

« Pour avoir provoqué la formation de continents de déchets dans les océans, les emballages en plastique et les suremballages sont coupables et sont condamnés à une peine de prison à vie... »

« Pour être biodégradables, recyclables, et utiles au transport de nombreux produits, les emballages en carton sont déclarées non coupables... »

Etc.

Étape 4 - Discussion

À la fin de l'animation, le formateur organise une discussion en grand groupe sur ce qui a été ressenti et débattu au cours du procès.





Outils pédagogiques

Éducation populaire, manuel de techniques participatives

Quinoa

Guide de démarches pédagogiques dont « Le tribunal » sur laquelle s'inspire la démarche « Le procès des emballages »

Disponible gratuitement en ligne quinoa.be

Cours et tribunaux

Culture & Santé

Outils sur le système judiciaire belge disponibles en ligne.

cultures-sante.be (rubrique « Nos outils »)

Taxe emballage

Outil en ligne pour calculer la taxe d'emballage sur les produits de consommation courante.

taxe-emballage.be

Comment éviter les déchets d'emballage

Brochure disponible en ligne belgium.be

À table !

Photolangage

Seize familles vivant dans les cinq continents, dernière une table présentant tout ce qu'elles mangent pendant une semaine...

Disponible chez Culture & Santé et dans la malle pédagogique.

cdoc-alpha.be
cultures-sante.be

Ordure = vie

Photolangage

Ce kit pédagogique permet de prendre conscience de la relation entre le niveau de vie d'une société

et sa façon de gérer les déchets, au moyen d'un cahier d'activités, d'un CD-Rom, de séquences vidéo, d'un livret de témoignages et d'un photolangage.

Disponible au Réseau IDée

Coopérative de sensibilisation à la gestion des déchets

Cosedec

Fiches et outils pédagogiques disponibles en ligne htcosedec.ch

Jeu de la ficelle

Rencontre des continents

Animation et formation proposées par l'asbl Rencontre des continents sur la thématique de l'alimentation durable.

rdcontinents.canalblog.com

Educapoles

Fiches pédagogiques sur le recyclage, les emballages, etc.

educapoles.org

Jeux

Trilogie, la science du tri

Culture & Santé

Comprendre et s'amuser autour de l'enjeu du tri.

Dans la malle pédagogique du guide et chez Culture & Santé. cultures-sante.be

Répertoire d'outils pédagogiques

Réseau IDée

Répertoire de centaines d'outils sélectionnés et commentés. Certains outils et malle pédagogique sur les déchets sont disponibles en ligne ou via le centre doc du Réseau IDée.

reseau-idee.be

Le Centre Doc du Collectif alpha

Livres, outils et malles pédagogiques. cdoc-alpha.be

La Médiathèque

La Médiathèque offre un service d'aide pédagogique centrée sur l'Éducation à l'Environnement.

lamediathèque.be

Associations

Eco-conso

Milles trucs et astuces pour réduire sa consommation ecoconso.be

Media

La déchéthèque

La Médiathèque

Disponible dans la malle pédagogique ou lamediathèque.be

Film Un emballage qui tue

Inge, Altemaier et Reinhard Homung, 2012.

Dénonce la toxicité des emballages des produits alimentaires.

Plastic Planète

Fiche pédagogique du film sur les dangers du plastique disponible au Réseau IDée et dans la malle pédagogique. reseau-idee.be

Publications

Le développement durable concerne-t-il aussi l'alphabétisation ?

Journal de l'alpha, n° 187, Lire et Écrire Communautaire, 2013

Disponible en ligne publications.alphabetisation.be

Le 7^{ème} continent plastique

Audrey Garric,

Article en ligne « Le 7^e continent de plastique : ces tourbillons de déchets dans les océans ».

Le Monde, 9 mai 2012

Système judiciaire belge

Monique Martin, Au Palais, Duculot/Casterman, 1993.

Dessins réalisés lors de procès au Palais de Justice de Bruxelles.

Vos emballages, vous en êtes responsables

Publication sur la législation belge concernant la prévention et gestion des déchets d'emballage.

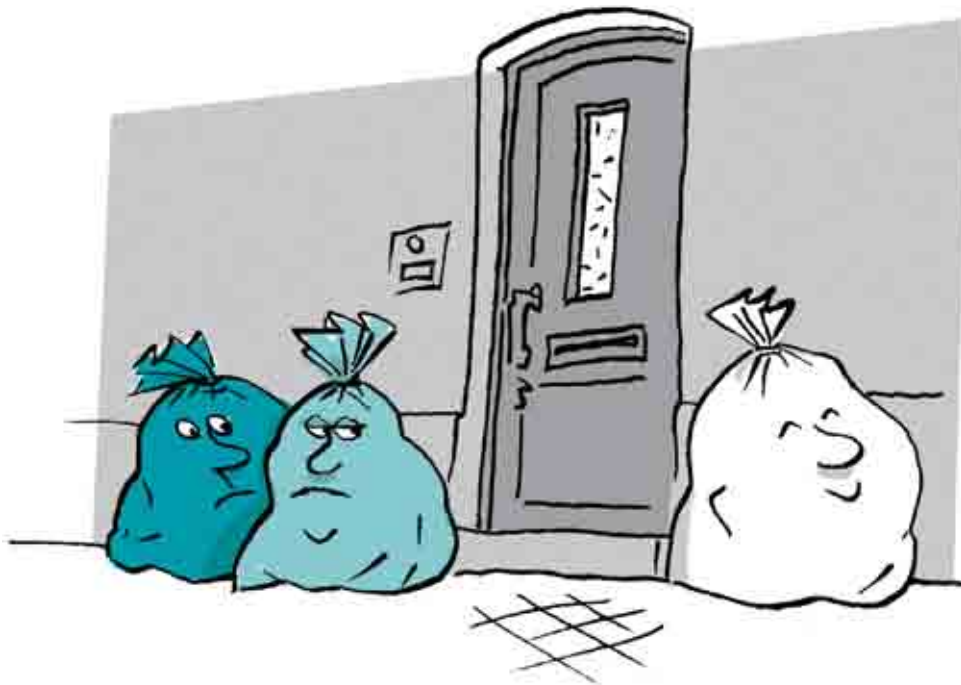
Disponible en ligne ivcie.be

Sites utiles

bruxellesenvironnement.be
arp-gan.be
fostplus.be

Si tu veux vivre en Belgique, tu dois t'intégrer, cela veut dire trier tes poubelles. Ceux qui ont des papiers doivent les mettre dans des sacs jaunes, ceux qui n'en n'ont pas font la queue pour remplir des formulaires qui finiront dans les sacs jaunes. Ceux qui ont des canettes de bière les vident et... jettent les canettes dans des sacs bleus jusqu'à ce que les sacs bleus soient pleins et eux avec. Pour les verts, attention, les verts balisent si tu passes au rouge. Ah... les blancs, oui je veux dire les sacs blancs, ce sont les plus nombreux, c'est l'intégration de tout ce qui reste, mais ce n'est pas vraiment recyclable.

Dieudonné Kabongo & Mirko Popovitch



Gestion des déchets

dans une approche d'éducation permanente

Études & démarches pédagogiques

En alphabétisation comme ailleurs, la question environnementale est devenue un enjeu majeur de société. Évoluer dans un cadre de vie sain et écologique reste peu accessible aux moins nantis de la société. Pourtant, l'inclusion sociale de tous les citoyens dans le débat écologique est l'un des trois piliers fondateurs du développement durable (l'environnement, l'économie et le social). Ainsi, faire de la sensibilisation à l'environnement en milieu « fragilisé », c'est plaider pour un développement durable et solidaire, à savoir, soucieux de réduire les inégalités sociales comme condition préalable à l'émergence de sociétés dites durables.



Lire et Écrire Bruxelles